



HAL
open science

Pratiques d'émancipation urbaine

Claire Carriou, Pauline Guinard, Martin Olivera

► **To cite this version:**

Claire Carriou (Dir.). Pratiques d'émancipation urbaine. Éditions Le Manuscrit, 2023, Devenirs urbains, Didier Desponds, 9782304054781. hal-04165140

HAL Id: hal-04165140

<https://hal.science/hal-04165140>

Submitted on 18 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

PRATIQUES D'ÉMANCIPATION URBAINE

ISBN 978-2-304-05478-1
© Éditions Le Manuscrit, juillet 2023

SOUS LA DIRECTION DE CLAIRE CARRIOU,
PAULINE GUINARD ET MARTIN OLIVERA

Pratiques d'émancipation urbaine

Collection Devenirs urbains

Éditions Le Manuscrit
Paris

Dans la même collection

La Ville conflictuelle. Oppositions - Tensions - Négociations, Didier DESPONDS & Elizabeth AUCLAIR, 2016

De la participation à la co-construction des patrimoines urbains, Elizabeth AUCLAIR, Anne HERTZOG & Marie-Laure POULOT, 2018

Quand l'incertitude s'invite dans les projets d'aménagement, Geneviève ZEMBRI-MARY, 2020

Les Mutations du périurbain, Didier DESPONDS & Claire FONTICELLI, 2021

Les quartiers culturels et créatifs, Basile MICHEL, 2022

Comité scientifique

DESPONDS Didier, directeur de la collection, Professeur des universités en géographie, laboratoire PLACES, CY Cergy Paris Université.

BERGEL Pierre, Professeur des universités en géographie urbaine et sociale, laboratoire ESO-Caen, Université de Caen Normandie.

CARRIOU Claire, Professeure des universités en aménagement et urbanisme, laboratoire Lab'Urba, École d'urbanisme de Paris.

FONTICELLI Claire, Maîtresse de conférences en aménagement et urbanisme, laboratoire LIEU, Aix-Marseille Université.

HUBERT Gilles, Professeur des universités en aménagement et urbanisme, laboratoire Lab'Urba, Université Gustave Eiffel.

ROUGÉ Lionel, Maître de conférences en géographie, laboratoire LISST, Université de Toulouse 2 Jean Jaurès.

Retrouvez Devenirs urbains sur le site :
www.lemanuscrit.fr/collections/devenirs-urbains/

La collection Devenirs urbains

Le **xxi^e** siècle sera urbain : les villes concentrent de plus en plus les populations et les pouvoirs. La collection Devenirs urbains vise à identifier les tensions qui se font jour au sein des villes et à révéler certaines des solutions imaginées afin de rendre le futur urbain vivable. Elle se propose de dessiner des pistes, de faire entrevoir des lignes de fuite, sans promouvoir un modèle clé en main mais en éclairant la ville du futur pour fournir à chacun, décisionnaire ou simple citoyen, d'indispensables éléments de réflexion.

Introduction

Claire Carriou
Pauline Guinard
Martin Olivera

L'émancipation ou plutôt les pratiques d'émancipation, ici et maintenant, dans les sociétés urbaines qui sont les nôtres, voilà ce que cet ouvrage voudrait donner à voir. L'enjeu n'est pas tant de montrer qu'un autre monde est possible face au fameux « *There is no alternative* » (slogan politique attribué à Margaret Thatcher), mais que cet « autre monde », ou ces autres mondes, relèvent de processus qui sont d'ores et déjà mis en œuvre, au quotidien, dans des territoires et contextes urbains variés, par des individus et des groupes eux-mêmes très divers.

Les réflexions présentées dans cet ouvrage s'inscrivent dans un travail collectif au long cours, mené par un groupe pluridisciplinaire de chercheurs qui s'est rassemblé autour d'un terme dans l'air du temps (émancipation) et qui le prend non pour se positionner dans un champ théorique ou politique, entreprise à laquelle contribuent plusieurs

ouvrages et colloques récents (chapitre 1), mais comme outil d'analyse de situations et d'expériences de terrain jusque-là peu explorées sous cet angle, et que nous nommons « pratiques d'émancipation urbaine ». Par cette expression, nous désignons les expériences vécues par des individus ou des groupes relevant d'une dynamique d'affranchissement d'injonctions qui visent à mettre en ordre l'urbanité. Certaines de ces injonctions sont explicites (mise à distance/expulsion des populations, sécurisation et rationalisation des espaces urbains et de leurs usages, etc.), d'autres apparaissent plus implicites et insidieuses (injonction à la participation, à l'inclusion, à la reconnaissance culturelle, à l'autonomie, voire à l'émancipation elle-même !). Mais les unes comme les autres expriment une volonté de normalisation de l'expérience urbaine et de domestication des pratiques citadines jugées problématiques ou inadaptées.

En enquêtant sur les pratiques d'émancipation *in situ* et *déjà là*, sans en proposer de définition trop étroite, nous cherchons à sortir de l'opposition souvent binaire entre domination et sujétion. L'émancipation est ici prise comme un outil heuristique, révélateur d'aspects auxquels d'autres cadres d'analyse ne donnent pas accès ; elle nous permet d'aborder de manière critique et pragmatique ces questions, de les décaler et de les recadrer, afin de mieux éclairer nos terrains respectifs. De fait, alors même que nos terrains d'enquête prennent souvent place dans des contextes fortement contraignants dans lesquels les dispositifs et la rhétorique de la « bonne gestion » et de la « gouvernance » néolibérale sont très présents (notamment dans le champ des politiques urbaines), ils nous paraissent donner à voir des formes de résistance et d'autonomie dont le dynamisme et l'efficacité ne se laissent pas saisir par les approches traditionnelles du politique. Les pratiques auxquelles nous nous intéressons échappent en effet aux logiques de « mobilisation collective », de « luttes » pour la représentation, la reconnaissance, etc., de

« participation » ou encore d'« *empowerment* ». Les pratiques que nous présentons permettent néanmoins aux acteurs de se constituer des prises, se ménager des marges de manœuvre destinées à favoriser leur intégration sociale, développer leur autonomie, consolider leur légitimité territoriale, permettre leur succès économique et accroître leur capital social, ou encore faciliter leur influence sur des décisions, y compris de manière temporaire ou partielle. En retour, ces pratiques permettent de dévoiler, dénoncer ou infléchir les situations d'asymétrie, de domination ou d'emprise (Chateauraynaud, 2015) auxquelles elles réagissent.

Dans cette perspective, les chercheurs de ce groupe de recherche se sont trouvés confrontés à une même insatisfaction face aux catégories d'analyse visant habituellement à rendre compte des réalités observées sur leurs terrains. Les répertoires d'action, de discours et d'attitudes mobilisés par lesdits « acteurs faibles » (Payet, Giuliani et Laforgue, 2008), nous paraissent en effet aller bien souvent au-delà du simple bricolage ou de la « tactique » réactive telle qu'analysée par exemple par Michel de Certeau (1990). Les notions d'informalité, de ruse ou de microrésistance nous semblent également trop restreintes, si ce n'est condescendantes, pour en restituer à la fois les ressorts, les logiques et la portée. Dans cette recherche de notions pour penser les réalités observées sur nos terrains respectifs, les travaux des chercheurs travaillant sur les Suds (voir notamment : Bayat 1997, Scott 1985 et 1992, Chatterjee 2004) ont été particulièrement importants pour mieux cerner la spécificité de notre point de vue, à savoir une attention portée à la dimension non immédiatement visible du politique, ainsi qu'aux éventuels détournements ou contournements des dispositifs institutionnels censés produire de l'émancipation (démarches participatives, microcrédit, etc.). En croisant les approches disciplinaires et les acquis théoriques tirés des Nords et des Suds, nous avons ainsi cherché à documenter voire à *réhabiliter*

la dimension proprement politique et critique de pratiques qui sont souvent renvoyées au registre de l'informalité ou de « l'infra-politique » (Scott, 2006), comme si elles constituaient des formes immatures du politique, alors même qu'elles peuvent s'avérer fortement émancipatrices – parfois bien davantage que des initiatives « organisées ».

Non sans difficultés ni discussions, nous avons donc choisi la notion de « pratiques d'émancipation urbaine » pour qualifier les discours et agissements de celles et ceux que nous pouvons côtoyer sur le terrain, aussi différents soient-ils les uns des autres : habitants de projet d'accèsion à la propriété (chapitre 2), acteurs des politiques autogestionnaires ou participatives (chapitre 3), migrants roms, habitants des squats ou des *barrios* (chapitre 4), femmes de quartiers populaires de Dakar (chapitre 5), résidents du périurbain francilien, collègues (chapitre 6).

Se centrer sur des pratiques émancipatrices plutôt que sur la notion d'émancipation elle-même, implique toutefois un double déplacement. Tout d'abord, cela suppose de regarder et de prendre au sérieux toutes les formes d'émancipation, notamment les plus banales, ordinaires, parfois considérées comme des « petites critiques » par opposition à la « grande » (Rambaud, 2017), qui est souvent surreprésentée dans la sociologie française où l'émancipation est associée à une dynamique de transformation des rapports de pouvoir, selon une articulation forte entre critique et émancipation. La critique « émancipatoire » y est le plus couramment appréciée en fonction de son éloignement aux institutions, de sa cohérence intellectuelle, de son objet et des acteurs qui la portent. Selon ce modèle, la critique aurait partie liée avec l'émancipation dès lors qu'elle constituerait une critique « radicale » de certaines institutions et rapports de pouvoir, appuyée sur une vision claire et indépendante des contingences, portée par des acteurs marginaux ou intrinsèquement « dominés ». Ces approches ne sont pas

complètement aveugles aux « petites » formes de critiques ou d'émancipation, mais, quand elles les abordent, elles tendent à en rabattre l'expérience sous des « grands récits » (Lyotard, 1979) : le capitalisme, la lutte des classes, la démocratie (Rancière, 2009), qualifiant en dernière instance leur caractère plus ou moins émancipateur (Rimbaud, 2018).

Ce parti pris invite également à dépasser le débat qui oppose acteurs individuels et collectifs. La théorie marxiste valorise l'émancipation collective, des travailleurs ou de l'humanité, seul moyen de faire advenir une émancipation individuelle véritable (chapitre 1). Michel Foucault va dans le même sens quand il mentionne les difficultés d'une émancipation individuelle en raison d'un gouvernement des conduites qui a pour but de « faire faire » aux individus, afin qu'ils produisent par eux-mêmes leur situation de dominés (chapitre 2). Leur émancipation devrait donc passer par un effort de chacun pour faire émerger un « devenir majeur », capable de produire une majorité, en termes de nombre, de valeur, etc. L'enjeu est, selon lui, de faire de la résistance du sujet autre chose qu'une marque en creux de ce pouvoir intériorisé (Foucault, 2004). Dans un cas comme dans l'autre, cette lecture « radicale » de l'émancipation tend à brouiller voire à invisibiliser le sens parfois contre-intuitif que recouvrent des déplacements et des formes d'émancipation limitées, « impures » et situées, mais néanmoins significatives et efficaces pour les acteurs qui les vivent.

C'est précisément ce point aveugle que nous nous proposons d'éclairer, ces « zones grises » que nous entendons approcher, en montrant, par exemple, l'ambivalence et la complexité des relations des acteurs vis-à-vis des institutions. Il s'agit à ce titre de porter une attention particulière, non pas au *in* ni au *out* (Cresswell, 1996), mais aux formes d'« entre », ce qui permet de saisir des pratiques d'émancipation au sein même des institutions. Pour saisir ces « autres formes », nous avons engagé une analyse située et compréhensive

des *pratiques* et des *processus* d'émancipation. L'enjeu étant de saisir la complexité des situations, des expériences et de leurs transformations, plutôt que de distinguer à l'avance des types de dispositifs émancipateurs ou de définir *a priori* des catégories d'acteurs et leurs positions respectives. Documenter les pratiques d'émancipation, ce n'est pas considérer cette dernière comme un aboutissement ou un objectif à atteindre, mais plutôt comme le produit souvent fragile de dynamiques contradictoires ou empêtrées, toujours en train de se faire. C'est aussi interroger la diversité des formes de mobilisations invisibles, d'arrangements et les stratégies mises en œuvre par les différents acteurs rencontrés pour tenter d'organiser autrement la vie dans la cité et s'y faire une place.

L'analyse s'appuie sur une diversité de terrains, avec cette idée que c'est bien leur diversité qui permet de révéler par-delà les différents contextes, la richesse et la portée de ces pratiques d'émancipation. Ces mises en regard se reflètent à l'échelle de l'ouvrage dans son ensemble, mais aussi dans les chapitres qui, pour la plupart, ont été co-écrits à quatre ou à six mains. Tous ont fait l'objet de relectures et de discussions collectives, qui nous ont permis de pousser plus loin les comparaisons et d'affiner nos analyses. Nous nous sommes attachés, en outre, à favoriser les croisements entre disciplines (anthropologie, géographie, histoire, science politique, sociologie, urbanisme) et entre espaces d'étude, des Nords et des Suds, même si nous partageons tous une approche *par* et *depuis* le terrain, en particulier urbain. Dans un contexte de fragmentation des champs de recherche et des disciplines, qui rend parfois inaudibles, voire incompréhensibles, les sciences sociales, mettre en œuvre une réelle interdisciplinarité est pour nous un moyen de ne pas additionner les complexités, mais de chercher la clarté. Ce qui nous unit, c'est bien la volonté de partager des expériences de terrain et de parvenir à une intelligibilité commune de celles-ci à partir de bagages (disciplinaires, théoriques, etc.) diversifiés. Cela

visée à contribuer à une meilleure compréhension des réalités de terrain, mais aussi, plus largement, à favoriser l'unité des sciences sociales en vue d'un engagement plus poussé de celles-ci dans le débat public.

Donner à voir ces pratiques d'émancipation peut dès lors être une manière de susciter de nouvelles convergences et solidarités, en mettant empiriquement en lumière la portée de pratiques souvent minorées. Les reconnaître permet aussi, en retour, d'incarner et de visibiliser les limites du pouvoir des « dominants », tout en déstabilisant les catégories à partir desquelles ces derniers tentent continuellement de (re)mettre en ordre le réel : le monde ne se soumet jamais complètement à leur usage, quand bien même ils le croient – et quand bien même une partie de ceux qui disent contester leur pouvoir le croit également (en mobilisant les mêmes catégories d'analyse et en remisant « l'autre monde » à un avenir plus ou moins proche). Accorder du crédit aux stratégies et aux discours d'acteurs habituellement dits « faibles » ou « subalternes », afin de rendre compte d'une autonomie *déjà-là* et efficiente, amène en effet à relativiser les traditionnelles grilles d'analyse sur « la ville » et « ses problèmes ». En adoptant ce regard, l'urbanité ne peut plus apparaître comme un projet bien ordonné dont les pouvoirs publics (et les savants) seraient les premiers dépositaires ou même comme un super-organisme possédant ses propres lois générales. La ville prend ici davantage l'aspect d'un enchevêtrement d'espaces, d'usages et de rationalités qui tentent sans cesse de se réajuster les unes aux autres, au coup par coup, la plupart du temps à bas bruit. Un entremêlement d'arènes où, même si les positions des uns et des autres sont asymétriques, rien n'est jamais joué d'avance.

Références citées

BAYAT Asef, 1997, *Street Politics : Poor Peoples Movements in Iran*, Columbia University Press

CHATEAURAYNAUD Francis, 2015, « L'emprise comme expérience », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, mis en ligne le 23 février 2015,

CHATTERJEE Partha, 2004, *The Politics of the Governed: Popular Politics in Most of the World*, Columbia University Press

CRESSWELL Tim, 1996, *In Place/Out of Place : Geography, Ideology, and Transgression*, University of Minnesota Press.

FOUCAULT Michel, 2004, *Naissance de la biopolitique*, Gallimard, Le Seuil, coll. « Hautes études »

LYOTARD Jean-François, 1979, *La condition postmoderne*, Éditions de Minuit.

DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien, Tome 1. Arts de faire*, Gallimard

PAYET Jean-Paul, GIULANI Frédérique et LAFORGUE Denis, dir., 2008, *La voix des acteurs faibles : De l'indignité à la reconnaissance*, Presses Universitaires de Rennes

RAMBAUD Elsa, 2017. « La “petite” critique, la “grande” et “la” révolution. Pour une acception non normative de la critique », *Revue française de science politique*, Vol. 67, n° 3, p. 469-495.

-----, 8 juin 2018. « Avancer sur le chemin d'une sociologie de la critique. Réponses à un théoricien du statu quo se faisant le prophète du pire », *Carnet Zilzsel* [En ligne], URL : <https://zilzsel.hypotheses.org/3031>.

RANCIÈRE Jacques, 2009, *Moments politiques : Interventions 1977-2009*, Paris – Montréal, La Fabrique – Lux

SCOTT James, 2008 (1992), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam

-----, 1985, *Weapons of the Weak. Everyday forms of Peasant Resistance*, Yale University Press.

-----, 2006, « Infra-politique des groupes subalternes », in *Vacarme* 2006/3, n° 36, pp. 25-29.

Chapitre I

Émancipation : du juridique au politique

Hélène Hatzfeld

Le terme émancipation a traversé les siècles en se chargeant d'une portée politique. Tout en conservant le sens juridique originel du latin et en associant les deux idées d'état de dépendance et de liberté, la notion d'émancipation s'est étendue. Elle s'est aussi modifiée en faisant de l'émancipation pas seulement un droit octroyé, mais une action collective. L'émancipation a ainsi acquis un sens clairement politique.

Un processus de diversification des domaines d'émancipation

Originellement, l'émancipation, dans la Rome antique, est l'acte juridique par lequel un maître aliène son droit de chef de famille sur un enfant ou un bien (par exemple un esclave), déclare qu'il n'est plus sa propriété : celui-ci n'est plus sous

sa main. C'est la *manu missio*¹. Par cet acte, l'enfant acquérait le statut d'adulte et l'esclave celui d'affranchi. Dans cette acception originelle, l'émancipation ou l'affranchissement résulte de l'action d'un homme dominant et non de celle du dominé. Cette action est définie par un cadre juridique. Elle est inscrite dans le droit romain. En droit et en pratique, l'émancipation des esclaves évolue, en fonction de considérations morales (visant à son extension) ou politiques (visant à sa restriction) notamment à l'époque impériale. Cette étymologie marque les évolutions ultérieures. Elle présuppose un contexte de domination, une action juridiquement encadrée et s'exerçant sur autrui. L'émancipation est originellement le fait d'émanciper. Les recherches présentées dans ce numéro montrent comment la notion d'émancipation interpelle et déborde aujourd'hui ces caractéristiques.

À partir de l'idée de « libérer d'un état de dépendance » puis de « s'affranchir d'un état de sujétion », selon le Dictionnaire historique de la langue française, l'émancipation a concerné une multiplicité de domaines. Sans être exhaustif, on peut citer les plus significatifs.

Le sens juridique demeure lorsqu'il s'agit de l'émancipation de mineurs : « L'émancipation est l'acte par lequel un mineur est juridiquement assimilé à un majeur et peut normalement accomplir seul les actes nécessitant la majorité légale². » Un enfant d'au moins seize ans peut se voir accorder ce statut par le mariage (notamment en cas de grossesse) ou par une décision du juge des tutelles. Notons que celui-ci est saisi non par l'enfant, mais par les parents (ou le conseil de famille).

Historiquement, le processus d'émancipation urbaine au Moyen Âge est source de diverses interprétations. La dimension politique et collective de l'émancipation urbaine au Moyen Âge est mise en évidence dans la définition qu'en donne l'Encyclopædia

1 Yvon Garlan, *Les Esclaves en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte, 1982

2 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1194>

Universalis : elle désigne « l'ensemble de franchises et de droits civils et politiques obtenus par les villes d'Occident à partir de la renaissance des fonctions vers le xe siècle. C'est au xii^e siècle que, de plus en plus peuplées et riches, les villes s'organisent, traitent avec leur seigneur – le comte, l'évêque, le roi – et jouent souvent de la rivalité de ceux qui exercent le pouvoir politique (le roi contre le comte, le comte contre l'évêque, etc.) pour obtenir la reconnaissance d'une personnalité collective. Cette reconnaissance s'exprime par une charte qui énumère les libertés concédées et permet, en certains cas, la création d'un corps municipal chargé du gouvernement de la communauté, à moins qu'elle ne fasse que reconnaître une création antérieure, plus ou moins insurrectionnelle³. » Ce processus a parfois été donné en exemple de prémices de mouvements sociaux ou révolutionnaires ultérieurs. Friedrich Engels, dans l'édition anglaise du Manifeste communiste de 1888, fait ainsi le lien entre la lutte des classes et l'autonomie des communes. L'historien Charles Petit-Dutaillis a donné une expression synthétique de cet imaginaire politique emblématique en le désignant comme « émancipation urbaine » : « La grande originalité des communes est d'avoir fait preuve d'une énergie spontanée, d'un puissant dynamisme, qui ont fait d'elles l'instrument par excellence de l'émancipation urbaine⁴. »

La dimension politique de la décision d'émancipation des Juifs au début de la Révolution française, est aussi claire par ses conséquences juridiques, économiques, religieuses et sociales. Les affrontements d'arguments qui ont conduit en 1791 au vote par l'Assemblée nationale de l'égalité des droits des Juifs montrent un autre aspect important : ils témoignent de la force de la volonté des députés qui ont arraché cette décision au nom de la distinction entre croyances religieuses et droits politiques.

3 <https://www.universalis.fr/encyclopedie/libertes-urbaines/>

4 Charles Petit-Dutaillis, *Les communes françaises. Caractères et évolution des origines au XVIII^e siècle*, Albin Michel, 1947 et 1970, p. 280

L'émancipation des Juifs votée sous la Révolution française

Dès décembre 1789, Mirabeau, l'abbé Grégoire, Robespierre (« Rendons-les au bonheur, à la patrie, à la vertu, en leur rendant la dignité d'hommes et de citoyens; songeons qu'il ne peut jamais être politique, quoi qu'on dise, de condamner à l'avilissement et à l'oppression une multitude d'hommes qui vivent au milieu de nous. »), Duport, Barnave et le comte de Clermont-Tonnerre mettent en œuvre toute leur éloquence pour faire décider l'émancipation. [Malgré de multiples oppositions et un ajournement], le député Adrien Duport, membre du Club des Jacobins, monte contre toute attente à la tribune et déclare : « Je crois que la liberté de culte ne permet aucune distinction dans les droits politiques des citoyens en raison de leur croyance. La question de l'existence politique [des Juifs] a été ajournée. Cependant, les Turcs, les Musulmans, les hommes de toutes les sectes, sont admis à jouir en France des droits politiques. Je demande que l'ajournement soit révoqué et qu'en conséquence il soit décrété que les Juifs jouiront en France des droits de citoyen actif. »⁵

Le décret d'émancipation des Juifs de France est voté le 27 septembre 1791. Louis XVI ratifie ensuite la loi déclarant les Juifs citoyens français. Elle sera maintenue et complétée par les régimes suivants.⁶

La loi d'exception du 3 octobre 1940 qui précise les professions désormais interdites aux personnes répondant aux critères de « race juive » et celle du 4 octobre « relative aux ressortissants étrangers de race juive » qui autorise et organise l'internement des Juifs étrangers rompent l'état de droit antérieur.

5 https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89mancipation_des_Juifs

6 David Feuerwerker, *L'Émancipation des Juifs en France. De l'Ancien Régime à la fin du Second Empire*, Albin Michel, Paris, 1976.

L'émancipation résonne fortement aux XIX^e et XX^e siècles avec les luttes contre l'esclavage puis les droits civiques des Noirs et leur traduction juridique. Le terme désigne, aux États-Unis, en particulier la Proclamation d'émancipation. L'*Émancipation Proclamation*, en 1862, à l'initiative du président Lincoln, a déclaré libre tout esclave résidant sur le territoire de la Confédération. Le choix de décrets et non de lois montre la détermination (et l'habileté) politique de Lincoln pour contourner les oppositions au Parlement, en pleine guerre de Sécession. Mais les violentes oppositions auxquelles se heurte l'application de ces décrets, et les situations de discrimination à l'égard des Noirs suscitent dénonciations et mobilisations tout au cours du XX^e siècle. Avec le mouvement pour les droits civiques, l'émancipation prend le caractère d'une action collective. Elle aboutit au Civil Rights Act en 1964, au Voting Rights Act en 1965, et au Fair Housing Act en 1968 : ceux-ci constituent la concrétisation juridique du mouvement politique d'émancipation, mais marquent aussi la limite de ce qui est accordé au regard des revendications et de l'ampleur du racisme. Il est intéressant de remarquer par ailleurs que dans de nombreux pays qui ont été concernés par l'esclavage et par des révoltes d'esclaves, un *Emancipation Day* est célébré⁷ : dans les Caraïbes, dans certains États des États-Unis, au Canada, en Afrique du Sud... Le jour varie en fonction de la date de la décision d'abolition de l'esclavage. La forme a évolué, selon l'importance donnée à la célébration politique et à la fête, voire au festival. Enfin, la force emblématique de mobilisation et de transformation conférée au terme « émancipation » résonne aujourd'hui dans les propos d'intellectuels militants africains. En retournant le sens péjoratif de « Nègre », Achille Mbembe, professeur d'histoire et de science politique à l'université du Witwatersrand à Johannesburg, en fait ainsi l'étendard des nouvelles formes d'émancipation que peut

7 <https://www.officeholidays.com/holidays/emancipation-day>

créer l'Afrique. [Le Nègre], « c'est une figure de la possibilité d'insoumission, d'insurrection et d'émancipation. L'histoire de l'émancipation humaine est, quelque part, une histoire nègre, en même temps qu'une histoire de Nègres, dans la mesure où chaque être humain a en lui, une part de Nègre⁸. »

L'émancipation des femmes donne aussi un exemple historique de mouvement social qui conduit à un certain nombre de décisions juridiques, tout en les débordant par sa radicalité politique. Le philosophe et homme politique belge Simon Deploige invite ainsi, au début du xx^e siècle, à distinguer l'émancipation des femmes, qui relève du droit et le féminisme : « Le problème de l'émancipation des femmes représente un des aspects de la question féministe. Le féminisme poursuit l'amélioration de la condition des femmes, dans toutes les directions, par les moyens d'initiative privée aussi bien que par l'intervention de la loi. L'émancipation tend plus spécialement à l'affranchissement légal de la femme, au sein de la famille et de la société⁹. » Les domaines de plus en plus nombreux et précis dans lesquels cette émancipation se traduit juridiquement marquent toutefois l'étroite relation existant avec les mouvements de revendications féministes. Qu'il s'agisse d'égalité entre femmes et hommes dans le travail, d'égalité entre époux, d'accès aux métiers et écoles réservés aux hommes, d'avortement et contraception, de consentement dans les relations sexuelles, les droits acquis expriment la façon dont des préjugés et des normes qui jusque-là organisaient les rapports sociaux perdent de leur évidence, sont publiquement remis en cause. On peut cependant remarquer que si l'émancipation des femmes est une expression souvent utilisée quand il s'agit d'analyser

8 Achille Mbembe, « Le Nègre, figure de l'émancipation humaine », entretien réalisé par Rosa Moussaoui, *L'Humanité*, 9/12/2013.

9 Simon Deploige, « L'émancipation des femmes », *Revue néo-scolastique*, 9^e année, n° 33, 1902. p. 53.

https://www.persee.fr/doc/phlou_0776-5541_1902_num_9_33_1731

ses traductions juridiques, les mouvements féministes des années 1970 parlent de libération pour désigner leur lutte.

Émancipation ou libération des femmes?

Le mouvement de libération des femmes, connu sous le sigle MLF naît et se développe d'abord, dans l'immédiat après 1968, non comme une organisation, mais en tant que mobilisation de femmes. Par son autodésignation comme mouvement de libération, il partage les idéaux et les utopies d'un contexte : celui des luttes de libération nationale contre les États colonisateurs et l'impérialisme, celui des révolutions (dans les représentations, la division sexuelle du travail...), du militantisme... Françoise Picq explique : « Notre génération politique a été formée dans la lutte contre la guerre d'Algérie, puis contre la guerre du Viêt Nam, avec aussi en toile de fond la lutte des Noirs américains qui nous a légué le modèle de la non-mixité. » En héritier rebelle du mouvement de 68, il a prolongé les conceptions politiques et les aspirations libertaires de celui-ci. Notamment en politisant les questions de la vie personnelle. « Tout est politique! » est devenu « Le personnel est aussi politique »¹⁰. Ce choix du terme « libération » et non « émancipation » peut cependant *a posteriori* paraître réducteur. La militante féministe souligne ainsi : « Dans un contexte de libéralisme et de marchandisation à outrance, l'affirmation de la liberté peut déboucher sur des choix qui sont en contradiction avec le projet d'émancipation de l'individu. »

Le terme « émancipation » révèle ainsi son ambivalence : au sens juridique originel s'est progressivement ajouté un

10 Françoise Picq, « Le féminisme : quarante ans de changements », dans Françoise Picq et Martine Storti (dir.), *Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques*, édition iXe, p. 43-53, 2012
<http://francoisepicq.fr/le-feminisme-quarante-ans-de-changements/>

sens politique et philosophique. L'émancipation, à partir d'un domaine particulier, renvoie ainsi à une globalité, celle de l'humanité. Cet élargissement est par exemple bien visible dans l'interprétation marxiste de l'émancipation. Le mot d'ordre célèbre de l'Association internationale des travailleurs « L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » porte un projet à la fois politique, social et philosophique. Son intérêt et sa force mobilisatrice tiennent d'abord à l'affirmation de l'autonomie des acteurs de l'émancipation : elle devient synonyme de processus de mobilisation collective. Au caractère hétéronome de l'émancipation dans son sens juridique originel, se substitue son autonomie : il ne s'agit pas d'être émancipé, mais de s'émanciper. D'autre part, si cette émancipation se traduit concrètement par des législations sur le travail et les conditions de vie des ouvriers, l'ambition marxiste lui attribue une portée humaine universelle. L'émancipation politique est pour Marx celle apportée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dont il critique le contenu propre à la bourgeoisie (liberté individuelle, droit de propriété...), force dominante de la Révolution française. L'émancipation humaine est celle qui supprime toutes les aliénations.

De ce survol historique de la notion d'émancipation se dégage une première appréciation : la signification politique donnée à l'émancipation s'est fortement développée en s'étendant à une diversité de situations de sujétion et en empruntant aux multiples registres de la liberté. D'autre part, dans ce processus, l'émancipation renvoie de plus en plus à l'action – existante ou souhaitée – de personnes ou groupes concernés et non à une décision prise par un tiers : « s'émanciper » fait écho à la thématique de l'auto (nomie, gestion...); il s'oppose à « émanciper » qui ressortit à une dépendance. S'émanciper ouvre ainsi le champ d'une multiplicité de situations et de pratiques possibles : de mobilisations contre les formes les plus brutales de domination

à des refus d'injonctions ou des détournements de normes. Enfin, le terme est plus employé comme catégorie d'analyse pour qualifier un ensemble de mobilisations que comme mot d'ordre ou expression militante. La récente prolifération du terme « émancipation » interpelle cependant ces constats, dans leur continuité et leurs ouvertures.

« Émancipation » : une source actuelle de pensée politique critique

Si on se limite au contexte français, le terme émancipation semble connaître un récent développement. En témoignent de nombreux colloques et ouvrages portant explicitement sur ce sujet ainsi que des emplois dans des débats actuels.

L'émancipation, sujet de débats actuels

Depuis une dizaine d'années, l'émancipation suscite de nombreux colloques ou séminaires universitaires, abordant une diversité de thématiques. La notion sert à ouvrir de nouvelles pistes de recherche, tels les colloques « Les lieux du corps : politique et émancipation » à l'Université Paris 7 en 2013, et « Formes d'éducation et processus d'émancipation » à Rennes en 2012. D'autres, plus généralistes, affirment une portée politique. Par leurs thèmes en résonance avec l'actualité comme le séminaire « Pratiques et pensées de l'émancipation » à Caen, qui a tenu sa septième édition en 2018-2019 ou « Révolution et émancipation » en 2018 à l'Université Paris 7. Par leurs organisateurs et soutiens : le colloque international en trois éditions « Penser l'émancipation. Théories, pratiques et conflits autour de l'émancipation humaine, 1789-2012 » compte parmi ses partenaires la revue *Actuel Marx*, la Fondation Gabriel Péri, l'association *Espaces Marx*. Certains ont été suivis par d'autres initiatives, la création d'un réseau sur le thème, ou

une publication. Le livre dirigé par Alexis Cukier, Fabien Delmotte et Cécile Lavergne, *Émancipation, les métamorphoses de la critique sociale* (Éditions du croquant, 2013) est ainsi issu du colloque « Actualités de l'émancipation et métamorphoses de la critique sociale » tenu à l'Université de Nanterre.

Une diversité d'ouvrages récents témoigne aussi de la vitalité de la notion. Si l'ouvrage de Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation* (Gallimard, 2009) est centré sur les théories critiques et n'évoque l'émancipation qu'à la fin, *Penser l'émancipation. Offensives capitalistes et résistances internationales* (La Dispute, 2013) dirigé par Hadrien Buclin, Joseph Daher, Christakis Georgiou et Pierre Raboud se saisit de la notion. Il se propose de fonder les luttes anti-capitalistes ou les soulèvements populaires des pays arabes dans un marxisme renouvelé, étendant les rapports sociaux de classe à ceux de sexe et de race. C'est aussi dans la perspective d'un renouvellement du marxisme que se situe la réflexion de Pierre Dardot sur la démocratie (« Marx 1843. L'émancipation humaine et la question de la démocratie », *Cités*, n° 59, 3/2014). Dans *Révolutions précaires : Essai sur l'avenir de l'émancipation* (La Découverte, 2014), Patrick Cingolani invite à penser la précarité, notamment du travail, comme un possible ressort de l'émancipation dans le contexte des politiques économiques néolibérales.

Ces manifestations ont des caractéristiques communes. Elles croisent des approches universitaires et militantes. S'y expriment notamment des chercheur.es connus pour leur sensibilité ou leur engagement à l'extrême gauche. Si leur organisation émane de laboratoires ou d'équipes de recherche, leurs sites ou réseaux de diffusion sont aussi des deux sortes : universitaires et politiques. Pluridisciplinaires, ces manifestations se donnent un objet similaire : penser ou

repenser l'émancipation, faire de celle-ci un outil critique pour ouvrir de nouvelles thématiques et susciter de nouveaux regards. Cette concentration contraste avec un certain désintérêt pour la notion à la fin du xx^e siècle, constat fait en introduction de la présentation du séminaire « Pratiques et pensées de l'émancipation » : « Préoccupations centrales de la modernité, les pensées et pratiques sociales de l'émancipation ont connu un reflux à partir de la deuxième moitié du xx^e siècle. [...] Toutefois, depuis plusieurs années, on assiste à un retour des pensées et des pratiques de l'émancipation dans un contexte de crises majeures révélant un désastre social et environnemental chaque jour plus criant. »

On peut ainsi faire l'hypothèse que le retour du thème de l'émancipation et l'intérêt pour sa portée subversive, dans sa double dimension réflexive et pratique, correspondent à la fois à un renouveau des mouvements sociaux en France au xxi^e siècle, à un contexte mondial (printemps arabes, mouvements des places, manifestations de Hong Kong...) qui le réfère à une dynamique plus globale et à des tentatives pour refonder, après Marx, une pensée politique de transformation sociale. À l'extrême fin du xx^e siècle, le socio-anthropologue Gérard Prévost interrogeait ainsi l'enjeu d'un renouveau d'intérêt pour l'émancipation : « Si le concept d'émancipation, référé à l'utopie révolutionnaire et l'expression de la tendance interne au mouvement des sociétés structuré par la lutte de classes, s'est évaporé dans une réalité historique observable, mérite-t-il encore d'être remis dans l'actualité des programmes de recherche? Cela signifierait, malgré son apparente obsolescence, que l'actualité le rend à nouveau pertinent. Tel est le pari me semble-t-il. C'est un pari qui met en jeu, d'une part, l'héritage théorique – le marxisme – et l'héritage historique – l'histoire sociale du concept –, et, d'autre part, l'interrogation quant à sa valeur heuristique aujourd'hui. C'est donc un pari qui concerne l'avenir d'un concept renouant avec l'émancipation conçue

comme dépassement des rapports sociaux produits par le capitalisme. L'enjeu n'est pas mince¹¹. »

Si l'enjeu théorique demeure, ce n'est pas à celui-ci qu'ont tenté de répondre les chercheurs dans cet ouvrage. Mais plus modestement, c'est en se confrontant à des pratiques qu'ils ont mis à l'épreuve la possible pertinence de la notion d'émancipation aujourd'hui.

11 Gérard Prévost, « Les métamorphoses autour du concept clé d'émancipation », *L'Homme et la société*, n° 132-133, 1999. Figures de l'« auto-émancipation » sociale. p. 82. pp. 81-107.

Chapitre II

Habiter en copropriété peut-il être émancipateur? Regards croisés sur deux opérations d'accession sociale à la propriété à Paris et à Nanterre

Jérôme Boissonade
Claire Carriou

De manière inattendue, deux opérations récentes d'accession sociale à la propriété, livrées à Nanterre en 2014 et à Paris en 2008, ont donné lieu à des stratégies de résistance et de mobilisation collective de leurs habitants. Celles-ci ont émergé avant même la livraison des bâtiments, à Nanterre, suite à la découverte d'importants défauts de construction (manque de fondations, problèmes d'étanchéité, etc.); et à Paris, dès la réunion organisée par la société d'économie mixte chargée de piloter l'opération afin de choisir le syndic. Cette contestation s'est prolongée après l'entrée des habitants dans les logements, ces derniers se plaignant de problèmes d'usages et de défauts de réalisation. Dans les deux cas, ces

plaintes se sont progressivement faites collectives, jusqu'à la constitution de fronts revendicatifs. Rien ne laissait pourtant prévoir l'émergence de telles actions. Pour ces habitants dont la majorité vivait en HLM, devenir propriétaire était une aubaine. Grâce à ces programmes d'accession réservés aux bénéficiaires du logement social, ils ont eu accès à un appartement à un prix inférieur d'au moins un tiers à celui du marché, si bien qu'aujourd'hui encore ils considèrent qu'ils ont eu beaucoup de chance¹. L'opération de Nanterre, initiée par la municipalité et l'établissement public d'aménagement Seine Arche, visait à ancrer une population modeste vivant à Nanterre depuis longtemps, en lui offrant une perspective d'accès à la propriété dans ce territoire qui leur était devenu inaccessible en raison de la hausse de prix. Celle de Paris, également initiée par la municipalité, entendait contribuer au projet urbain de « revitalisation » d'un quartier populaire, en y faisant venir des ménages un peu plus aisés grâce à la promesse de l'accession intra-muros.

C'est la nature de ces protestations, en tant qu'elles sont liées au parcours d'accession à la propriété, et le sens politique à leur donner que nous souhaitons interroger ici. Peut-on considérer qu'habiter en copropriété puisse être émancipateur? La difficulté première à appréhender ces mobilisations sous cet angle tient au fait qu'elles donnent à voir des actions qui auraient tôt fait d'être rangées du côté des pratiques strictement individualistes. Elles l'ont été, du reste, par certains techniciens municipaux, à Nanterre comme à Paris, qui ont souligné l'indécence de ces mobilisations (« j'aimerais bien être à votre place ») venant

1 Les opérations d'accession sociale à la propriété sont des programmes immobiliers destinés à des publics modestes souhaitant devenir propriétaires mais qui ne peuvent pas acheter sur le marché libre. Les opérateurs bénéficient d'aides de l'État et sont soumis en contrepartie à des contraintes spécifiques comme le respect de plafonds de ressources pour les accédants.

de ménages ayant bénéficié d'argent public pour un projet *a priori* personnel. Une remarque similaire faite par un fils d'émigré républicain espagnol, parent d'un copropriétaire de l'opération parisienne, est allée dans le même sens : « on s'est battu pour autre chose ». Avec ces mots, il dénonçait la vénalité d'une démarche visant à obtenir réparation des malfaçons, alors que les seules mobilisations qui vaillent selon lui, sont celles qui se préoccupent de l'intérêt général et, plus profondément, de l'émancipation des peuples. Par des voies différentes, les intérêts privés sont donc présentés dans les deux cas, comme opposés au bien public et dans cette hypothèse, sous-entendent que l'émancipation des hommes devrait passer par le retrait de l'individu.

C'est dans cette opposition entre perspectives privée et collective que les questions d'émancipation sont classiquement théorisées. D'un côté, la théorie marxiste valorise l'émancipation collective, seul moyen de faire advenir une émancipation individuelle véritable. De l'autre, Michel Foucault montre les difficultés d'une émancipation individuelle en raison d'un gouvernement des conduites qui a avant tout pour but de « faire faire » aux individus, afin qu'ils produisent par eux-mêmes leur situation de dominés. Leur émancipation passe donc par un effort pour faire émerger un « devenir majeur ». Ce devenir doit être capable de produire une majorité, en termes de nombre et de valeur, afin de faire de la résistance du sujet autre chose qu'une marque en creux de ce pouvoir intériorisé².

2 Foucault Michel (2004), *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard/Seuil, « Hautes Études » et Sardinha Diogo (2011), « L'émancipation, de Kant à Deleuze : devenir majeur, devenir mineur », *Les Temps Modernes*, 665(4), 145-164. Voir aussi Cukier Alexis, Delmotte Fabien, Lavergne Cécile (dir.) (2013), *Émancipation, les métamorphoses de la critique sociale*, Paris, Éditions du Croquant ; et Pasquier Guy-Noël (2013), « Autonomie, émancipation et liberté », *Le sociographe*, 2013/5, (Hors-série 6), p. 9-12.

La notion de biens communs, introduite dans le champ de l'économie politique pour désigner une gestion partagée des ressources naturelles par une communauté, reconfigure en partie ce débat³. Elle souligne tout à la fois les limites des approches fondées strictement sur l'intérêt privé, en raison des risques d'accaparement individuels, comme celles fondées sur l'intérêt général incarné classiquement par l'État, en raison des possibles dérives hiérarchiques, pour promouvoir des formes de gestion démocratique de nos sociétés et d'émancipation collective. Plusieurs travaux récents sur les communs, à propos des ressources numériques notamment, vont même jusqu'à ne plus opposer si fortement le privé et le commun⁴.

Notre questionnement s'inscrit dans cette perspective, tout en positionnant la réflexion dans le champ des ressources urbaines, qui sont abordées depuis peu par la littérature sur les communs⁵. L'enjeu est ici de savoir si l'habiter (en copropriété) pourrait peut-être être considéré non pas seulement comme un bien privé, mais aussi au fondement d'un bien commun. Comment des mobilisations autour de la propriété privée pourraient-elles conduire à des formes d'émancipation à destination plus collective? En articulant plusieurs dimensions (propriété, commun et émancipation), cet article rejoint la perspective générale de l'ouvrage. Il propose de mettre à jour des pratiques de mises en commun, peu visibles, qui se déploient hors des scènes d'expression traditionnelles du politique, mais qui relèvent, comme nous le suggérons, de dynamiques d'émancipation.

3 Ostrom Elinor (2010), *La gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Paris, De Boeck.

4 Nicolas-Le Strat Pascal (2016), *Le travail du commun*, Paris, Éditions du Commun.

5 Festa Daniela (2016), « Les communs urbains. L'invention du commun », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 16, pp. 233-256.

Nous faisons ici l'hypothèse, fondée sur nos enquêtes d'ordre ethnographique, que ces deux cas de figure traduisent des configurations plus complexes et des formes d'articulation bien plus ambivalentes entre le « bien » (au sens privé) et le « commun », que celles qui tendent à les opposer strictement. Notre lecture de ces relations repose sur l'idée que l'habitat n'est pas un bien comme les autres au sens où il est indissociable de l'habiter. La sphère du privé, de la vie privée, y est par essence prédominante alors que, dans le même temps, celle de la vie quotidienne⁶ est partagée par tous. C'est, selon nous, l'importance commune donnée à cette sphère du privé qui a permis l'émergence d'un collectif, et lui a donné sa force, autour d'un bien acquis et vécu en commun, et enfin a favorisé des formes discrètes d'émancipation individuelle et collective. Nous verrons cependant que, dans des copropriétés de ce type, le partage nécessaire au quotidien de cet habiter constitue un danger pour l'engagement commun et peut fragiliser, à long terme, la portée de ce processus d'émancipation.

Cet article s'appuie sur le croisement de deux enquêtes ethnographiques au long cours dans lesquelles les chercheurs occupaient des positions différentes et complémentaires : dans un cas il s'agissait d'un habitant observateur et participant de l'intérieur, dans l'autre d'une observatrice extérieure. Concernant le terrain parisien, le chercheur-participant était à la fois architecte et sociologue. Il a procédé de manière habituelle (carnet de terrain, observation participante, entretiens, etc.), mais son engagement a notamment consisté à rendre techniquement accessibles certaines aspirations du collectif. Cette position

6 Lefebvre Henri (1958, 1962, 1981), *Critique de la vie quotidienne*, tomes 1, 2 et 3, Paris, L'Arche.

s'est avérée essentielle, mais elle reste toujours délicate⁷. Dans le cas nanterrien, la chercheuse occupait une position plus extérieure, mais a suivi l'évolution du projet pendant plusieurs années aux côtés des habitants. Elle a observé une centaine d'ateliers participatifs, réalisé des entretiens et a partagé longtemps des moments de convivialité avec les habitants. Cet article est écrit une fois que le soufflet de ces mobilisations est retombé, quand la vie de l'immeuble offre l'opportunité de lire après coup ce qui perdure de cette mise en commun.

Chronique de deux mobilisations

Deux opérations d'accession sociale

L'opération de Nanterre figurait dans le programme des élections municipales de 2008 de l'équipe au pouvoir, issue depuis 2004 d'une alliance entre le parti communiste français (PCF) et la fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE). Il répondait à son lancement en 2009 à deux intentions croisées : restaurer des opportunités d'ascension résidentielle pour les populations ouvrières installées à Nanterre de longue date, mais empêchées d'accéder localement à la propriété en raison de la forte hausse des prix ; renouer un dialogue avec la population, à travers un dispositif participatif, alors que l'ancrage local du PCF s'affaiblissait⁸. Des ateliers participatifs financés par la municipalité ont ainsi été mis en place chaque semaine pour faire participer

7 Voir pour plus de détails : Boissonnade Jérôme (2013), « L'émancipation coopérative face à la compétence participative », *Politique et Sociétés*, 32 :1pp.107-127.

8 Nez Héloïse, Talpin Julien (2009), « Généalogies de la démocratie participative en banlieue rouge : un renouvellement du communisme municipal en trompe-l'œil ? » *Genèses*, 79 :2, pp.97-115.

les habitants à la conception du projet, voire, selon le projet politique initial, à les préparer à l'autogestion future de leur lieu de vie. Cette opération d'accession participative, mais « en social » selon les mots de l'adjoint au logement, est située dans un écoquartier situé dans le prolongement de l'axe de La Défense. Elle se compose de 15 logements, de 3 à 4 pièces le plus souvent, répartis en 3 corps de bâtiments (deux petits immeubles et des maisons de ville en bande), organisés autour d'espaces extérieurs communs.

Le projet de Paris évoqué ici est, de son côté, issu de la volonté de la mairie d'arrondissement de créer de la mixité sociale au cœur d'un projet urbain de « revitalisation » d'un quartier populaire. Il consiste en un bâtiment neuf de 27 logements en accession sociale à la copropriété. Réservé à des locataires d'HLM parisiennes et livré en 2008, ce bâtiment est constitué pour moitié d'un immeuble de cinq niveaux et pour l'autre, de maisons de ville (bande de deux duplex superposés) donnant sur une rue piétonne. Les duplex sont des quatre pièces, avec jardinets pour ceux situés au rez-de-chaussée. Les autres types d'appartements, plus petits pour la plupart, sont répartis dans l'immeuble.

Bien que consistant toutes deux en des programmes d'accession sociale, ces opérations répondaient à des intentions politiques locales de peuplement et d'urbanisme différentes : programme de « revitalisation » d'un quartier populaire à Paris visant à réintroduire des formes de mixité sociale et programme de diversification de l'offre de logements à Nanterre, en offrant des perspectives de promotion aux populations modestes locales. Dans les deux cas, les populations sélectionnées l'ont été sur la base de critères sociaux de revenus auxquels la municipalité de Nanterre a ajouté des conditions locales : être primo-accédant, vivre ou travailler à Nanterre. À Paris, la sélection des ménages bénéficiaires a été réalisée à l'issue d'un tirage au sort parmi les locataires du logement social ayant postulé. Le tirage a

été organisé par tranches de revenus, les plus modestes étant situés en haut de la liste. Cependant, l'incapacité de ces ménages à faibles revenus de répondre aux exigences des banques pour l'obtention de l'emprunt a conduit la société d'économie mixte qui pilotait le tirage au sort à solliciter des ménages plus solvables et donc à descendre dans la liste, vers les candidats ayant les revenus les moins faibles. Cette épreuve du prêt bancaire a éliminé des centaines de prétendants parmi les 800 dossiers déposés.

À l'issue de ce processus, les accédants étaient, dans les deux cas, globalement issus des milieux populaires et relevaient plus spécifiquement de la catégorie dite des « petits-moyens » décrite dans la littérature⁹. Les deux groupes d'habitants étaient majoritairement constitués d'employés, notamment de la fonction publique (conducteurs de bus et de métro, agents du trésor public, gardiens de la paix, infirmières, etc.), et d'artisans (pâtissier, cuisinier, plombier) jouissant de revenus modestes, mais stables. Quelques cadres (ingénieurs informatique, enseignants, administratifs) ayant réalisé une mobilité sociale plus nette (notamment dans le cas parisien) et de façon plus minoritaire des ménages exerçant des professions intellectuelles ou artistiques sont venus compléter les groupes. À Nanterre, une moitié d'entre eux était issue de l'immigration, notamment d'origine maghrébine. Plusieurs hommes ont grandi dans les bidonvilles de Nanterre et y ont réalisé, de même que leur famille, leur parcours résidentiel. La proportion de ménages issus de l'immigration était moins forte dans la capitale, mais plus diversifiée, notamment avec la présence de ménages issus d'Afrique de l'Ouest et de nombreux couples mixtes.

9 Cartier Marie, Coutant Isabelle, Mascret Olivier et Yasmine Siblot (2008), *La France des « petits-moyens »*. *Enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Paris, La Découverte.

La constitution de collectifs d'habitants

Alors qu'à Paris le bâtiment a été conçu de manière classique, sans associer les futurs occupants, l'opération de Nanterre s'est singularisée par sa dimension participative. Les quinze ménages nanterriens réunis par les institutions au cours de l'automne 2009 se sont retrouvés à un rythme soutenu lors d'ateliers du lundi soir jusqu'à la livraison du bâtiment en 2014 – le nombre de leurs réunions a atteint la centaine – d'abord accompagnés par une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage mandatée et financée par les institutions, puis de leur propre initiative. La conception architecturale des bâtiments y a été réalisée en dialogue avec les habitants : l'architecte mandaté par la ville est venu régulièrement présenter l'état d'avancement de ses réflexions lors des ateliers. Les habitants ne sont pas intervenus directement dans les choix réalisés à cette échelle. Mais ils ont été directement mobilisés dans la conception de leurs logements personnels, dont ils ont réalisé les plans avec les architectes, ainsi que dans la conception des espaces communs : jardin commun, salle commune, local vélo, buanderie et atelier bricolage. De son côté, la société d'économie mixte qui a piloté l'opération parisienne a refusé, malgré la demande de certains, de mettre en relation les accédants entre eux jusqu'à la livraison finale du bâtiment.

Ainsi ces opérations ont procédé d'intentions différentes, quant aux relations à entretenir avec les futurs habitants, visée d'*empowerment*¹⁰ pour l'une, refus de tout rapprochement entre copropriétaires pour l'autre. On a assisté pourtant, dans les deux cas, à la formation d'un collectif et d'une mise en commun se traduisant par la formulation explicite d'un « nous », qui a fait émerger des mobilisations inattendues. Les

10 Bacqué Marie-Hélène et Carole Biewener (2013), *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, La Découverte.

principales étapes de constitution de ce « nous » peuvent être retracées de la façon suivante.

À Nanterre, la constitution d'un collectif a été engagée très tôt, dans le cadre du dispositif participatif mis en place par la municipalité. Au fil des ateliers et des moments partagés, une dynamique collective a émergé petit à petit. Mais ce sont les déboires du chantier qui ont consolidé ce collectif et ont fait émerger les mobilisations. À l'automne 2012, alors que le chantier était déjà bien avancé, des malfaçons lourdes ont été mises en évidence. L'organisme bailleur social qui construisait sur la parcelle d'à côté a découvert en faisant des sondages dans le sol que le bâtiment était construit sans fondations. Plusieurs experts ont été mandatés pour vérifier l'état du bâtiment. Quelques mois à peine plus tard, le toit, réalisé en zinc, a aussi été mis en doute. Ces révélations ont retardé la livraison du bâtiment de plus de dix-huit mois, alors que nombre d'habitants avaient déjà donné leur préavis pour quitter leur logement social ou avaient même commencé à payer le remboursement de l'emprunt. Les conséquences pratiques de ces malfaçons ont été très lourdes pour les habitants. La contestation a pris différentes formes : durcissement de la tonalité des échanges avec les professionnels, envoi de courriers à la municipalité, appel à la presse (en particulier au quotidien *Libération*), enfin recours aux services d'une avocate. Ces réactions ont principalement été dirigées à l'encontre des promoteurs du projet et de l'architecte, accusés de négligence dans le suivi du chantier.

À Paris, c'est la création spontanée et immédiate d'une dynamique commune juste, avant l'entrée dans les appartements qui a bouleversé l'opération. L'enjeu premier a été le refus, en pleine réunion, de se voir imposer un syndicat de copropriété par la société d'économie mixte. Malgré les menaces de tutelle préfectorale, les accédants se sont constitués en syndicat coopératif :

« Quand je me suis senti copropriétaire ? C'est lors de cette réunion pour choisir le syndic à la société d'économie mixte, qui nous avait été annoncée comme une formalité. À partir du moment où [la responsable de la société d'économie mixte] a essayé de nous forcer la main avec son syndic et [qu'un accédant] a levé la main en disant : "Là, il est écrit qu'il y a un syndic provisoire jusqu'au moment où les copropriétaires décident du syndic", ça a été absolument déterminant »¹¹.

Ce collectif regroupant et représentant l'ensemble des accédants a joué ensuite un rôle essentiel dans la dénonciation de malfaçons qui ont, là aussi, affecté le bâtiment. Il a élaboré des cahiers techniques, rapports faisant la synthèse des réserves concernant les parties communes et les parties privées, qui ont été remis à l'assurance des constructeurs et lors du dépôt de plainte. Les malfaçons étaient nombreuses : infiltrations dues à des défauts d'étanchéité (murs, terrasses, fenêtres ou toiture), défaillance de l'isolation phonique (eaux usées, chaudières murales) et thermique (murs, dalles et fenêtres), réalisation non conforme des murets des cours et jardins, absence d'évacuation de certains jardins sur dalle, etc.

Dans les deux opérations, les moments de mise en justice ont constitué une autre étape essentielle des processus de construction du collectif. À Paris, la plainte déposée au tribunal a été suivie de nombreuses réunions marathon avec l'expert mandaté par la justice, lors desquelles des centaines de réserves étaient évaluées. À Nanterre, les moments qui ont suivi les révélations sur les malfaçons ont constitué des moments de grande intensité dans la vie du groupe, occasionnant réunions, appels et échanges à foison.

11 Copropriétaire de l'accession sociale à la copropriété parisienne, devenu pendant quelques années conseiller de quartier et auparavant représentant des locataires auprès du bailleur, salarié dans une grosse entreprise privée, père de deux enfants (10 juin 2009).

L'habitat comme bien commun

Nos enquêtes montrent qu'au sein de ces deux opérations, la capacité des habitants à pouvoir s'approprier leur habitat est apparue, presque paradoxalement, comme l'une des conditions fortes des pratiques de mise en commun observées. Par appropriation, nous entendons certes l'accès au statut de propriétaire privé, mais au-delà, le processus social consistant à faire sien son chez-soi, d'autant plus efficace qu'il s'appuyait sur des expériences partagées : espoirs, usages, arts de faire et construire ensemble son lieu de vie¹².

Le privé au fondement du commun

À Nanterre, la promesse d'accéder à la propriété privée a constitué le support d'une implication croissante de chacun des ménages dans le projet. Et a été au cœur de la constitution d'une identité collective¹³. « S'il n'y avait pas de projet de construction, on ne serait pas ensemble », indiquait Ahmed, le premier président de l'association réunissant les habitants, pour montrer que c'est le futur bien qui a été au cœur de cette dynamique commune et a soudé le groupe malgré les divergences. L'opportunité « d'accéder enfin à la propriété » répondait aux intérêts personnels profonds de la majorité d'entre eux d'une promotion sociale espérée de longue date, et a constitué un socle des valeurs communes. Les habitants se sont reconnus autour de parcours résidentiels et d'aspirations proches à la transition depuis un logement social vers l'accession à la propriété. Cette communauté d'expériences dans les trajectoires de vie a créé le sentiment

12 Certeau Michel de (1990), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.

13 Voir Carriou Claire (2014), « Propriété privée, propriété de soi et sens du collectif. La « coopérative d'habitat Le Grand Portail » à Nanterre », *Espaces et sociétés*, 156-157, p. 213-227.

d'un destin commun, qui s'est trouvé renforcé dès lors que les familles sont parvenues, chacune individuellement, à surmonter l'épreuve de l'obtention du prêt immobilier. Cette épreuve a renforcé leur sentiment d'appartenir à un même groupe, une même condition sociale, certes modeste, mais finalement en capacité de pouvoir accéder au bien.

Lors des premières réunions de l'opération parisienne, on a assisté aussi de façon accélérée à un processus de constitution du collectif autour de l'accès à ce statut de propriétaire. Le nouveau statut de propriétaire et l'opportunité que représentait leur futur bien pour se projeter, a engagé les accédants à valoriser collectivement ce bien commun, envisagé au sens matériel, mais aussi et surtout en termes de milieu et de forme de vie :

« Nous, on pensait louer un jour un pavillon, quelque chose comme ça. Donc être propriétaire, c'est mieux. C'est un patrimoine, d'accord. Mais c'est pas forcément le côté propriétaire qui nous a plu. C'est de se dire : on va avoir la possibilité de vivre dans un endroit plus grand, qui offre plus de confort, de qualité de vie. [...] Quand je suis arrivé ici et que j'ai vu que l'idée du coopératif était lancée, j'ai foncé en disant 100 %. [...] Je me suis dit, c'est chiant une copro, mais si au moins on pouvait autogérer. Si on pouvait prendre la main là-dessus, ce serait génial »¹⁴.

Au sein de ces deux opérations, l'accès au statut de propriétaire sous-tendait une autre promesse que celle de la promotion sociale, celle d'une forme d'*empowerment*. Pour ces habitants venant du parc social, où les logiques de gestion de leur logement leur échappaient, il importait de pouvoir maîtriser son habitat et de retrouver ce faisant des marges d'action et d'autonomie pour soi. L'enjeu était ainsi « d'avoir

¹⁴ Copropriétaire de l'accession sociale à la copropriété parisienne, première présidente du syndicat coopératif, devenu pendant quelques années conseillère de quartier, fonctionnaire, mère de deux enfants (12 juin 2009).

prise sur les choses », selon l'expression d'un futur habitant de Nanterre, soit de devenir acteurs et actifs dans la gestion de sa vie, notamment par le contrôle du bâti et de sa gestion future¹⁵, grâce au statut de propriétaire, à la différence de celui de locataire dans le logement social « où on est passifs »¹⁶. L'accès à la propriété immobilière était vécu comme donnant accès à la « propriété de soi »¹⁷, soit d'accès à une forme d'indépendance. Ce sentiment était d'autant plus fort qu'il était dans l'ensemble partagé et que le collectif de copropriétaires incarnait une perspective de plus grande autonomie encore.

Un habiter en commun

Cette dynamique de construction d'un commun s'est appuyée par ailleurs sur les expériences de côtoiement régulier puis de voisinage au quotidien. Les nombreux moments passés ensemble, formels et informels, les expériences partagées, bonnes ou mauvaises, les relations au quotidien dans le lieu de vie ont progressivement instauré une familiarité et une interconnaissance approfondie au sein des deux groupes d'habitants. À Nanterre, ce processus s'est construit sur la durée, depuis les ateliers participatifs et s'est poursuivi après l'emménagement. À Paris, au-delà de la mise en place du syndic coopératif, la fréquence des échanges a été aussi liée au fait que la moitié des habitations avait un accès direct sur une rue piétonne, qui a constitué un lieu privilégié de rencontre. Par ailleurs, les habitants ont dû réaliser, peu après leur entrée dans les appartements, des travaux d'aménagement pour lesquels il a souvent fallu se prêter main forte, prêter des outils, échanger des savoir-faire ou encore amener collectivement

15 Schwartz Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*. Paris, PUF.

16 *Op cit.*

17 Castel Robert, Haroche Claudine (2001), *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard.

les gravats à la déchèterie. Cette configuration particulière a renforcé la capacité à travailler de manière collective.

Dans les deux cas, on a observé une altération de l'opposition habituelle entre sphère privée et publique, au profit d'une porosité dans laquelle l'intime est devenu partagé et le collectif omniprésent dans la vie privée. À Paris, les visites dans chaque appartement pour valider les réserves, consignées dans les cahiers techniques, ont révélé les manières de vivre propres à chacun. À Nanterre, cette mise à nu de soi s'est traduite surtout à travers les enfants et les diverses manières qu'avaient les familles d'envisager leur éducation, le rapport à l'école ou encore l'usage du jardin et des espaces collectifs. Dans ces deux cas, le conflit judiciaire a renforcé cette proximité, puisqu'il a porté sur les espaces communs et privés, ce qui impliquait d'échanger et revendiquer avec ses voisins, mais aussi de dévoiler une part de son intimité pour montrer les malfaçons dans son espace privatif.

Cette proximité entre l'intime et le commun est ce qui a permis de porter collectivement les intérêts de tous, même si elle a pu parfois être vécue comme intrusive, notamment par les personnes dont les cultures ou milieux sociaux d'origine différaient légèrement de celles du groupe. Chacun de ces collectifs a œuvré pour une cause commune construite sur des intérêts personnels, mais dans la conscience partagée que sa réalisation dépendait de l'action du collectif et que chacun pourrait être à la place de l'autre.

Pour comprendre enfin l'émergence des collectifs, il convient de souligner le caractère à la fois vital et hautement symbolique de ce qui a été touché par les malfaçons : le bien lui-même, qui désigne autant le bâtiment que la perspective espérée d'une promotion sociale par l'accès au statut de propriétaire. Il ne s'agit pas, par ailleurs, de n'importe quel bien, mais d'un bien particulier, en tant qu'il concerne l'habiter, en tant que nécessité anthropologique première, dans une dimension privée à la fois touchant à l'intime et partagée

par tous. C'est bel et bien l'articulation entre l'attachement¹⁸ au caractère vital de ces intérêts privés et l'intérêt commun (anthropologique) pris en charge par le collectif qui a donné le sentiment à tous de pouvoir agir et a permis ou renforcé la construction dynamique collective. À Nanterre, l'annonce de l'absence de fondations a été vécue comme un coup de tonnerre par les futurs habitants. Elle a symboliquement remis en cause la survie du bâtiment et techniquement sa pérennité. Mais elle a aussi mis en péril la promesse, sous-tendue par l'accès à la propriété, de promotion sociale et d'autonomisation. Elle a fragilisé deux éléments constitutifs de la relation que les habitants avaient progressivement instaurée avec l'équipe de maîtrise d'œuvre au cours des ateliers participatifs : la confiance en la compétence des professionnels, qui n'avaient pas vu ou pas su voir que le bâtiment a été construit sans fondations. Elle a aussi ébranlé leur confiance dans le processus de participation : plusieurs futurs accédants, ouvriers en bâtiment, avaient déjà alerté, en vain, l'équipe de maîtrise d'œuvre sur la faible qualité d'exécution des travaux. Ils en ont tiré l'impression amère de ne pas être pris au sérieux et ne de pas être écoutés.

De discrètes pratiques d'émancipation

Les mobilisations que nous venons d'évoquer ont engagé selon nous des processus d'émancipation discrets, mais qui témoignent néanmoins de la constitution de véritables prises individuelles et collectives sur le réel, si l'on se réfère à la définition qu'en donne Francis Chateauraynaud¹⁹. Ces

18 Hennion Antoine (2004), « Une sociologie des attachements : d'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Sociétés*, n° 85(3), pp. 9-24.

19 Chateauraynaud Francis (2015), « L'emprise comme expérience », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4931>).

processus se sont appuyés, dans les deux cas, sur la constitution d'une légitimité d'agir, fondée sur les manquements des institutions aux promesses qui leur avaient été faites. Leur mise en œuvre s'est produite selon des pratiques spécifiques, ici celles du contournement, soit l'art de se décaler par rapport à des impératifs implicites.

Les promesses, supports de la légitimité d'agir

Bien que les contextes parisiens et nanterriens aient produit des dynamiques protestataires différentes, ces deux mobilisations ne se sont pas construites en opposition aux institutions. Bien au contraire pourrait-on ajouter. Pour déployer et justifier leur action, les collectifs d'habitants se sont précisément appuyés sur les promesses des institutions à leur endroit. Ils se les sont appropriés pour en faire le fer de lance de leurs revendications et replacer leur cause dans une perspective sociale et politique plus large, dépassant leur seul projet privé : le rapport de confiance au politique ou encore le projet de territoire.

Les habitants de Nanterre se sont engagés dans cette opération en signant un contrat implicite avec les institutions, portant sur la promesse, évoquée plus haut, d'une accession impliquant la participation des bénéficiaires, dans une perspective de promotion sociale, d'ancrage et d'animation locale. Ce sont les manquements à ces promesses, avec la découverte des malfaçons, qui leur ont fourni une légitimité à agir et revendiquer pour demander la pleine réalisation de ce qui leur avait été promis. Pendant leur mobilisation, ils se sont opposés aux techniciens municipaux. Mais, dans le même temps, ils n'ont pas hésité à interpeler directement le maire, en tant que garant symbolique de la bonne réussite de ce projet. C'est le maire qui le leur avait présenté la première fois, en 2009, et était présent lors des principales étapes de

l'opération. C'est donc lui qu'ils pouvaient appeler en ultime ressort si la promesse n'était pas tenue.

Le processus est proche dans l'opération parisienne, même si la double tutelle institutionnelle a modifié légèrement la donne. Si la mairie de Paris souhaitait officiellement émanciper les plus pauvres grâce à cette accession sociale, la mairie d'arrondissement a eu au contraire pour objectif de faire venir des classes moyennes, afin d'instaurer plus de mixité sociale dans ce quartier populaire. Ce sont donc des légitimations plus extérieures à l'opération qui ont été mises en avant par les habitants. Ces derniers ont exigé non seulement la bonne réalisation du bâtiment par l'entreprise, puisque celui-ci a été financé par l'argent du contribuable. Mais ils ont aussi mis en avant le rôle tacite de gentrifieur que les pouvoirs publics leur avaient attribué dans le quartier, pour réfuter les accusations d'ingratitude qui leur ont été retournées lorsqu'ils ont remis en cause la qualité du bien qui leur était livré.

S'appuyer sur les promesses faites par les institutions (et surtout sur leurs manquements) leur a permis de donner du sens et du poids, pour eux-mêmes d'abord puis vis-à-vis de leurs interlocuteurs, à leurs revendications au regard d'enjeux plus larges que seulement privés.

Les pratiques de contournement

Ce faisant, les habitants ont pu se mettre à distance de la position d'alliés reconnaissants qui étaient implicitement attendue d'eux par les institutions, techniciens municipaux, promoteurs, ou encore architectes en échange de cette opportunité d'accession, et ainsi défendre des positions qui leur soient propres. Ils ont mis en œuvre des pratiques visant à contourner ou décaler, selon les cas, les attentes implicites de ces derniers et se défaire d'une certaine forme d'emprise, toujours selon la définition qui en est donnée par Francis

Chateauraynaud, d'une prise de contrôle des expériences du monde social par certains acteurs, individus ou groupes²⁰. C'est là, dans cet interstice créé par la mise à distance des attentes implicites des institutions et professionnels, que se sont mis en place des pratiques qu'on peut qualifier d'émancipatoires.

Dans le projet de Nanterre, ce décalage de positions s'est manifesté de plusieurs manières. Il s'est traduit d'abord par l'affirmation, par le groupe, de valeurs communes qui n'étaient pas celles que les institutions et professionnels auraient aimé qu'ils choisissent. Les habitants ont joué le jeu de la participation lors des ateliers participatifs organisés par la municipalité, mais au fur et à mesure du processus, ils ne l'ont plus joué de la manière espérée par cette dernière²¹. Là où les institutions comme les professionnels accompagnants avaient plutôt cherché à orienter le groupe vers des références communes puisant dans le registre de la convivialité, la solidarité sociale et politique ou encore l'autogestion, suivant le modèle des opérations d'habitat participatif qui se développaient au même moment, ils ont défendu des valeurs communes différentes²². Ils ont fait de la copropriété, et des qualités qui sous-tendent, selon eux, une cohabitation harmonieuse et une bonne gestion, le socle de leur identité collective. Celles-ci ont été consignées dans le cadre de l'élaboration d'une charte : le respect des droits et des

20 *Op. cit.*

21 Carriou Claire (2015), « Malentendus et inattendus autour de la participation habitante. La « coopérative » d'accession sociale Le Grand Portail à Nanterre (France) ». *Lien social et Politiques*, 73: 215. <https://doi.org/10.7202/1030959ar>.

22 Devaux Camille (2015), *L'habitat participatif: de l'initiative habitante à l'action publique*. Rennes: Presses universitaires de Rennes ; D'Orazio Anne (2017), « S'associer pour habiter et faire la ville: de l'habitat groupé autogéré à l'habitat participatif en France (1977-2015) : exploration d'un monde en construction ». Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre.

devoirs à l'égard du bien commun, l'autonomie individuelle et collective, la réciprocité des relations²³.

Dans le même ordre d'esprit, les futurs habitants ont choisi de donner un autre sens à l'enjeu écologique qui leur était posé comme un impératif implicite, puisque l'opération se situait, rappelons-le, dans un écoquartier. Plutôt que de valoriser cette dimension en optant pour des matériaux naturels, ainsi qu'ils y étaient invités implicitement par l'architecte, ils ont privilégié l'enjeu économique de la maîtrise des dépenses énergétiques et d'entretien, en optant pour des matériaux qu'ils souhaitaient pérennes dans le temps ou de dispositifs sobres d'éclairage automatiques. Pour le revêtement de façade, ils n'ont pas obtenu gain de cause et c'est le bois qui a finalement été retenu, alors que les habitants auraient tous préféré la brique pleine, plus solide et moins coûteuse d'entretien.

En matière de programmation des espaces également, ils ont décalé les attentes. Ils sont parvenus progressivement à faire valoir un projet de salle de musculation, au détriment de la buanderie collective imaginée par les architectes mandatés, toujours suivant le modèle idéal typique de l'habitat participatif, lui-même hérité du *cobousing* anglo-saxon²⁴. Ils ont défendu un usage privatif de certaines parties du jardin pour les utiliser de manière plus intime ; ont imposé un dispositif de hautes grilles permettant de séparer la résidence de la rue, là où l'équipe d'architectes envisageait de ne faire qu'un

23 Filleule Olivier (1993), *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*. Paris, L'Harmattan ; Blatrix Cécile (2002), « Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective », *Politix*, 57 : 79-102.

24 Fromm Dorit (2000), « Introduction to the Cohousing Issue », *Journal of Architectural and Planning Research* 17 (2) : 91-93 ; Tummers Lidewij (2016), « The Re-Emergence of Self-Managed Co-Housing in Europe: A Critical Review of Co-Housing Research ». *Urban Studies* 53 (10) : 2023-40. <https://doi.org/10.1177/0042098015586696>.

jardin collectif et refusait ce type de clôtures. Les habitants ont pratiqué ce qu'on pourrait qualifier d'art du décalage ou du contournement par rapport à des visions prédéfinies du projet, à travers une reprise en main du processus participatif et par une affirmation de leur position en tant qu'acteur du dispositif en n'allant pas dans le sens désiré par les promoteurs, les architectes et les institutions²⁵. Cette pratique a discrètement permis aux accédants de modifier le sens du projet d'accession en commun, d'une manière qui soit davantage en phase avec leurs désirs.

À Paris, les ex-locataires sont sortis du contrôle exercé par la société d'économie mixte en démontrant leur capacité à gérer au quotidien la copropriété de manière coopérative, sans passer par un syndic professionnel²⁶ ou en organisant le recensement des malfaçons, en lien avec les normes et les règles de l'art en vigueur. Ce « faire en commun »²⁷ a consisté en un décalage progressif par rapport à l'emprise du savoir-faire, propriété des professionnels du bâtiment.

Notons que cette inflexion des projets n'a pu se faire qu'avec du temps. Il a fallu du temps pour faire ensemble, dire, et s'affranchir des injonctions tacites ou explicites de la collectivité ou des professionnels, d'autant que, dans ces deux cas, l'action en commun a eu valeur performative : plus ils ont fait ensemble (et plus ça tenait), plus ils se sont autorisés à faire. À Paris, le fait de s'être autorisés à faire vivre un syndic coopératif a conduit plus facilement à s'entraider, se lancer dans une action en justice, s'engager à refaire ensemble le

25 Blondiaux, Loïc, et Yves Sintomer. 2002. « L'impératif délibératif ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 15 (57): 17-35. <https://doi.org/10.3406/polix.2002.1205>

26 Boissonade Jérôme (2013), « Du dispositif délibératif à la pragmatique coopérative », in Louis A. & Revel A. (dir.), *L'art de gouverner : entre éthique et politique*, Peter Lang, pp.179-192

27 Dardot Pierre et Laval Christian (2014), *Commun : essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.

jardin collectif ou devenir conseiller de quartier²⁸. À Nanterre, ce sont les petits succès face aux professionnels, en particulier le fait d'avoir imposé certains éléments de programmation aux professionnels contre leur avis (salle de musculation, parcelles privatives de jardin, grillages), qui les a assurés et encouragés à se lancer eux aussi dans une action en justice.

Quelle portée pour la mise en commun dans l'habitat ?

On peut s'interroger sur la portée, à plus ou moins long terme, de ces formes discrètes d'émancipation, notamment au regard de la dimension privée initiale des motifs qui ont conduit à la constitution des collectifs. L'enquête montre qu'il n'y a pas de tendance univoque ni définitive, mais plutôt une pluralité d'effets et de risques possibles.

Une portée plurielle

Les effets de ces formes d'émancipation s'observent à différents niveaux – même si c'est parfois de manière ténue. D'abord en termes d'espace bâti, on l'a évoqué : ces mobilisations ont permis, dans les deux cas, de faire reconnaître un certain nombre de malfaçons et d'obtenir le plus souvent gain de cause. À Nanterre, elles ont également permis au groupe de se réapproprier le projet de sorte qu'il soit plus en accord avec leurs modes de vie.

Sur un autre plan, la portée de ces mobilisations s'observe en matière d'engagement, par une capacité nouvelle des futurs habitants, notamment des femmes, bien plus discrètes au début du projet, à s'autoriser à parler en public, défendre

28 Boissonnade Jérôme (2013), « La gouvernance instrumentale mise à l'épreuve. Une accession sociale coopérative face à l'institution participative », in Gobin Corinne, Matagne Geoffroy, Reuchamps Min et Van Ingelgom Virginie (dir.), *Être gouverné au XXI^e siècle*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia, pp.147-169.

ce qu'on n'a pas osé ou pas su dire, mettre en place des initiatives. À Nanterre, l'espace social créé dans le bâtiment a constitué un espace intermédiaire entre la rue et l'habitat, où se sont déployées des formes de mises en commun et d'entraide : conduite collective des enfants à l'école, séance de musculation collective, prêt de véhicule, matériel collectif mutualisé, jardinage en commun, gestion autonome de la copropriété, etc. Une des habitantes parisiennes, qui n'arrivait plus à payer ses charges suite à un divorce, a bénéficié pendant de nombreuses années de la solidarité des autres accédants qui ont tenté de trouver des solutions bancaires ou juridiques. Plusieurs habitants, dont des femmes qui s'étaient mises à distance de la vie du groupe au début du processus, s'y sont investis au fur et à mesure que les mobilisations ont pris de l'ampleur et qu'elles ont obtenu des soutiens.

La portée de ces mobilisations s'est traduite aussi en termes de prise de conscience collective d'une capacité d'action²⁹, voire pour certains habitants, par une forme d'éveil politique, parfois reconverti sur d'autres plans de leur vie sociale ou professionnelle. À Nanterre par exemple, Ahmed est devenu délégué du personnel dans son entreprise. À Paris, les habitants se sont engagés dans une performance publique (affiches, interventions lors des réunions publiques, etc.) pour demander la piétonnisation de la rue ; d'autres ont participé au conseil de quartier. Ces mobilisations ont ainsi eu des effets qui ont dépassé le seul registre de la défense du patrimoine commun. Elles ont construit un sens commun qui a fait émerger, à titre individuel comme collectif, une parole et une capacité d'agir.

Les institutions à l'origine de ces projets sont restées, en revanche, plus que mitigées à propos de ces opérations. La mairie de Nanterre, qui souhaitait l'émancipation

29 Hache Emilie, « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, n° 28, 2007/4, p. 54.

des bénéficiaires grâce à cette opération, peine encore à considérer cette opération comme une réussite, alors même qu'on peut considérer qu'elle est arrivée à ses fins en matière d'*empowerment*, dans la mesure où le collectif d'habitants s'est autonomisé et a finalement joué pleinement son rôle d'acteur dans le processus participatif. Quant à la mairie de Paris, elle considère cette opération d'accès sociale à la propriété comme une erreur et a indiqué qu'il s'agissait de la dernière opération de ce genre dans la capitale.

Le danger du privé pour le commun

S'il est efficace, ce processus de mise en commun autour de la copropriété n'en reste pas moins fragile et complexe à long terme. La copropriété rapproche, le coopératif amenuise la séparation entre privé et public, et la nécessité de se mobiliser implique elle aussi de la proximité. Mais elle menace dans le même temps toute perspective collective de long terme, comme nous l'avons observé dans ces deux opérations. La mise à nu qu'implique l'engagement apparaît difficilement tenable à long terme. La nécessité d'être proche un jour et plus distant un autre, bref, celle de se dépendre³⁰, traverse en pratique toute entreprise coopérative. Or, dans ces opérations d'habitat, où l'échange et la proximité sont quotidiens, du fait que l'on partage, non pas seulement un combat, mais aussi un lieu de vie et que l'on met en jeu l'intime, cette déprise qui permet de se ressourcer et prendre ses distances a pu difficilement se réaliser.

Aussi, sur ces deux terrains, l'engagement en situation de proximité a éprouvé les sociabilités et a conduit à une forme

30 Joseph Isaac (1996), « Les compétences de rassemblement », Enquête en ligne le 11 juillet 2013. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/773>); Breviglieri Marc, Pattaroni Luca, Stavo-Debaugé Joan (2004), *Les choses dues. Propriétés, hospitalités et responsabilités*, Rapport à la Mission à l'éthnologie.

d'épuisement, puis une déception relative. Ont été invoqués tour à tour les lenteurs des procédures (rapports d'expertise à Nanterre, action en justice à Paris) l'incapacité des tiers (avocate remplacée pour Paris) à faire aboutir positivement l'intégralité des actions entreprises ; l'incapacité des dispositifs imputée à des effets pervers, un mauvais fonctionnement ou à des personnes dites toxiques accusées de manipulation. Par exemple, à Nanterre, un des accédants a été stigmatisé en raison de son incapacité à rendre son expertise collective. À Paris, un autre l'a été en raison de son emprise sur un groupe restreint de copropriétaires et sur un usage stratégique des différences sociospatiales entre les deux corps du bâtiment, qui lui permettaient de conserver directement ou indirectement la maîtrise du collectif. Dans le fond, il ne peut vraiment y avoir de déprise quand la mobilisation a lieu chez soi.

Ces formes d'émancipation, enfin, quand elles prennent place dans des copropriétés, posent aussi la question du possible et progressif effacement de l'intérêt collectif au profit du seul intérêt individuel, notamment au gré des reventes ou des décisions d'entretien importantes du bâti. Face aux enjeux patrimoniaux énormes qu'incarne la propriété aujourd'hui comme aux perspectives de plus-value, la dimension collective apparaît sans doute bien peu armée...

Conclusion

Entre l'émancipation comme « devenir majeur » ou comme réalisation individuelle, l'habiter est susceptible de donner sa force à un commun. Si la vie privée est par essence personnelle, la vie quotidienne³¹ est partagée par tous. Nous avons vu sur deux terrains différents que la gestion collective de cet habiter produit des pratiques d'émancipation discrètes, articulées à des dynamiques conflictuelles. Trois registres d'émancipation

31 *Op.cit.*

ont été mis en évidence : des formes d'émancipation qui relèvent de contextes structurels d'abord. Elles articulent un attachement³² au caractère vital de cet habiter pour chacun d'entre nous et l'intérêt commun incarné par le collectif qui donne le sentiment à tous de pouvoir agir. Ce sentiment est renforcé par des perceptions partagées, en raison de parcours résidentiels proches ainsi que d'aspirations communes, autour de l'accès à la propriété, du projet de promotion sociale qui lui est associé comme celui de gagner prise sur sa vie. Le deuxième registre d'émancipation est celui des pratiques et paroles d'émancipation qui impliquent la question du faire ensemble. Une gestion coopérative pérenne de cet habiter nécessite un véritable travail qui participe déjà d'un processus d'émancipation. Face à l'emprise des acteurs publics et urbains, ce travail a engagé des dynamiques de contournement et de décalage, permettant aux futurs habitants de modifier la finalité même des dispositifs publics qui leur étaient alloués, afin de se les réapproprier. Le troisième registre est constitué de moments d'émancipation qui marquent des bifurcations, qu'ils soient inauguraux, de légitimation, de mise en justice ou de dépassement.

Sur la base d'une porosité entre privé et public, nous avons vu se mettre en place un processus itératif de mise en confiance qui a révélé la singularité des modes de vie de chacun, mais a fait dans le même temps de ces singularités assemblées une force commune. La portée des mobilisations peut se mesurer en termes d'amélioration du bâti, de prise de conscience de sa capacité transformatrice, de solidarité ou d'engagements dans d'autres registres que celui de la copropriété. Si les mobilisations se sont appuyées sur des questions de justice et de reconnaissance, en reprenant à leur compte les enjeux défendus par les institutions (émancipation, citoyenneté, etc.), elles l'ont fait en portant une forme de vie et des désirs

32 *Op. cit.*

différents de ceux qui étaient attendus et en trouvant d'autres interlocuteurs à qui parler (judiciaires notamment). On peut sans doute parler de processus émancipatoires, mais ceux-ci se sont produits par des pratiques discrètes de contournement progressif des dispositifs mis en place par les institutions.

Enfin, si la propriété privée a joué un rôle essentiel dans la mise en commun, nous avons vu qu'elle menace dans le même temps toute perspective émancipatrice commune. Le risque est important de voir des intérêts privés chevillés à des enjeux de valorisation patrimoniale écraser la dynamique collective. Par ailleurs la difficulté, voire l'impossibilité de se déprendre de l'engagement, quand il émerge dans le voisinage, a provoqué sur la durée, un certain épuisement, puis une déception, d'où la nécessité pour les collectifs de pouvoir compter sur des tiers susceptibles de remettre de la distance, condition indispensable à la pérennisation d'une confiance, source de tout travail d'émancipation coopérative. À Paris, après quelques années de syndic coopératif, le choix a été fait de confier la gestion du bâtiment à un syndic privé pour éviter les tensions entre copropriétaires, mais le procès, intenté contre le vendeur, l'architecte et le constructeur a été gagné. On peut considérer aujourd'hui que malgré l'instabilité constitutive de toute construction du commun, celui qui a été construit dans ces deux cas est encore latent, mobilisable. Bien qu'il y ait moins de collectifs qu'il n'y en a eu par le passé, celui-ci reste un horizon toujours présent, avec le sentiment partagé que l'histoire n'est pas close.

Chapitre III

De la ville autogestionnaire à l'habitat participatif : émanciper ou s'émanciper ?

Sabrina Bresson

Hélène Hatzfeld

Dans cet entretien avec Hélène Hatzfeld et Sabrina Bresson, réalisé par Joséphine Bastard, les chercheuses relisent leurs enquêtes à l'aune de la notion d'émancipation. Elles confrontent l'expérimentation politique municipale mise en œuvre à Louviers dans les années 1960-1970 et le mouvement de l'habitat participatif qui se développe en France depuis le début des années 2000. Ces expériences, dans des contextes différenciés d'attention à la citoyenneté, ont permis ou permettent d'engager des réflexions sur les conditions de vie à partir d'expertises partagées ou de collaborations étroites entre habitants et décideurs publics. L'objectif est d'analyser ces expérimentations en les désencastrant des catégories d'analyse auxquelles elles sont intrinsèquement liées – l'autogestion et la participation.

Entre les mouvements autogestionnaires des années 1960-1970 et les volontés de transformer les modes de gestion du collectif, de la ville et de l'habitat qui se développent au début du xxie siècle, des filiations s'expriment : comment gérer, s'établir, habiter, autrement? Comment se mobilisent les savoirs et savoir-faire citoyens et habitants? La relecture critique de ces expériences au prisme de l'émancipation fait émerger une discussion autour des effets de contextes, des rapports de pouvoirs et des jeux d'acteurs dans les processus d'oppositions aux normes dominantes. Si les idées et les pratiques se transforment, sur les deux terrains se dessinent des relations complexes à l'institution et aux contraintes, et à des idéaux d'égalité et de responsabilité. S'agit-il d'émanciper ou de s'émanciper?

Joséphine Bastard : Vous avez toutes les deux observé, dans des contextes distincts, des initiatives collectives qui visent à renouveler les cadres de la production et de la gestion urbaines, et qui posent la même question du rôle ou de la participation des habitants. Pouvez-vous définir brièvement le contexte de ces expériences ?

Hélène Hatzfeld : L'expérience qui m'intéresse ici est celle de la ville de Louviers. Cette petite ville de Normandie, dont Pierre Mendès France a été maire jusqu'en 1958, a été dite autogestionnaire dans les années 1970¹. J'y ai mené récemment une enquête, en consultant des archives et la presse locale de l'époque et en menant des entretiens avec d'anciens participants ou témoins de l'expérience. J'ai trouvé en fait une réalité complexe, qui ne peut être résumée par le seul terme d'autogestion. L'expérience commence en 1965 quand un jeune médecin atypique, le docteur Ernest Martin,

1 Le livre de Christophe Wargny, *Louviers sur la route de l'autogestion ?*, Paris, Syros, 1976 a été largement diffusé.

est élu maire. Il était connu pour être proche des gens et en particulier s'occuper des personnes alcooliques. Cette ville qui a bénéficié d'implantations industrielles récentes renouvelant sa traditionnelle économie textile, va connaître peu à peu un déclin. Elle est en particulier confrontée à la décision de l'État de créer une ville nouvelle limitrophe, aujourd'hui Val-de-Reuil. Politiquement, l'héritage mendésiste est largement revendiqué et vivement disputé aux élections municipales. Le Parti communiste est en outre une force organisée et influente. Entre 1965 et 1983, soit pendant près de vingt ans, le médecin, qui n'est pas membre d'un parti, met en œuvre puis inspire une politique qui vise à faire participer les citoyens aux affaires de la ville.

Sabina Bresson : Dans un tout autre contexte, celui des années 2000, alors que les crises économique, financière et immobilière ont déstabilisé les classes moyennes et ont limité leur accès au logement, on voit émerger ce qu'on appelle aujourd'hui en France le « mouvement de l'habitat participatif ». D'abord initié par quelques groupes pionniers constitués d'habitants militants, le mouvement de l'habitat participatif s'est fédéré autour d'un réseau d'acteurs – associations d'habitants, professionnels de la ville et collectivités – soucieux de répondre aux problématiques du logement par la mobilisation des usagers, en les plaçant au cœur de la production de leurs espaces de résidence, hors des standards de la promotion privée ou de l'habitat social. Je n'ai pas une approche monographique de ces expériences, puisque j'ai eu l'occasion de mener des enquêtes croisées² dans différents projets d'habitat participatif (réalisés ou en cours de conception). Ce qui me permet de dire que, même si ces opérations restent à la marge dans les programmes de logements en France (environ 560 opérations réalisées ou en

2 Enquêtes menées dans le cadre des programmes de recherche « Alter-prop » (financé par l'ANR, 2011-2014) et « L'habitat participatif face au défi de la mixité sociale » (financé par la Fondation de France, 2016-2017).

cours et 350 en études³), elles recouvrent néanmoins une grande diversité de pratiques, qui peuvent prendre des connotations sociales très différentes. Le point commun de ces opérations, c'est qu'elles sont portées par des groupes de particuliers qui souhaitent concevoir, construire et gérer collectivement leurs logements, mais surtout répondre pragmatiquement à la question de l'accès à un logement de qualité, en mutualisant une partie des ressources et des contraintes. Le phénomène est essentiellement urbain et concerne des ménages qui aspirent à rester à proximité des centres urbains ; mais leurs revenus, dans des contextes immobiliers tendus, ne leur permettent pas d'accéder aux logements auxquels ils prétendent. Certains ne sont pas éligibles au logement social, mais ne peuvent pas non plus accéder à la propriété dans les quartiers centraux et sont souvent contraints de passer par la location privée qu'ils estiment pourtant trop coûteuse et de qualité médiocre. D'autres remplissent les critères d'attribution des HLM, mais ne sont pas satisfaits de l'offre. Tous aspirent à davantage de maîtrise de leurs conditions de logement. Pour ces ménages, l'habitat participatif se présente alors comme une alternative, une proposition qui n'existe pas sur le marché, entre habitat social et parc privé, propriété et location, individuel et collectif... On observe également des projets en milieu rural. Les motivations sont alors différentes, ce n'est pas tant la question de l'accès au logement qui est posée, que celle du dynamisme des territoires. Par exemple, les projets d'habitat participatif peuvent proposer une certaine mixité fonctionnelle, mêlant logements et activités économiques.

3 Il n'y a pas de statistique précise sur le nombre d'opérations d'habitat participatif réalisées en France, mais un recensement interactif à l'initiative de la Coordin'action, qui fédère les associations et groupes d'habitat participatif à l'échelle nationale. Voir <https://www.habitatparticipatif-france.fr/?HPFRecherche> [consulté le 13 janvier 2023].

Le point commun des expériences que vous avez étudiées est donc la volonté de faire participer les habitants à la production urbaine, mais les contextes sont très différents. Quel est l'intérêt de la mise en perspective ?

SB : De mon point de vue, il existe une filiation entre les expériences autogestionnaires des années 1960-1970 et les expériences d'habitat participatif récentes. Le Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré (MHGA), qui est le « canal historique » de ce qu'on appelle aujourd'hui l'habitat participatif, s'est développé dans le même contexte que celui décrit par Hélène à Louviers, à savoir celui de nouvelles expériences politiques développées à gauche par le Parti socialiste unifié et les Groupes d'Action municipale. Le MHGA a porté des projets pionniers d'habitat groupé dans ces années-là (par exemple aux Béalières à Meylan à côté de Grenoble ou dans la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq), dont les militants de l'habitat participatif d'aujourd'hui se réclament. Il y a une proximité culturelle et idéologique certaine. Je vois une continuité dans la recherche de contre-modèles aux formes dominantes de production et de gestion urbaines, dans l'expérimentation de modes d'organisation sociale moins cloisonnés, faisant plus de place aux savoirs et aux attentes des citoyens. Dans l'habitat participatif, l'alternative ne se situe pas seulement autour des questions économiques d'accès au logement, elle réside surtout dans la manière dont les habitants peuvent s'impliquer collectivement dans la production de leur habitat, et plus globalement de la ville. L'idée de participer, de prendre part, de « faire », est importante, mais il s'agit de « faire par soi-même », de « faire ensemble » et de « faire de manière responsable et durable ». On retrouve d'ailleurs ces trois idées dans le vocabulaire utilisé par les groupes d'habitats participatifs, autour des trois préfixes auto-, co- et éco- : par exemple autopromotion,

autoconstruction, autogestion reflètent l'idée du « faire par soi-même » et de la prévalence de la décision des habitants ; cohabitat, collaboration, coproduction traduisent l'idée du « faire ensemble », du partage et de la vie collective ; écohabitat, écoquartier, renvoient à la responsabilité écologique, aussi bien dans le choix des matériaux de construction que des modes de vie. Ces idées ne s'exprimaient certainement pas en ces termes dans les années 1960-1970, où la montée de l'individualisme, l'attention à l'environnement et à la gestion des ressources ne dominaient pas les préoccupations sociales et les pratiques urbanistiques en France. Néanmoins, la mise en perspective de ces deux exemples nous intéresse car elle interroge les évolutions idéologiques et le rapport au politique de groupes sociaux qui semblent véhiculer les mêmes valeurs à des périodes distinctes. D'une certaine manière, c'est comme si les militants de l'habitat participatif étaient les enfants ou les petits-enfants des militants de l'autogestion post-1968. Je n'ai pas fait d'enquête approfondie sur les trajectoires familiales des militants de l'habitat participatif aujourd'hui, mais parmi ceux et celles que j'ai rencontrés, deux ou trois m'ont raconté qu'ils avaient vécu des expériences de vie communautaire durant leur enfance dans les années 1970. De même, dans les groupes du MHGA, certains habitants, désormais soixantaires ou septuagénaires, racontent que leurs enfants se lancent aujourd'hui dans des projets d'habitat participatif. Au-delà des filiations concrètes, il y a des proximités sociales et culturelles entre ces deux groupes, qui, à trente ou quarante ans d'écart, représentent la « nouvelle classe moyenne » de leur génération ou les « aventuriers du quotidien » tels que les décrivait Catherine Bidou au début des années 1980⁴. La confrontation nous permet donc de réfléchir aux continuités et aux ruptures idéologiques entre ces deux générations.

4 Bidou Catherine, *Les aventuriers du quotidien*, PUF, Paris, 1984.

HH : Oui, il y a sans aucun doute des continuités souterraines. Moins en termes de transmission d'histoires et d'expériences que d'aspirations profondes, dont les expressions changent, se remodelent en se confrontant à de nouveaux enjeux comme les enjeux écologiques et à l'institutionnalisation d'attentes, comme la participation. Ce qui s'est passé dans la ville de Saillans dans la Drôme à la suite des élections municipales de 2014 est significatif de cet entrecroisement entre des champs d'expériences et des horizons d'attente. J'ai été particulièrement intéressée de constater qu'à Louviers les catégories dont nous nous servons habituellement (autogestion, démocratie participative) sont inadéquates, qu'elles enferment dans des labels très simplificateurs, des réalités beaucoup plus complexes. Il n'y a pas de généalogie au sens biologique. Dans certains contextes, des expérimentations entrent en convergence avec des notions, avec des imaginaires qui circulent et se recomposent continuellement. Dans la mise en perspective entre nos deux recherches, il est sans doute plus intéressant de se demander de quel répertoire les gens disposaient, quelle intelligibilité des situations ils avaient, quels problèmes ils ont formulés et affrontés, plutôt que de chercher à tout prix des similitudes ou des filiations.

Il y a cependant des similitudes. Par exemple, vous évoquez à plusieurs reprises le terme « militants ». Pouvez-vous nous en dire plus sur le rapport de ces groupes au militantisme ? Qu'est-ce qui diffère ?

HH : Une première précision s'impose. Ce n'est pas un militantisme de parti. Si, en 1965 à Louviers, une part des conseillers municipaux majoritaires est membre ou proche du Parti communiste, les autres ne sont membres d'aucun parti. Lors de la deuxième expérience municipale, en 1976, seuls deux des conseillers municipaux sont membres d'un parti, le

Parti socialiste unifié, alors porteur des idées d'autogestion. Les autres se réclament soit du mendésisme soit d'une sensibilité libertaire. C'est d'abord un militantisme citoyen, avec une forte tonalité éthique. La profession de foi rédigée par le docteur Ernest Martin, futur maire, pour les élections municipales de 1965, est d'une force étonnante. Après 1969, ce militantisme citoyen s'associe à un militantisme plus proche de celui de l'extrême-gauche. En témoigne le nom de l'organisation informelle qui rassemble alors les plus actifs : comité d'action de gauche. Celui-ci, dans sa conquête de la municipalité entre 1969 et 1977, s'appuie en fait sur des forces très larges. Il s'inscrit dans un climat d'extrême tension entre gauche et droite dans la ville : de nombreux petits journaux, affiches, caricatures sont diffusés ou collés sur les murs. Ce militantisme prend aussi une forme juridique avec la dénonciation de diverses fraudes et manipulations électorales des adversaires. Il est avant tout un militantisme d'action. Si le comité d'action de gauche dénonce la société de consommation et de loisirs qui rend les gens passifs ou la culture dominante qui est source d'aliénation, il expérimente de nombreuses pratiques alternatives : contraception et avortement, spectacles avec des chanteurs engagés, en soutien à des luttes, réunions dans les quartiers pour élaborer le Plan d'occupation des sols ou aider les habitants à prendre en mains la résolution de leurs problèmes...

SB : On peut probablement aussi qualifier le mouvement de l'habitat participatif de « militantisme d'action », dans le sens où il n'y a pas d'affichage politique et où il s'agit avant tout de répondre pragmatiquement à la question du logement. Néanmoins, les projets sont très souvent le fruit d'une collaboration entre un groupe d'habitants et une collectivité. Cette collaboration peut être plus ou moins heureuse, mais on peut dire que presque aucun projet d'habitat participatif ne se réalise sans le soutien des institutions. Cet engagement des collectivités est très souvent lié à l'engagement d'un

élu ou d'un responsable de service qui porte les projets à l'échelle locale. S'il n'y a pas d'affichage partisan dans ces démarches, le registre de l'action est souvent celui de la démocratie participative et/ou de l'écologie. D'ailleurs, à deux exceptions près, les collectivités à l'origine du réseau en faveur du développement de l'habitat participatif en 2010 sont dirigées par le parti socialiste ou par les écologistes. Du côté des groupes d'habitants, on retrouve cette volonté de ne pas associer les projets d'habitat participatif à des logiques partisans, malgré des revendications idéologiques affirmées, qui peuvent s'exprimer sans nécessité de supports organisationnels ou dans des formes associatives ouvertes (culturelles, artistiques, familiales, humanitaires, etc.). Parmi les premières expériences des années 2000, on observe deux tendances principales : la première, proche des milieux altermondialistes, milite pour la propriété collective et la sortie du système spéculatif, en revendiquant la reconnaissance du statut des coopératives d'habitants ; alors que la seconde, plus proche des réflexions de l'économie sociale et solidaire, se focalise sur l'autopromotion permettant des circuits courts et donc une maîtrise totale du projet immobilier par le groupe d'habitants. Il existe évidemment des postures intermédiaires ou hybrides, mais le spectre est large, du militantisme du « do it yourself », à des formes de solidarité et de remise en cause de la propriété privée.

Hélène, tu as parlé d'un médecin, toi Sabrina, de classes moyennes. Alors qui sont les gens qui s'engagent dans les expériences que vous observez ?

SB : Bien que les postures idéologiques des groupes et les degrés de politisation varient, on reproche souvent aux projets d'habitat participatif d'être trop homogènes socialement, de favoriser l'entre-soi. Il est vrai que les premières expériences réunissaient généralement des habitants-militants, issus des

métiers de la ville, de la culture, de l'éducation ou de la santé, avec des niveaux de diplômes élevés et impliqués dans des réseaux associatifs locaux. Cependant, une vingtaine d'années après le démarrage des premières opérations, l'habitat participatif a essaimé et intéresse non seulement de plus en plus de collectivités, mais aussi des organismes HLM et même des promoteurs privés. Si les projets des années 2000 étaient presque toujours initiés par des groupes d'habitants, depuis les années très récentes (après 2015) on voit de nouveaux projets se développer, moins normatifs, davantage initiés par les institutions et surtout impliquant des populations plus variées, avec des engagements plus distanciés au projet. L'intérêt croissant des organismes HLM, en particulier, me semble marquer un tournant. Les opérations récentes initiées par des bailleurs, en locatif ou en accession sociale à la propriété, sont intéressantes à observer car elles s'inspirent des expériences militantes, tout en « se débarrassant » du collectif d'habitants préexistant au projet. Les habitants sont recrutés par le bailleur et ne se connaissent pas au préalable. Ils ne se retrouvent pas autour de valeurs partagées ou d'engagements communs, mais plutôt autour de leur volonté d'habiter dans des logements innovants et de leur intérêt pour le programme en lui-même. Pour certains militants de la première heure, c'est une contradiction importante, mais on peut aussi y voir une évolution du modèle, un glissement d'une logique militante à un engagement « ici et maintenant », qui permet de toucher d'autres catégories sociales qui n'auraient pas les ressources (temporelles, culturelles, financières) pour se lancer spontanément dans une telle expérience et/ou qui ne se retrouveraient pas dans les normes et les valeurs véhiculées par certains groupes militants de l'habitat participatif. En d'autres termes, dans les années récentes, les ménages qui s'engagent dans l'habitat participatif se diversifient et les groupes qui se constituent sont socialement plus mixtes.

HH : De 1965 à 1969, date à laquelle le médecin perd les élections, je n'ai d'informations que sur les conseillers municipaux : les élus sur la liste du docteur Martin (Union des gauches) sont essentiellement ouvriers et enseignants (surtout instituteurs). À la suite du mouvement de 1968, un courant plus large, plus jeune, politisé, en cours d'études, mais aussi ouvriers ou cadres, se constitue. Capitalisée par une partie des anciens conseillers municipaux, la mobilisation permet une reconquête progressive de la majorité électorale puis de la totalité des sièges en 1977. Sur les 27 conseillers municipaux, la moitié sont alors ouvriers (7) ou dans l'enseignement (7 aussi dont 3 instituteurs, 2 professeurs du secondaire, un conseiller pédagogique), mais figurent aussi des artisans, des chefs de petites entreprises (comme Henri Fromentin imprimeur, maire de 1976 à 1983) et des techniciens, ainsi qu'un médecin (le docteur Martin), un attaché d'administration, un inspecteur de l'enregistrement. Le niveau social est donc un peu plus élevé, mais la composante ouvrière reflète bien la présence d'une forte population liée aux industries dans la ville. Il y a aussi nettement plus de femmes (6 sur 27 élus), mais les femmes sont très présentes et actives tant dans la commission information que dans les services municipaux dédiés à la famille et à la santé. Cette répartition est traditionnelle, mais les activités qu'elles développent ont laissé un souvenir d'expériences novatrices et de lutte contre les préjugés et comportements patriarcaux.

Vous n'avez pas parlé d'émancipation... Est-ce que le terme « émancipation » est utilisé dans les situations étudiées ? Sinon, comment parlent-ils de ce qu'ils font ?

HH : À Louviers, pour toute la période étudiée, le terme « émancipation » n'apparaît pas dans les documents. Il n'est pas non plus utilisé par mes interlocuteurs dans l'enquête. Deux objectifs dominant, différemment liés

selon les personnes et les périodes : transformer l'exercice du pouvoir à l'échelle municipale et mettre en œuvre des conditions d'épanouissement des hommes et des femmes. Les façons de désigner la politique mise en œuvre évoluent, tout en gardant des principes semblables. En 1965, il est question de « démocratie communale » : celle-ci se traduit par la mise en place de plusieurs commissions et d'un atelier d'urbanisme. Alors que, dans les quelques villes en France où des municipalités avaient instauré des commissions dites extramunicipales, c'était le conseil municipal qui désignait leurs membres en tant que « personnalités qualifiées », à Louviers, la participation à celles-ci était ouverte à tous les citoyens, même si l'on ne sait pas exactement leur composition. Au début des années 1970, le projet politique du comité d'action de gauche est exprimé à travers des slogans. Les plus affirmés sont : « Rendre le pouvoir aux citoyens » et « Information participation contrôle ». L'exigence de « démocratie directe » est aussi forte. On trouve parfois l'expression « socialisme autogestionnaire ». Mais cet objectif politique est clairement sous-tendu par la volonté de donner aussi aux citoyens du pouvoir sur leur vie en créant des conditions pour leur émancipation des contraintes sociales : les ateliers d'expression libre et les terrains d'aventure pour les enfants et adolescents, un centre de conseil, aide, préparation à l'accouchement sans douleur pour les femmes, la pratique de la naissance sans violence sont particulièrement représentatifs de cette volonté d'émancipation des personnes et pas seulement de classes ou de groupes sociaux.

SB : Dans le cas de l'habitat participatif, la notion d'émancipation n'est pas mobilisée non plus, mais la question du choix des termes employés est centrale. La terminologie a beaucoup évolué et la définition d'un vocabulaire commun a participé à structurer le mouvement et à lui donner de la visibilité. J'évoquais plus haut la filiation revendiquée avec les mouvements autogestionnaires des années post-1968 et

notamment le Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré. Pourtant, au début des années 2000, on parle d'« habitat groupé », la notion d'autogestion disparaît. Je n'ai pas d'éléments d'enquête qui permettent de savoir pourquoi, mais on peut imaginer que c'est en lien avec la volonté de ne pas avoir d'affichage partisan, la notion d'autogestion étant peut-être trop connotée politiquement. C'est une posture ambiguë, mais en même temps stratégique, puisqu'il s'agit pour les groupes d'habitants d'aboutir à une reconnaissance législative. En 2009, une proposition de loi de Noël Mamère réintroduit la notion de « coopérative d'habitants » sans succès. C'est à partir de 2010 que les associations d'habitants se fédèrent autour de la notion, plus en vogue, d'« habitat participatif », pour rendre visible le mouvement et le légitimer au-delà de la diversité des postures et des initiatives. Ce terme correspond mieux au registre de l'action publique, facilite les négociations avec le gouvernement et la reconnaissance légale. Ce qui a abouti à la définition dans la loi ALUR de 2015 de l'habitat participatif, selon deux formes qui sont la coopérative d'habitants et la société d'attribution et d'autopromotion. Le champ lexical utilisé dans la loi tourne autour de la prévalence du collectif et reprend le registre de la démocratie participative : « citoyenneté », « participation », « commun », « partage », « solidarité ».

Si le terme « émancipation » n'est pas utilisé, l'idée semble présente. De quoi ces groupes veulent-ils s'émanciper ? De quelles normes, injonctions ou façons de faire ?

HH : Si le mot n'est pas écrit, l'idée est effectivement très présente. Il s'agit d'abord de libérer les communes de la tutelle administrative de l'État, qui en fait des « mineures », puisqu'on est avant la décentralisation. Entre 1965 et 1969, le maire prend ainsi plusieurs initiatives sans attendre l'accord préfectoral,

ou ne respecte pas les procédures légales, attitudes qui lui attirent les foudres des représentants de l'État et favoriseront la décision du préfet de dissoudre le conseil municipal en 1969. La création de commissions et d'ateliers pour préparer des décisions conduit à l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme qui s'oppose à celui rédigé par les services du ministère de l'Équipement. Cette démarche prend clairement le contrepied de la prérogative exclusive des élus qui caractérise la démocratie représentative. Mais l'idée que les citoyens peuvent participer aux décisions est étroitement liée à la condition de leur libération des contraintes qui pèsent sur eux, en particulier des contraintes intériorisées, des préjugés d'ignorance, d'incompétence ou d'irresponsabilité, des normes de hiérarchie et de soumission aux pouvoirs établis, qui sont recouvertes par le terme d'« aliénation ». C'est cette forme d'émancipation qui prévaut après 1969. Elle est d'autant mieux comprise et partagée dans la population à ce moment-là que le maire de droite, Rémy Montagne, qui succède au docteur Martin, affiche fortement les principes normatifs de sa conception de la politique et de la démocratie comme apanages exclusifs des représentants élus, considérés comme seuls responsables : suppression des commissions ouvertes et des ateliers d'expression libre, suprématie du maire, rôle traditionnel de la femme au foyer... Dans l'imbrication entre émancipation communale, émancipation politique des citoyens et émancipation des personnes dans leurs conceptions et leurs comportements, le docteur Martin est le plus engagé. Ce qui lui vaut des incompréhensions et des inimitiés, y compris au sein du comité d'action de gauche. C'est l'une des raisons qui conduit au choix d'une personnalité plus consensuelle et mesurée comme tête de liste aux élections, à partir de 1969 : l'ancien résistant Henri Fromentin.

SB : L'idée d'émancipation dans l'habitat participatif est présente dans la recherche d'un « autrement » : « concevoir

l'habitat ou la ville autrement », « habiter autrement », « consommer autrement », etc. Les groupes d'habitants revendiquent en premier lieu la recherche d'alternatives aux cadres de production classiques du logement. Il s'agit pour eux de s'émanciper de diverses contraintes : celles du marché immobilier, celles liées aux modes d'accès au logement (habitat social ou promotion privée, accession ou location), au rapport à la propriété, ou encore aux typologies architecturales (individuel ou collectif) et aux implantations urbaines (urbain, périurbain, rural). L'idée d'une troisième voie, d'un tiers-secteur de l'habitat, d'un autre possible, est récurrente et se concrétise à la fois dans les montages juridico-financiers – notamment dans le modèle coopératif qui rompt avec l'idée de propriété privée – et dans l'implication des habitants dans la conception et la gestion de leurs logements. L'habitat participatif se fonde sur la mobilisation de la société civile et les expertises/compétences/savoirs habitants. Ce mode de production de l'habitat implique donc un dessaisissement des professionnels et ce que Catherine Neveu appelle un « ensauvagement des institutions », qui peuvent aboutir à des formes de collaborations inédites (par exemple entre architectes et habitants, entre collectivités et habitants ou entre organismes HLM et habitants). Au-delà des modes de production ou de gestion de l'habitat, c'est également le renouvellement des modes de vivre ensemble qui est interrogé dans ces projets. En réaction à la montée des individualismes, les groupes d'habitats participatifs proposent des formes de mutualisation et de partage au quotidien (mutualisation des moyens et des ressources, partage d'espaces, d'équipements et de temps, entraides et solidarités), qui les émancipent de la société de consommation ou de l'économie de marché. Les groupes se réclament d'ailleurs souvent de l'économie sociale et solidaire.

L'idée d'émancipation s'exprime donc différemment d'un exemple à l'autre. Que traduit cette différence ?

SB : Dans les deux cas, on s'émancipe des pouvoirs établis, essentiellement représentés par les institutions et l'État à Louviers, mais par l'économie de marché et la mainmise des professionnels dans le cas de l'habitat participatif. On lit au travers de cette différence les évolutions économiques, sociales et politiques des cinquante dernières années, qui font varier les manières de justifier des projets aux objectifs pourtant assez proches. Il y a à la fois des continuités dans les valeurs associées aux expériences que nous regardons, et des ruptures ou des déformations dans la mobilisation de certains concepts. Le renouveau de l'idée d'autogestion est à ce titre particulièrement intéressant. Les militants de l'habitat participatif l'actualisent dans un contexte de crispation autour des questions d'accès au logement, de lien social et de développement urbain durable. Néanmoins les connotations politiques du terme autogestion ont changé, il ne renvoie plus systématiquement, pour celles et ceux qui l'utilisent, à un vocabulaire « de gauche ». Si l'autogestion a défini dans les années post-68 une identité politique, voire un mouvement social, elle est revendiquée aujourd'hui dans l'habitat participatif davantage comme une pratique, liée à l'idée du « faire par soi-même » dont je parlais plus haut et de se déprendre des contraintes de l'économie de marché.

HH : C'est intéressant de voir comment les mots circulent, disparaissent et parfois réémergent, toujours avec de nouveaux sens, de nouveaux enjeux, associés à d'autres mots qui les colorent différemment. Ainsi à Louviers, on voit la gestation d'une participation acceptable à gauche, alors qu'elle est largement combattue jusqu'au milieu des années 1970. Elle est en effet considérée à gauche comme une collaboration de classes parce qu'elle a été instaurée par le Gaullisme comme « participation du Capital et du Travail

à la gestion de l'économie », appliquée dans les entreprises à partir de 1959 ; puis elle a inspiré la réforme de l'Université à la rentrée de 1968 qui institue des conseils élus, élections très boycottées au début. À Louviers, on voit aussi une forme de participation s'institutionnaliser. Cette expérimentation est alors possible à l'échelon communal. Dans un contexte où le pouvoir local des grandes villes commence seulement à émerger, préfigurant la décentralisation, où la région n'est pas une collectivité locale, où le conseil général du département, élu au niveau des cantons, est placé sous l'autorité exécutive du préfet, la commune est la seule institution où les élus bénéficient à la fois d'une proximité avec les électeurs et d'une possible distanciation avec l'État central. Le Parti socialiste, au niveau national, fait d'ailleurs de la participation un cheval de bataille dans son *Manifeste municipal* de 1976 ; préparant les élections de 1977. Il précisera toutefois prudemment que « la légitimité ne saurait jamais procéder en dernier ressort, demain comme aujourd'hui, que du suffrage⁵ universel ». À Louviers, la participation est étroitement liée à la mise en œuvre de deux exigences : l'information, dont on comprend bien encore aujourd'hui l'importance, pensée à double sens, de l'institution vers les citoyens et inversement, et le contrôle, mot qui a largement disparu du répertoire des mobilisations démocratiques.

Vos deux exemples interrogent largement le rapport de la société aux institutions. Comment l'analysez-vous ?

HH : L'histoire de Louviers montre bien comment l'expérimentation n'est pas nécessairement en marge des institutions, mais, comme l'explique Pascal Nicolas Le Strat⁶,

5 Parti socialiste, *Projet socialiste pour la France des années 80*, Paris, Club socialiste du Livre, 1980, p. 131.

6 Pascal Nicolas-Le Strat, « Arts de faire micropolitiques », *Inter*, n° 120, 2015, p. 4-5.

elle travaille l'institution en son cœur, met du jeu dans ses rouages, en révèle les possibles. Les relations aux institutions sont paradoxales à Louviers. À la fois l'expérience est menée à partir de la position institutionnelle d'une municipalité et elle la subvertit. Elle refuse aussi de s'inscrire dans la forme organisée des partis politiques, repousse les avances du Parti socialiste en émergence. Mais de fait le rôle joué par le comité d'action de gauche s'apparente à celui d'un parti politique porteur d'idées et d'une conscience politiques. On peut prendre un autre exemple : les municipalités de Louviers qui nous intéressent défendent vigoureusement les services publics, s'opposent aux privatisations préconisées par la droite. Elles mettent en œuvre une politique de gratuité tant pour les transports par cars, qu'elle institue, que pour la culture. Mais en fait le financement se fait par l'impôt, ce qui n'est pas toujours compris par la population et sert d'argument aux adversaires. La commission finances établit une gestion rigoureuse, sur la base d'une comptabilité analytique. Mais un responsable se plaint en entretien qu'il a été soumis à une absence de contrôle, à des vols de matériel... D'autre part, le service public, tout en restituant à la municipalité la gestion et le financement, s'accompagne d'une logique managériale : que la gestion soit assurée directement par l'administration municipale ou déléguée à un organe tiers, elle échappe au contrôle des citoyens. Il est clair qu'à Louviers, s'il est prévu que le budget, comme toutes les décisions municipales, soit préparé et adopté dans des commissions, la gestion proprement dite des services publics ne fait pas l'objet d'une réflexion en tant que telle. Ces exemples révèlent l'importance des « zones grises » suscitées par les expérimentations, pas au sens moral, mais plutôt du sfumato qui invite à voir à la fois les relations entre les figures et les contextes différemment, à ouvrir de nouveaux champs.

SB : À l'inverse, dans le cas de l'habitat participatif, le mouvement part d'initiatives habitantes et s'institutionnalise

progressivement. En général, l'intervention des institutions se limite à faciliter l'accès au foncier et à apporter un support administratif et technique. Les relations n'en sont pas moins, là aussi, paradoxales et, dans les projets initiés par les habitants, la recherche de soutiens institutionnels se heurte parfois aux convictions les plus tranchées des groupes et nécessite des formes de compromis ou de négociations. Pour les projets totalement institutionnalisés, initiés par les collectivités ou les organismes HLM, les contraintes sont énoncées dès le départ et les groupes d'habitants constitués a posteriori doivent s'y résigner. Dans les deux cas, les relations ne sont pas simples et l'intervention d'acteurs tiers est courante (assistants à la maîtrise d'ouvrage, accompagnateurs ou facilitateurs de projets, consultants, etc.). C'est une manière de réintégrer des intermédiaires, de l'épaisseur dans la relation des habitants aux institutions et réciproquement. Là aussi il y a des « zones grises », des enchevêtrements d'acteurs parfois difficiles à dénouer, avec des habitants à double voire triple casquette (par exemples des habitants assistants à la maîtrise d'ouvrage ou architectes de leur propre projet, ou des habitants qui occupent des postes à responsabilité dans les collectivités qui soutiennent leurs projets). Il n'y a donc pas de contradiction systématique, entre les habitants d'un côté et les institutions de l'autre. Il y a un réseau complexe et mouvant de relations qui se tissent, qui peuvent aller du conflit, à la négociation, au compromis, à la collaboration, parfois à la connivence.

Comment se partage l'expertise, se répartissent les différents rôles et s'organise la prise de décision dans les groupes observés ?

HH : La démocratie pensée et mise en œuvre à Louviers est une démocratie de l'égalité des positions et du consensus. Au sein du comité d'action de gauche, le refus du vote est un principe. Les questions sont tranchées par de

longues discussions émaillées de vives contradictions, dont témoignent les comptes rendus. Il semble qu'il n'y ait eu que deux occasions où les participants ont dû se résoudre à un vote, d'ailleurs refusé par certains. Dans l'organisation de la municipalité, la structure emboîtée de commissions et ateliers ouverts, à partir de 1976, vise clairement à démultiplier les lieux d'information, de débat, d'élaboration, voire de prédécision, même si pour des raisons légales le conseil municipal garde le pouvoir de décision. En pratique, cette structuration fonctionne à peu près pour la préparation du contre-schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, mais la fréquentation des commissions et ateliers décline rapidement. Ce système repose aussi sur une tentative de mettre à égalité les élus, les experts ou techniciens et les citoyens. Henri Fromentin, le maire élu en 1976, affirme ainsi clairement « l'égalité d'expression » et l'exigence d'une « remise en cause fondamentale des fonctions de “premier magistrat” telles qu'elles sont habituellement définies »⁷. Mais dans les faits, la répartition des rôles n'est pas sans tensions. Quelle latitude de décision peut avoir un service municipal sans en référer à l' élu ? Comment faire circuler les informations émanant de la population tant auprès des élus que des services municipaux sans créer de passe-droits ou de hiérarchie ?

SB : La formalisation des projets d'habitat participatif passe par un ensemble de pratiques collectives, de discussions, de rencontres pour faire exister le groupe. L'investissement des habitants au quotidien est donc relativement lourd et implique un « coût social », en termes de compétences, de relations et surtout de temps, parfois difficile à assumer. Bien que les modes d'organisation varient d'un projet à l'autre, on retrouve des principes constants en ce qui concerne la division

⁷ Henri Fromentin, « Monsieur le maire, un citoyen comme les autres », in Christophe Wargny, op. cit. p. 152-154.

des tâches ou la prise de décision. Premièrement, les groupes s'organisent le plus souvent en commissions spécialisées, afin de répartir le travail en fonction des compétences et des envies de chacun, ce qui implique une coordination importante du groupe dans son ensemble. Deuxièmement, l'idéal démocratique prôné dans l'habitat participatif conduit à prendre des décisions selon le principe coopératif « une personne = une voix », qui vise l'égalité des responsabilités de chacun, quelle que soit sa part dans le projet. Certains groupes choisissent de valider leurs décisions par le vote à la majorité, alors que d'autres y sont opposés et préfèrent prendre des décisions au consensus. Le fait d'éviter le vote est une manière de reconnaître l'intérêt de tous les points de vue, même les plus divergents, et de trouver des solutions qui satisfassent l'ensemble des opinions émises.

Ce qui signifie que vous observez des rapports de pouvoir ou peut-être des conflits au sein des groupes? Comment se règlent-ils?

SB : Les groupes rencontrés revendiquent une certaine horizontalité des relations et affirment que tous les habitants prennent part aux décisions. Toutefois, dans la pratique, ces principes ne sont pas appliqués sans difficulté et l'égalitarisme affiché a parfois été contredit lors de mes observations. J'ai par exemple constaté que les rapports d'âge, d'ancienneté et de genre font apparaître des oppositions latentes ou des formes de prédominance de certains membres des groupes, notamment de ceux qui maîtrisent mieux que les autres les questions techniques (financières, juridiques, constructives). On peut aussi se poser la question du rapport à la décision et des conflits possibles quand les statuts d'occupation sont mixtes. Pour les groupes qui mélangent des copropriétaires et des locataires sociaux par exemple, l'intégration des derniers n'est pas toujours évidente. Les groupes d'habitats participatifs

produisent un discours très maîtrisé sur leurs pratiques et il est difficile d'enquêter sur les conflits. Généralement les groupes prévoient/formalisent des modes de gestion des conflits, qui se règlent souvent par une médiation assurée en interne. Pour les projets initiés par les institutions, c'est souvent le rôle des acteurs tiers, notamment des « facilitateurs » ou des « accompagnateurs ». Cependant, ces derniers ne sont présents que dans la phase de conception du projet, leur mission s'arrête à la livraison des logements, ce qui laisse parfois les habitants désemparés. Je pense notamment à un groupe d'habitants, dont le projet a entièrement été porté par un organisme HLM et un assistant à la maîtrise d'ouvrage. Après leur emménagement, les habitants ont dû apprendre à vivre ensemble et à s'organiser par eux-mêmes, ce qui ne s'est pas fait sans heurts.

HH : À Louviers, en 1969, un vif conflit oppose les élus communistes au maire : ils lui reprochent son autoritarisme et un excès de volontarisme dans les dépenses municipales. Mais il est aussi dû à la nouvelle ligne politique adoptée par le Parti communiste après 1968. Le refus des conseillers municipaux communistes de voter le budget supplémentaire et le refus du maire de modifier celui-ci provoquent la dissolution du conseil municipal par décision préfectorale. Ensuite, lorsque les élus du comité d'action de gauche et leurs alliés du PSU dirigent la ville, la gestion des centres de loisirs, jugée trop libertaire par une partie de la population et certains élus, conduit à des démissions. L'expérience s'achève dans un climat de tensions et par une désagrégation de l'équipe municipale et de ses soutiens militants. Si l'échec est en partie dû à la personnalité du médecin, inspirateur de l'expérience, il tient plus profondément à une conception de la démocratie ignorant la place du conflit. Globalement, il tient aussi aux décalages croissants entre les conceptions des militants et les nouvelles conditions créées par les mutations économiques, sociales et politiques qui caractérisent les années 1970. Les

fermetures d'entreprises se sont multipliées, le chômage est devenu une préoccupation majeure et l'espace politique que le comité d'action de gauche avait pu occuper entre les partis a disparu avec la montée au pouvoir du Parti socialiste. Le projet politique du comité d'action de gauche consistant à « rendre le pouvoir aux citoyens » s'est effacé, confronté à ses propres contradictions et à la nouvelle conjoncture.

Est-ce qu'il y a des sujets spécifiques qui sont source de conflits ? Pouvez-vous citer des exemples ?

HH : Un exemple, relaté par le journal local, *La Dépêche*, en décembre 1977, a beaucoup marqué les esprits à l'époque et est resté dans les mémoires. Une école primaire doit-elle être dotée de clôtures ? Le docteur Martin, alors conseiller municipal adjoint à l'urbanisme, inspirateur du projet politique depuis 1965, défend le principe de clôtures de faible hauteur (60 cm) au nom de « l'école ouverte sur la ville ». Il se heurte à la direction de l'école, aux enseignants et aux parents qui approuvent la proposition de l'ingénieur des Travaux publics de l'État de créer des séparations claires et infranchissables (1,60 m) pour des raisons de sécurité et d'hygiène. Cet affrontement apparemment anecdotique est significatif de la contradiction entre des conceptions à la fois de l'éducation (« école ouverte »/« ghetto »), de l'urbanisme (favorisant la rencontre/répondant à des fonctions) et de l'élaboration de décisions démocratiques. Le principe de l'égalité de légitimité des citoyens, des élus et des experts techniques, fortement affirmé par le comité d'action de gauche, est ici battu en brèche. Le docteur Martin a dû s'incliner.

Un autre exemple concerne le nom d'un jardin public. Qui a la légitimité de changer le nom d'un parc urbain ? L'affaire rebondit de mois en mois en 1977-78 à coups de communiqués dans *La Dépêche*. C'est une association de quartier, « le comité de défense des quartiers Ouest » qui est à l'origine du conflit

avec la municipalité : s'insurgeant contre la transformation d'un « petit bois » en « parcours de motocross », il réclame d'abord que « le jardin de Saint Lubin [demeure] un lieu privilégié de promenade, de repos, de jeu pour les enfants et de fête ». Puis il propose d'« officialiser le territoire de ce jardin en lui attribuant le nom de Parc Eonin », célébrant ainsi un résistant local. La municipalité s'y oppose. Pourquoi ? D'abord – raison occultée – parce que le comité est animé par des opposants politiques, membres ou proches du Parti communiste. Mais surtout, ce conflit est révélateur d'une autonomisation des citoyens auxquels les élus municipaux sont censés avoir rendu le pouvoir. En retournant ce pouvoir contre la municipalité à propos de la dénomination d'un espace de quartier, ils posent la question de l'échelle urbaine à laquelle ce pouvoir s'exerce (leur quartier?). Ils mettent à nu l'ambiguïté d'un pouvoir des citoyens qui est traversé/travaillé par l'existence de forces politiques organisées.

SB : Comme je le mentionnais plus haut, il n'est pas évident d'enquêter sur les conflits dans l'habitat participatif car il y a un discours très unifiant, sur lequel se construit le groupe et donc le projet de vie collective, en particulier dans les groupes les plus militants de la première heure. Je dirais que les conflits observés sont différents selon le moment du projet. Les conflits qui interviennent pendant le temps de conception, en amont du montage technique et financier, sont souvent liés à des désaccords sur les valeurs que les futurs cohabitants entendent partager. À ce stade, ils sont difficilement solubles et conduisent souvent à l'éclatement ou à la recomposition du groupe. Les conflits qui interviennent une fois les logements livrés sont d'une tout autre nature. Ils concernent davantage le quotidien, les modes de vie et posent la question des limites du partage. J'ai par exemple pu observer à plusieurs reprises des tensions autour des enfants, en particulier autour de leurs comportements ou de leurs pratiques dans les espaces partagés. Dans les témoignages des

années 1980 du MHGA, la place des enfants était déjà citée comme principale source d'oppositions entre les ménages. Mais paradoxalement, c'est aussi à ce sujet que les retours d'expériences sont les plus enthousiastes. Quoi qu'il en soit, les conflits générés par la cohabitation sont surmontés et réglés en interne, les habitants non pris à partie pouvant jouer le rôle de médiateurs. Ces conflits ne mettent d'ailleurs pas en cause la vie collective des groupes et rappellent juste que le renforcement des liens de voisinage n'efface pas systématiquement les différences et les différends.

Dans les deux exemples, les réflexions sur les conditions de vie et le quotidien semblent avoir une place centrale.

SB : En effet, les groupes d'habitats participatifs se fondent autour de valeurs et d'engagements communs, qui dépassent largement la question du logement et interrogent l'ensemble des pratiques quotidiennes : consommation, éducation, implication dans la vie de la cité, environnement, vieillissement, etc. C'est vrai pour les groupes autoformés, c'est peut-être un peu différent pour les groupes constitués a posteriori dans le cas de projets initiés par les collectivités ou les organismes HLM. Pour ces derniers, les réflexions interviennent après coup, avec l'expérience de la cohabitation.

HH : À Louviers, dès 1965, sous l'influence du médecin, renforcée ensuite par un courant libertaire, la transformation des conditions de vie est un sujet central. De très nombreuses initiatives sont prises pour développer des « loisirs actifs », des pratiques sportives dénonçant l'esprit de compétition, ouvrir à des expressions (chansons, films, expositions...) opposées à la culture dominante diffusée par les médias. La santé est un domaine privilégié. Sous des appellations apparemment anodines (service famille, centre d'orthogénie), sont expérimentées des pratiques qui visent, dans le cadre d'aides ou du montage d'une crèche parentale, à favoriser la

prise de conscience des parents et surtout des mères, de leur rôle pour contribuer à l'épanouissement des enfants.

Est-ce que vous pouvez mesurer la portée de ces expériences, les manières dont elles essaient, voire leurs effets sur les trajectoires individuelles ?

HH : Localement, cette expérience ambitieuse a laissé des traces mêlées à la fois d'une originalité forte et de conflits. Mais mon enquête a aussi suscité la constitution d'un fonds d'archives. Et surtout, la publication de mon livre⁸ a changé le regard de nombreuses personnes qui avaient participé à cette histoire, en donnant un sens à ce qu'elles avaient vécu, en la rendant audible, partageable aujourd'hui dans sa complexité. En cela, ma démarche se différencie de celle qui a conduit au mythe de « Louviers, municipalité autogestionnaire ». Celui-ci a été lancé par le livre de Christophe Wargny, publié en 1976. Il s'est diffusé dans un contexte, celui des années 1970, où, après le reflux de la croyance en une révolution toute proche, il était important de montrer que « c'est possible », comme à Lip, où la production de montres par les ouvriers dans l'usine occupée se fait au nom de « On produit! on vend! on se paie! C'est possible! ». C'est possible de se passer de patrons! C'est possible de s'affranchir des professionnels de la politique... Plus largement, c'est aussi l'époque où les notions d'autogestion, de « socialisme autogestionnaire » sont investies, par le PSU, la CFDT, certains courants du PS, d'un imaginaire à la fois politique et social différent de celui de l'URSS et des démocraties populaires. Ce contexte a même favorisé l'oubli très fréquent des bémols apportés par l'auteur et du point d'interrogation dans le titre. J'ai analysé dans mon livre la construction de cette réduction de l'histoire

8 Hélène Hatzfeld, *La politique à la ville. Invention citoyenne à Louviers (1965-1983)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

de Louviers à de l'autogestion et restitué à l'expérience sa complexité.

SB : Il est encore trop tôt pour dire quels seront les effets du développement de l'habitat participatif en France. On manque de recul, mais on peut d'ores et déjà noter l'intérêt croissant des organismes HLM dans un contexte de mutation de l'habitat social (loi ELAN) et de renouvellement des pratiques professionnelles dans ce secteur. Ce constat est corroboré par la création en 2015 d'un réseau des organismes HLM pour l'habitat participatif. Ce regain d'intérêt des organismes HLM devrait permettre de développer de nouveaux dispositifs d'accès plus large à l'habitat participatif dans le cadre du logement social et peut-être de revaloriser les espaces produits dans un secteur parfois dévalué, pour ne pas dire stigmatisé. Les bailleurs sociaux semblent également voir dans l'habitat participatif des pistes de réflexion pour faire évoluer leurs pratiques de gestion et y impliquer davantage les habitants⁹. Du point de vue des effets sur les trajectoires personnelles, je n'ai pas beaucoup d'éléments de réponse, mais il y a sans doute des choses à dire à propos des populations vulnérables. Les travaux d'Anne Labit montrent par exemple que l'habitat participatif est une piste, déjà largement explorée en Europe du Nord, pour penser le « bien vieillir ». Il y a aussi quelques opérations d'habitat participatif, malheureusement peu documentées, qui intègrent des logements d'insertion. Est-ce que ces expériences favorisent l'inclusion sociale ? Est-ce qu'elles aident les habitants à s'émanciper de leur condition ?

9 Voir programme de recherche sur « les pratiques collaboratives dans l'habitat social », coordonné par Sabrina Bresson et Claire Carriou (UMR LAVUE) et financé par l'USH et la CDC.

Et que diriez-vous des effets sur l'urbain? En quoi les expériences que vous observez impactent la production urbaine?

HH : Dans l'histoire des années 1960-70 à Louviers, la question urbaine occupe une place majeure, tout en étant fortement corrélée à celles de la culture et de l'épanouissement des êtres humains. Dans les faits les batailles qui ont un effet sur la configuration urbaine portent sur le choix des équipements, leur conception et leur relation à l'espace urbain, conçus comme expressions d'un projet politique. Ce sont en particulier les Maisons des jeunes et de la culture, l'hôpital intercommunal et les écoles. La maîtrise de la conception de la ville et de son développement est un fondement du projet politique mis en œuvre. Elle prend sens d'abord dans une logique d'opposition : aux décisions d'aménagement prises par l'État et les institutions qui en dépendent, à l'urbanisme naissant et plus encore à la façon dont ces décisions sont prises, sans que les élus et bien sûr les citoyens en soient des acteurs légitimes. Le refus opposé par la municipalité au SDAU est principalement justifié par cette raison. Il se concrétise dans le slogan « Redevenez propriétaires de votre ville ». Mais la logique est aussi celle de l'élaboration de contre-propositions qui font appel à une diversité d'acteurs et d'expertises : outre la commission d'urbanisme et la commission de conception, participent notamment à cette élaboration un « atelier d'aménagement urbain et régional de l'École nationale des ponts et chaussées » (en 1977), des contacts avec des membres de l'Atelier de Montrouge¹⁰, et

10 L'Atelier d'architecture dit de Montrouge a été fondé en 1958 par quatre jeunes architectes Jean Renaudie, Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer et Jean-Louis Véret, qui s'impliquent dans les débats architecturaux et politiques. Il a participé en 1967-68 à la réalisation de la ville nouvelle de Val de Reuil. Il est connu pour ses conceptions de logements prenant en compte la complexité des sites, associant « droit à la ville » et « droit à

les élus de trois communes proches. Face à l'enjeu de plus en plus concret de l'aménagement de la Basse Seine et de l'implantation de la ville nouvelle du Val-de-Reuil, l'espoir que celle-ci constitue un atout pour le développement de Louviers s'amenuise. Elle devient un « prédateur », captant zones d'activités, donc emplois, et bénéficiant d'un urbanisme diversifié. La conception de Louviers présentée et valorisée dans les documents est celle d'une ville au sens traditionnel, par opposition à l'urbanisme de la ZAC, « emballage de béton qui respire l'ennui »¹¹ : elle a un centre-ville avec des commerces et des entreprises (de petite taille et non polluantes), à l'habitat réhabilité et offrant la convivialité de rues piétonnières. L'obstination du docteur Martin, en 1982, à décider de rendre le centre-ville piétonnier malgré l'opposition des commerçants et les objections des autres conseillers municipaux sur l'insuffisance de la concertation a été l'une des causes de la chute de la municipalité.

SB : Jusqu'à la fin des années 2000, les acteurs de l'aménagement urbain s'intéressaient peu, voire pas du tout, à l'habitat participatif, mais depuis une dizaine d'années il devient courant que les villes soient directement impliquées dans la mise en œuvre de tels projets. Un réseau national des collectivités qui s'engagent à développer l'habitat participatif a même été créé en 2010. Ces collectivités s'inspirent des expériences initiées par des particuliers sur leur territoire, pour réfléchir à des modes alternatifs de recomposition urbaine et de production de logements à la fois plus abordables, plus attractifs et plus écologiques. Finalement, l'habitat participatif devient un outil de développement urbain durable, qui permet de combattre les excès de la promotion immobilière et les envolées du coût du foncier, tout en développant

l'habitat » et visant à apporter une qualité de vie aux habitants.

11 Atelier d'Aménagement Urbain et Régional de l'École nationale des Ponts et Chaussées, *Louviers Pour un urbanisme populaire*, juin 1977, p. 54.

une offre de logements de qualité et en donnant corps aux politiques d'urbanisme participatif. Les opérations d'habitat participatif sont très souvent intégrées dans des projets de ZAC, d'écoquartiers ou pour densifier des quartiers centraux en régénérant du foncier qui n'intéresse pas la promotion immobilière classique (petites parcelles, « dents creuses »). Bien qu'encore à la marge, c'est une nouvelle manière de concevoir la ville : promouvoir des opérations urbaines, qui sont en partie garanties par de petits projets portés par des collectifs d'habitants (c'est le modèle développé dans les écoquartiers allemands). On observe aussi des situations où les collectivités mettent à disposition des terrains dans des quartiers classés prioritaires de la politique de ville, afin de répondre à leurs objectifs de mixité sociale. S'il est évident que l'habitat participatif devient un outil d'urbanisme, il est plus difficile de dire ce qu'il « fait » à la ville du point de vue des pratiques et des relations sociales. Bien souvent les groupes, quelle que soit leur localisation, revendiquent une ouverture sur le quartier qui peut prendre des formes variées, allant de l'accueil d'associations locales dans les espaces collectifs, à des engagements plus personnels des habitants à l'échelle du quartier.

Pour finir, revenons sur la notion d'émancipation. En quoi aide-t-elle ou qu'apporte-t-elle pour analyser les cas étudiés ?

HH : La notion d'émancipation éclaire l'expérience de Louviers dans sa triple dimension politique, sociale et humaine. Politique car elle refuse l'exclusivité du pouvoir représentatif et met au travail un pouvoir conféré aux citoyens. C'est aussi une émancipation sociale : ce sont les ouvriers et ouvrières de Jeuffrain, d'Audresset, les travailleurs immigrés de Zimmerfer, et plus largement les habitants des HLM que le comité d'action de gauche soutient dans leurs luttes

ou incite à s'organiser. Mais le plus original est la dimension humaine de cette émancipation, qui, sous l'impulsion du médecin, imprègne la conception de la politique : elle est fondée sur la conviction maïeutique que l'action politique et citoyenne, comme celle du médecin, consiste à mettre au jour le potentiel créatif et transformateur de chaque être humain, à en faire une ressource pour la transformation de la cité. Il transpose sa philosophie de médecin en pratique politique. D'où une dualité : si la démarche principale d'émancipation est initiée par la municipalité et les militants, elle est aussi conçue comme une potentialité personnelle. Il s'agit donc à la fois d'émanciper et de s'émanciper. Mais cette dualité est source de contradictions entre les militants de sensibilité libertaire et les autres. Si on reprend l'analyse de Jacques Rancière dans *Le maître ignorant*¹², s'émanciper correspond à ce qu'il appelle l'émancipation intellectuelle : c'est la personne qui acquiert par elle-même les connaissances en s'affranchissant progressivement des préjugés. Rancière lui oppose l'émancipation stratégique : émanciper suppose alors l'intervention d'un tiers, d'un guide, d'un professeur qui sait ou d'un parti qui apporte la conscience aux masses. Ce sont deux attitudes philosophiquement et politiquement contradictoires. D'autre part, l'insistance mise à Louviers sur « l'épanouissement des enfants » par l'expression libre ou les terrains d'aventure, conçu comme creuset des citoyens qu'ils seront, pose rétrospectivement question. N'est-ce pas une des manifestations de la construction de l'individualisme qui est aujourd'hui au cœur de l'idéologie néolibérale¹³? Ou bien, ne peut-on pas plutôt voir dans cette attention portée aux personnes (et non aux individus) les prémices d'un *care*, l'émergence du politique comme attention aux qualités des

12 Jacques Rancière, *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Fayard 1987 (réédition poche, 10/18, 2004).

13 Cf. par exemple Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, Paris, La Découverte, 2009.

êtres humains¹⁴? L'histoire de Louviers permet de penser l'émancipation dans ses potentialités contradictoires.

SB : Dans l'habitat participatif, on observe aussi des contradictions, des connotations sociales très différentes qui peuvent aller du néolibéralisme à une volonté de transformation sociale. D'un côté, on ne s'émancipe pas du marché immobilier, on s'en arrange, on le détourne en sa faveur; de l'autre, il y a une vraie volonté de s'émanciper, de s'extraire des contraintes des modes d'accès au logement, de niveler les rapports sociaux et de transformer le rapport à la propriété ou à la spéculation foncière. En outre, comme à Louviers, il s'agit à la fois de s'émanciper et d'émanciper. Dans le premier cas, ce sont les habitants qui s'organisent collectivement, pour décider de leur avenir et agir ensemble, en s'affranchissant des institutions sociales. À l'inverse, dans le second cas, ce sont les décideurs publics qui choisissent de promouvoir des projets de logements dans lesquels les habitants peuvent s'investir. La volonté politique de « faire participer les habitants » fait écho au développement du discours et aux évolutions récentes du droit sur la « démocratie participative », mais il y a aussi l'idée de « responsabiliser les habitants ». Dans les deux cas, l'asymétrie classique des relations entre la société civile et les pouvoirs publics est remise en cause, nuancant ainsi l'opposition possible entre des initiatives prises « par le bas » et d'autres « par le haut ». Toutefois, dans le second cas, celui où il s'agit d'émanciper, l'analyse peut être double. Une analyse « optimiste » noterait que les projets d'habitat participatif portés par des collectivités ou des organismes HLM permettent de rendre ces expériences accessibles à un public large – rompant ainsi avec l'idée que l'habitat participatif serait trop homogène

14 Albert Ogien, Sandra Laugier, *Le principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte, 2014. Je développe ce point dans *La politique à la ville. Inventions citoyennes à Louviers (1965-1983)*, op.cit., p. 293-297.

socialement et/ou réservé à des catégories de population culturellement favorisées. L'option « pessimiste » pointerait quant à elle l'instrumentalisation des initiatives habitantes par les pouvoirs publics, qui privatiseraient ainsi une partie de leurs engagements traditionnels. L'émancipation ne peut-elle se réaliser qu'en contradiction avec les pouvoirs publics ? Ou bien peut-elle être produite par les institutions ? Quand elle est souhaitée ou décrétée par un tiers, la visée émancipatrice est-elle dénaturée ? Et quelle est sa portée ? Nos deux exemples révèlent beaucoup d'ambiguïtés, des « zones grises » qui sont aussi des espaces de potentialités et d'expérimentation sociale et politique.

Chapitre IV

Squat, bidonville, *barrio* :

de la relégation aux émancipations

Florence Bouillon
Martin Olivera
Darysleida Sosa Valdez

Ainsi, à des degrés divers, les citadins apportent une résistance à l'instauration d'une ville fermée et excluante – la *non*-ville, créée avec ou sans races, mais avec une multitude de frontières, de ghettos pauvres et de ghettos de luxe, et où la violence peut empêcher physiquement l'existence d'espaces de rencontres et d'échanges. Certaines réponses permettent même le franchissement des frontières les plus rigides et, pour peu qu'on y prête davantage d'attention, peuvent déboucher sur la possibilité d'en concevoir l'élimination.

Michel Agier, *L'invention de la ville*, 1999, p. 90.

À partir de trois situations bien différentes, nous proposons ici de rendre compte de la manière dont des

citadins exclus des formes légales et légitimes d'habitat font avec – à côté, ou contre – les logiques urbaines, politiques et socioéconomiques qui les maintiennent dans la précarité, pour tenter de s'affranchir d'une situation de pauvreté et de stigmatisation sociale. Les personnes que nous avons rencontrées au cours de nos enquêtes ethnographiques à Marseille, à Saint-Domingue ou en Seine-Saint-Denis se font une place dans la ville, en mettant en œuvre des « arts de faire » (De Certeau, 1990) que ce texte a pour objet de documenter. L'installation dans un *barrio*, un bidonville ou un squat matérialise une dynamique résidentielle visant très clairement à s'extraire d'une situation sociorésidentielle subie (le village d'origine, la rue, etc.). Cette dynamique est freinée ou empêchée par les mécanismes de l'urbanité néolibérale, c'est-à-dire les contraintes structurelles que sont la ségrégation sociospatiale et les inégalités économiques qui prennent corps dans la ville, mécanismes qui contrôlent et criminalisent *en même temps* qu'ils les produisent¹ ces espaces et leur matérialité.

Sur nos trois terrains cette volonté d'émancipation est également confrontée aux interventions publiques qui visent à faire disparaître ces types d'habitations, identifiés comme « problèmes urbains »². Ces lieux de vie font en effet l'objet

1 Nous pensons ici notamment aux terrains disponibles, à la vacance résidentielle, aux matériaux à récupérer, aux besoins de main d'œuvre sans statut sur le marché du travail.

2 Aguilera (2017) identifie trois types de gouvernance publique à l'égard des squats parisiens et des bidonvilles madrilènes : « Le gouvernement différentiel des illégalismes oscille schématiquement entre tolérance, normalisation et répression » (2017, p. 17). La tolérance ne signifie pas soutien : elle peut selon l'auteur relever d'une impuissance de la puissance publique, d'une stratégie, ou d'une forme de clientélisme. Sosa Valdez (2020) indique pour sa part que la politique urbaine en direction des *barrios* s'articule autour de quatre actions principales en République dominicaine : la dissimulation, la démolition, l'intervention passive et l'intégration à la ville formelle. L'incapacité de l'État dominicain à

de politiques de résorption et d'éradication qui, au-delà de la matérialité (jugée problématique) de l'habitat, s'appuient sur une catégorisation de leurs habitants, perçus comme inadaptés à la *vraie* vie urbaine (Cottam, 1999; Faxas, 2007; Pétonnet et Choron-Baix 1979; Rebotier, 2010). Ces derniers sont fréquemment pensés comme responsables de leur marginalité, leurs conditions de vie constituant de ce point de vue un symptôme de leur qualité de citoyens imparfaits (Davis, 2007; Lewis, 1967). Les interventions institutionnelles et associatives ne prennent ainsi jamais en compte le fait fondamental que ces espaces et leurs habitants sont *déjà* « intégrés à la ville », et que ce qui pose problème n'est pas tant le défaut d'intégration que les formes que prend cette intégration.

L'émancipation qui nous intéresse ici, et que nos enquêtes peuvent donner à voir, doit donc aussi être appréhendée au prisme des interventions orchestrées par la puissance publique sur ces lieux de vie qui, quelles que soient les intentions initiales, contestent (ou ne prennent pas en compte, ou ne peuvent pas prendre en compte – c'est une hypothèse) l'autonomie existante des habitants. Les trois récits qui trament cet article montrent pourtant que cette autonomie, toujours fragile et inachevée, n'en est pas moins bien réelle.

Armando, habitant du *barrio*.

Tout faire pour un appartement, le relogement comme moyen d'émancipation

Ma première visite³ au sein du *barrio* El Libertador coïncide avec l'achèvement de la deuxième étape du projet

transformer durablement les *barrios* doit se comprendre à l'aune de son attachement aux représentations fordiste et capitaliste de la ville, également promues par les organisations internationales.

3 La visite du *barrio* el Libertador s'inscrit dans le cadre de ma recherche doctorale qui porte sur les pratiques écologiques dans les *barrios* précaires

d'assainissement de la *Cañada Guajimia*, cours d'eau pollué qui traverse le barrio. Le projet était réalisé par la société d'aqueduc et des égouts de Saint-Domingue (CAASD)⁴ en partenariat avec le gouvernement canadien. Les missions principales de ces institutions étaient de doter en canalisations d'eau le barrio et de construire une nouvelle voie d'accès à la place du cours d'eau. Pour cela, 1320 familles ont été expropriées et logées dans des logements sociaux (les residenciales Guajimia I, Guajimia II et Guajimia III). Parmi ces familles bénéficiaires du relogement, j'ai pu rencontrer celle d'Armando. Nos premiers échanges ont eu lieu en 2016 dans un salon de coiffure localisé dans la partie haute du *barrio* El Libertador. Armando y venait chercher sa femme et ses enfants qui, chaque après-midi, donnaient un coup de main à sa belle-mère (employée du salon de coiffure). Après une conversation informelle sur les irrégularités de l'intervention sur la *cañada* et les conditions de vie précaires des habitants du *barrio* qui n'avaient pas été relogés, nous nous sommes donné rendez-vous dans l'appartement qui lui avait été attribué pour en discuter davantage.

En République Dominicaine, un *barrio* est un quartier constitué par un ensemble d'habitations précaires, installées dans des zones non viabilisées et soumises à des risques (inondation, glissement de terrain). Depuis les années 1940, ces quartiers se sont multipliés dans la capitale dominicaine, occupant progressivement les espaces interstitiels de la

à Saint-Domingue, République Dominicaine. Entre les années 2016-2018, trois autres *barrios* ont été aussi visités, chacun localisé dans les municipalités principales de la capitale dominicaine (*El Libertador* à Saint Domingue ouest, *La Ciénaga* au *Distrito Nacional*, *Los Platanitos* à saint Domingue Nordet *Maquiteria* à Saint-Domingue Est).

4 La *Corporación del Acueducto y Alcantarillado de Santo Domingo* est l'entité régulatrice des services d'eau de Saint-Domingue (canalisation, dotation, collecte et traitement).

ville « planifiée » au point que dans les années 2000, ils représentaient déjà 75 % de la production de logement en zone urbaine (Shlomo, 2001). Historiquement, plusieurs tentatives d'éviction (démolition/expulsion) et d'intervention se sont succédé. Dans les années 1990, l'État a mis en œuvre des formes ponctuelles de régularisation et d'amélioration du cadre de vie des habitants. Il a notamment commandité la construction d'infrastructures et la dotation de services (eau et électricité). Actuellement, les projets d'intervention urbaine adoptent une logique de « transformation »⁵ notamment à travers de grands projets d'aménagements dont l'objectif est de reconstruire un « milieu sain »⁶ pour les habitants. Ces projets se structurent souvent autour d'un double processus : le relogement des habitants et la réhabilitation des espaces libérés lors des relogements. Un exemple en est le projet d'assainissement de la *Cañada Guajimia*⁷, un cours d'eau pollué dans le *barrio El Libertador* sur lequel j'ai pu enquêter entre 2016 et 2018.

L'appartement assigné à la famille d'Armando se trouve dans une des artères principales de la ville de Saint-Domingue, à proximité de commerces et des transports en commun. Un panneau avec l'inscription *Residencial Guajimia II*, posé sur deux grandes portes, marque l'entrée d'une ruelle entourée par deux rangées d'édifices à trois étages. Il m'a fallu marcher

5 L'expression « transformation urbaine » a été utilisée par le président de la République Dominicaine en 2017 pour définir l'objectif de sa politique d'intervention dans les *barrios*.

6 Le concept de « milieu sain » (*entorno saludable*) se retrouve dans la plupart des rapports gouvernementaux dominicains, sans qu'il soit vraiment défini.

7 *Cañada Guajimia* est le nom d'une rivière polluée, qui passe à proximité du *barrio* et engendre des risques d'inondation et la propagation de maladies.

environ dix minutes pour retrouver l'immeuble d'Armando et monter les escaliers qui desservent son domicile. Deux chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et un balcon sont agencés dans un espace de 45 mètres carrés, le tout meublé simplement. Pour cette deuxième rencontre, j'ai voulu mieux connaître l'histoire d'Armando, son opinion et ses ressentis lors de l'intervention de la *cañada* qui avait provoqué sa sortie du *barrio*. Il me semblait nécessaire de savoir en quoi ce changement de lieu de résidence pouvait améliorer sa qualité de vie et dans quelle mesure cela lui permettait d'intégrer une nouvelle sphère socioéconomique.

Ce questionnement se construit face à un imaginaire local collectif établissant que le fait de sortir du *barrio* est un signe de progrès et d'ascension sociale atteignable rapidement par l'obtention d'un logement social. En effet, pour Armando, le changement fut flagrant : il décrit son ancienne demeure comme un endroit hostile, précaire, dangereux pour sa famille, notamment à cause de la proximité avec la *cañada*, élément du paysage urbain souvent associé à l'insalubrité. « Vivre dans la *cañada*⁸ » provoquait chez Armando un sentiment combiné de dégoût et honte. C'est pourquoi les travaux d'assainissement du ruisseau étaient selon lui urgents, surtout au vu de la maladie (anémie falciforme) de ses enfants, fragilisés par leur exposition au degré élevé de contamination de la *cañada*.

Dans le passé, ce qui avait poussé Armando à construire une maison dans le *barrio*, ce n'était pas tant sa condition de migrant rural, souvent mentionnée par les théories de la marginalité urbaine latino-américaines comme la principale raison d'entrée dans ce type de quartier (Nun, 1971 ; Quijano, 1971 ; Sabatini, 1981), mais plutôt un changement de situation familiale (mariage) et des contraintes économiques

8 Expression utilisée par les habitants de *barrios* pour désigner les personnes qui habitent à proximité de la *cañada*. En espagnol, cette expression indique un lieu et une condition sociale, « *los que viven en la cañada ...* »

(paiement de loyer). Armando est né au *Libertador* et fait partie de la deuxième génération des habitants disposant d'un réseau familial consolidé et d'une connaissance globale des ressources territoriales et sociales du *barrio*. Largement utilisés, ces réseaux ont été indispensables pour la construction de sa maison, qui se trouvait précisément sur une portion du terrain disponible derrière la maison de sa mère. C'est aussi ces réseaux qui lui ont permis de négocier les modalités de co-construction avec son voisin le plus proche pour la disposition des éléments structurels, des fenêtres ou encore pour définir les matériaux de construction.

Après m'avoir raconté les détails techniques de la construction d'un mur commun avec son voisin et les difficultés quotidiennes de vivre dans le *barrio* en étant soumis à des conditions d'insalubrité, Armando m'a avoué avoir quitté le *barrio* quelques années avant le début des travaux pour l'assainissement de la *cañada*. À la naissance de son deuxième enfant, il avait mis en location sa maison dans le *barrio*. Il était parti habiter dans un autre quartier. Incrédule à l'époque, il ne concevait pas la matérialisation du projet d'assainissement de la *cañada* qui avait été promis par les autorités depuis les années 1998. En effet, suite au passage de l'ouragan George qui avait provoqué de fortes inondations et un grand nombre de pertes humaines, la zone autour de la *cañada* était considérée comme à haut risque en termes d'inondations et de santé publique. « Grâce à Dieu, je suis sorti de la *cañada* ! » s'exclame-t-il. Mais, quelques années plus tard, l'intervention fut imminente et Armando s'est rendu compte que les propriétaires du *barrio* qui n'occupaient pas leur maison n'avaient pas le droit à un appartement en guise de dédommagement. À noter qu'en République Dominicaine, l'attribution d'un logement social révèle d'un régime d'accession à la propriété et non pas d'un régime locatif comme en Europe. Armando a alors décidé de revenir sur le *barrio* et d'occuper à nouveau sa maison. Il a aussi

réaménagé les espaces pour avoir le droit à un appartement de type T3.

Je dois être honnête avec vous, me dit Armando. Ma maison n'était qu'une pièce, mais je sais que l'État arnaque beaucoup de monde. Alors, avant d'être recensé, j'ai réaménagé la salle de bain en deuxième chambre pour faire croire aux évaluateurs que j'avais deux chambres. J'ai mis un lit dans l'ancienne salle de bain. L'espace était tellement petit qu'on ne pouvait même pas ouvrir la porte. Quand les évaluateurs ont visité ma maison, ils l'ont regardée de l'extérieur et se sont dit – « une chambre ! » Je suis tout de suite intervenu pour demander aux évaluateurs d'entrer et leur montrer la deuxième chambre (salle de bain reconvertie). Ils ont été surpris et m'ont dit que j'étais un barbare⁹. Eh oui, j'étais bien un barbare, mais il me fallait un appartement avec deux chambres pour le bien de ma famille.

Ces moyens déployés par Armando pour obtenir un appartement plus grand, s'inscrivent dans une liste de négociations entre lui et les porteurs du projet (CAASD). L'appartement de deux chambres attribué à sa mère avait également été une source de conflits, notamment puisque la maison d'origine dans le *barrio* comprenait trois chambres. Pour Armando, il s'agissait d'une injustice inacceptable. Il répétait que le relogement n'était pas une œuvre de bienfaisance de la part de l'État, mais qu'il s'agissait d'un échange : une maison pour un appartement. « On a dû se battre et on n'a pas accepté ça (l'appartement type T3 pour sa mère). Moi, je suis un activiste, les ingénieurs me connaissaient bien », affirme Armando pour m'expliquer ensuite sa démarche. Il avait accepté dans un premier temps que sa mère soit relogée dans un appartement de deux chambres sous condition

9 Traduction littérale du mot *barbaro*. En espagnol comme en français il pouvait bien faire référence à un acte imprudent, audacieux ou « gonflé ».

qu'un document certifiant que le dédommagement obtenu était inférieur à celui stipulé dans les règlements du projet lui soit remis. En effet, les normes de relogement définies pour ce projet en particulier prévoyaient que pour l'attribution d'un appartement, ce dernier devait avoir exactement le même nombre de pièces que l'ancien logement. Dans ce sens, l'attestation réclamée par Armando pouvait lui permettre de demander un changement d'appartement dans le cas où d'autres logements sociaux seraient construits. Mais sans réponse de la part des porteurs du projet, il décida d'utiliser un autre moyen de pression.

J'ai demandé aux ingénieurs de me laisser détruire ma maison et celle de ma mère dans le *barrio*, et de nettoyer le terrain. C'était malin de ma part parce que je n'ai pas tout détruit, j'ai laissé une chambre. Quand les ingénieurs ont vu que je n'avais pas tout détruit, ils m'ont appelé pour me demander ce que j'avais fait! Alors, je leur ai répondu qu'ils me devaient une chambre, et qu'ils pouvaient bien me laisser celle-là.

Selon Armando, sa condition d'« habitant de *barrio* » faisait que les ingénieurs ne prenaient pas au sérieux sa demande d'attestation. Il a dû insister, rencontrer plusieurs fois la secrétaire du projet et la menacer de divulguer le problème à la presse. C'était un bras de fer qui impliquait même de mobiliser son réseau politique et militant.

Vous savez, je suis très impliqué et j'aime bien trouver des solutions pour le bien commun, mais il ne faut pas penser que j'allais rester tranquille pour quelque chose qui me concernait personnellement. J'ai lutté pour défendre mes droits!... La dernière fois que je suis allé les voir, j'ai vu un fonctionnaire très réputé qui est venu pour une réunion. J'ai profité de la rencontre pour le saluer à l'entrée des bureaux de la CAASD. Je voulais que la secrétaire se rende compte que je connaissais des gens influents... Quelques jours

plus tard, la secrétaire m'a appelé pour m'annoncer qu'ils avaient trouvé un appartement de trois pièces pour ma mère.

Cette forte mobilisation de ressources culturelles et sociales montre la maîtrise par Armando des codes et des discours dominants. Motivé par l'ascension sociale qui est localement conditionnée par la possession d'un bien immobilier (dans ce cas un appartement), Armando met en œuvre un ensemble de stratégies pour atteindre son objectif. L'obtention d'un logement social incarne pour lui un tremplin vers une meilleure forme d'habiter, d'accès aux services et infrastructures urbaines.

Habitant.e.s du squat : monter en compétences pour habiter

C'est au début de mes enquêtes sur les squats à Marseille que j'ai découvert l'existence des squats de « jeunes errants », tels qu'on les appelle à la fin des années 1990¹⁰. Adolescents originaires du Maghreb essentiellement, d'Afrique subsaharienne et de l'ancien bloc de l'Est dans une moindre mesure, ces jeunes que l'on désigne aujourd'hui du sigle MNA (mineurs non accompagnés – après les avoir appelés MIE, mineurs isolés étrangers...) vivent alors dans des conditions

10 Du nom d'une association qui les accompagne alors. La question des mineurs isolés peine à cette époque à trouver un écho politique et l'association, à court de financements, devra fermer ses portes au bout de quelques années. Au cours des dernières années, plusieurs collectifs militants ont à Marseille contribué à pallier les insuffisances des dispositifs d'hébergement en ouvrant des squats et en apportant une aide matérielle et administrative aux mineurs isolés. Après la fermeture d'*El Manba* (la source en arabe) en 2016, l'emblématique squat Saint-Just situé en face du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône accueille depuis décembre 2018 plusieurs dizaines de mineurs isolés étrangers, mais aussi de nombreuses familles accompagnées de jeunes enfants.

d'extrême précarité, entre rue, hôtels pour quelques nuits, et appartements squattés.

Les squats désignent des bâtiments de tout type (appartements ou immeubles d'habitation, bureaux administratifs, friches industrielles, hangars désaffectés...), laissés vacants par leurs propriétaires, et habités sans autorisation légale par des personnes le plus souvent privées de logement ordinaire. S'il est très difficile d'établir une recension quantifiée de cet habitat à la fois volatile et peu visible, les chercheurs s'accordent pour dire que plusieurs milliers de squats sont présents dans les grandes villes européennes (Bouillon, 2009; Aguilera, 2017). Si les squats font de longue date partie du répertoire d'action des associations qui luttent en faveur du droit au logement (Péchu, 2006, 2010), ils nous intéressent surtout ici en ce qu'ils abritent et donnent à voir des modalités de survie ordinaires, quotidiennes, mises en œuvre par des citoyens exclus du logement de droit commun. Sur le terrain de notre enquête, la ville de Marseille, la grande majorité des habitants des squats sont des migrant.e.s de première génération : familles en attente d'un titre de séjour, débouté.e.s du droit d'asile, mineurs isolés étrangers. Les matériaux mobilisés dans le cadre de cet article proviennent d'une enquête de terrain ethnographique réalisée dans le centre-ville de Marseille entre 1997 et 2007 dans une vingtaine de lieux de squats, incluant des temps de résidence dans certains d'entre eux.

Les squats dans lesquels dorment les jeunes errants sont alors pour la plupart situés dans l'hypercentre de la ville – quartiers du Panier, de la Joliette, de la Porte d'Aix, de Noailles principalement. Ils sont généralement contrôlés par des « majeurs ». Le terme, utilisé par les jeunes comme

par les éducateurs de rue auprès desquels je conduirai une partie de l'enquête, désigne des hommes maghrébins, plus âgés et présents à Marseille depuis plus longtemps que les adolescents. Certains de ces « majeurs » repèrent puis ouvrent des appartements vides, qu'ils « sous-louent » ensuite aux jeunes errants. Mais pouvoir dormir dans ces squats de fortune, et ainsi éviter la violence de l'exposition de soi dans l'espace public, signifie être en mesure de s'affranchir d'un droit d'entrée : argent, téléphone portable, voire paquet de cigarettes, il faut toujours avoir quelque chose à échanger. Les jeunes parlent de ces squats comme de lieux où ils ont froid et peur. On se contente d'y dormir, la nuit ou le jour, mais on n'y demeure guère le reste du temps. Les appartements occupés sont petits et insalubres, typiques de la vacance du centre-ville marseillais. Ils ne sont raccordés ni à l'eau ni à l'électricité. L'aménagement y est plus que sommaire : quelques matelas jetés sur le sol, quelques couvertures crasseuses, des vêtements empilés dans un coin, des bouteilles en plastique en guise de sanitaire, des mégots, des détritrus. La présence oppressante des majeurs, qui contrôlent les lieux, la promiscuité et la saleté, l'exposition aux expulsions¹¹ enfin constituent des obstacles évidents à l'habiter. Ici, le squat n'est guère plus qu'un abri, susceptible à tout moment de se transformer en scène de violence, lorsqu'alcool, cachets et désespoir se combinent et que jeunes ou adultes « pètent les plombs ».

Je découvre cependant au fil de l'enquête qu'il existe des squats occupés par de jeunes errants dans lesquels il n'y a pas de majeurs. Là, les jeunes squattent de leur propre chef, soit en groupe, soit de manière solitaire. Les mineurs apprennent en effet progressivement les techniques de repérage des appartements vides, et la façon d'y pénétrer. Cela consiste

11 La vulnérabilité de ces squats, dont les occupants méconnaissent les règles de droit, ainsi que les soupçons de trafic exprimés par la police expliquent la fréquence des expulsions, sans passage par une procédure de justice pourtant légalement requise.

essentiellement à passer plusieurs fois et à diverses heures de la journée vérifier qu'un appartement est bien inoccupé. L'état du bâtiment renseigne également. Là où d'autres squatters évitent les logements trop insalubres, les jeunes errants au contraire les privilégient, d'une part car ils sont sûrs de ne pas pénétrer dans un domicile habité (ce qui constitue une violation de domicile et est passible de prison), d'autre part parce que c'est là qu'ils sont susceptibles de demeurer quelque temps (le voisinage étant moins prompt à les dénoncer). On le leur a dit, il faut être « discret ». Un vieil appartement dans un immeuble délabré fait donc l'affaire : il n'est guère surveillé.

L'occasion m'est un jour donnée d'entrer dans l'un de ces squats, difficiles à repérer comme à pénétrer. En octobre 1998, je rencontre par hasard Mohamed dans une station de métro proche de mon domicile, dans le quartier de la Porte d'Aix. Je le revois ensuite régulièrement, toujours posté près du métro. À chaque fois nous échangeons quelques mots. Mohamed me raconte un jour qu'il vit dans un squat et, devant mon intérêt, me propose de m'y rendre avec lui. Nous voilà donc partis vers le Panier. Mohamed loge dans un appartement de trois pièces d'un immeuble décrépi. L'appartement n'est cependant pas en trop mauvais état. Avec son autorisation, j'en fais rapidement le tour : il ressemble presque à un appartement d'étudiant, mobilier sommaire, mais fonctionnel, affiches de groupes de rock aux murs, les livres en moins. Tout est très propre, le logement de toute évidence est entretenu avec soin. Surtout, il y a l'eau et l'électricité, et même du chauffage : il y fait chaud. Mohamed se comporte en véritable hôte : il prépare du café, me propose des biscuits, nous discutons de choses et d'autres, sagement assis autour d'une table basse en formica qu'il dit avoir trouvée dans la rue. Lorsque je lui demande comment il a installé l'eau et l'électricité, il me dit qu'on lui a « montré » comment faire. En sortant de l'appartement, je vois qu'il s'est branché sur le compteur du voisin. Il m'a dit au cours de la conversation qu'il le connaissait bien, c'est « un

Arabe, mais avec les papiers », et qu'ensemble ils font des « affaires ». Je crois comprendre qu'il lui paie une partie des frais induits par sa consommation.

Je ne reverrai qu'une seule fois Mohamed, qui fut plus tard expulsé de France. Les éducateurs de l'association « jeunes errants » le connaissent bien : ils l'ont vu arriver, d'abord seul et sans ressource. Mohamed a ensuite visiblement trouvé des activités rémunératrices, le *deal* de haschich selon les éducateurs. Toujours est-il qu'il s'habille avec des survêtements coûteux, se paie le luxe d'offrir boissons et cigarettes aux autres jeunes, et de vivre dans un squat qui paraît cossu au regard des conditions d'habitat habituelles de ces jeunes.

Mohamed incarne l'une des dernières phases de ce que l'on pourrait, à la suite de Howard Becker (1963), analyser comme une *carrière* de squatter. À leur arrivée, les jeunes errants sont pris en charge par des « majeurs » et habitent des squats insalubres et dangereux. Leur méconnaissance de la ville et de la société française est alors presque totale. Mais les apprentissages sont rapides : au bout de quelques semaines semble-t-il, les plus téméraires ouvrent un squat ensemble. Ils ont compris qu'ils ne risquaient pas la prison en occupant ces appartements vides. Les premières occupations se font entre copains. On y apprend les rudiments de l'installation, parallèlement les lieux de récupération ont été identifiés (le marché aux puces, les poubelles des « bons » quartiers où les habitants déposent leurs objets près des containers plutôt que d'appeler les encombrants) et l'on trouve quelques meubles.

Il semble que le squat en solitaire, comme le pratique Mohamed, appartienne à une troisième phase. Là où le collectif (familial, amical, militant) constitue dans de nombreux cas un soutien et la garantie d'une solidarité minimale, il s'agit ici de s'isoler du groupe et des tensions qu'il génère. Mais Mohamed me le disait, il lui arrive souvent de loger un « collègue » dans le besoin, ou un autre de passage à

Marseille. Le squat offre alors enfin la possibilité d'accueillir, d'héberger, d'offrir l'hospitalité, composante aussi essentielle de l'*habiter* que l'est celle de la protection et de l'intimité.

Habitants du *platz* : du village au projet d'insertion en passant par le bidonville, une « émancipation » en continu

« *Trebuie să fac ceva* » [roumain] « *Si te kerav varăso* [romanès] » « *Il faut bien que je fasse quelque chose* [français] ». Les raisons qui poussent à quitter la Roumanie pour atterrir dans un bidonville en France (ou ailleurs) sont systématiquement résumées de cette manière par les intéressés, avec cette locution teintée d'évidence qu'on pourrait ainsi déplier : « Je ne peux pas rester ici à rien faire, il faut faire quelque chose, sinon rien ne s'améliorera jamais pour moi, ma famille ». Le départ et l'installation dans le *platz* sont d'abord les produits d'une volonté, d'un projet.

En France, les bidonvilles (ou « campements illicites », selon la locution consacrée au sein des institutions, ou *platz* pour leurs habitants), occupés par des personnes identifiées comme « Roms », constituent une aberration urbaine que les pouvoirs publics s'emploient à éradiquer depuis maintenant plus de trente ans (le premier « camp de Tsiganes roumains » à Nanterre apparaît en 1990), par des politiques d'évacuation permanentes et, parallèlement, des dispositifs locaux d'« insertion sous contrat » pour une partie de leurs habitants. Le nombre de personnes vivant en bidonville, essentiellement originaires de Roumanie et de Bulgarie¹², demeure cependant constant depuis la seconde moitié des années 2000 (entre 15 et 20000 personnes sur l'ensemble

12 Il n'est pas question dans cet article des campements/jungles de « migrants » non-européens.

du territoire national). Les données qui sont exploitées pour l'article proviennent d'une enquête menée auprès de Roms roumains dans différents *platzi* mais aussi dans des « sites d'insertion », entre 2008 et 2015, en Seine-Saint-Denis.

Sorin est arrivé pour la première fois en France en 2001, son frère aîné, Aurel, y étant installé (tout en réalisant des allers-retours avec la Roumanie régulièrement) depuis 1999. Lui-même avait séjourné quelques mois en Espagne en 1999, puis était rentré au pays. Entre 2001 et 2008, Sorin vit avec sa famille dans des squats et bidonvilles dans le nord de la Seine-Saint-Denis, auprès de son frère et d'autres familles originaires de la même région de Roumanie. Plusieurs expulsions se succèdent, qu'ils éviteront de vivre en quittant les lieux toujours en amont. L'un de ses lieux de vie « préférés » durant ces années aura été un pavillon squatté avec trois autres familles à Épinay-sur-Seine : moins de monde, plus de tranquillité et d'intimité ; voilà qui était beaucoup mieux de son point de vue que les terrains collectifs où cohabitent plusieurs dizaines de familles.

Pour Sorin comme pour les autres, le contexte d'« accueil » en France est difficile durant toutes ces années : impossibilité d'accéder aux droits, au travail légal, au logement de droit commun, menaces permanentes d'expulsion, etc. (Olivera, 2011). Mais malgré tout, des ressources sont disponibles pour maintenir sa présence et gagner un peu d'argent (ferraille, récupération...) dont le surplus non nécessaire à la vie quotidienne est mis de côté et envoyé au pays (ses parents et sa sœur sont restés en Roumanie). Ainsi, en dépit de ce contexte difficile et des multiples changements de domicile contraints, Sorin fait, comme bien d'autres, le choix de *rester*. Encore un choix et une volonté.

Au début de l'été 2008, le bruit court qu'un « projet de relogement pour des familles roms » va se mettre en place à

Montreuil, ville qui vient de changer de majorité municipale. Sorin et Aurel, son frère, n'ont jamais habité à Montreuil, mais certains de leurs proches y vivent – en particulier des beaux-parents d'Aurel (*xanamica*; ie les parents du mari de sa fille). Ce dernier les rejoint donc dans leur squat montreuillois, pour tenter de saisir l'aubaine. À l'époque, Sorin est rentré en Roumanie, pour l'été.

Mi-juillet, le squat est victime d'un incendie : cet événement donne un coup d'accélérateur à la mise en place du projet. Les familles occupantes sont recensées pour la première fois – Aurel et les siens sont inclus dans la « liste » – puis réinstallées en urgence sur un terrain municipal. S'ensuit une période de flottement au cours de laquelle est progressivement mis en place (techniquement et politiquement) le projet municipal (Olivera, 2016). Est alors effectué un nouveau recensement des familles qui vont devenir officiellement « bénéficiaires » du dispositif.

Profitant du flou qui entoure la mise en œuvre du projet, Sorin rejoint son frère sur le terrain montreuillois en septembre et s'y installe avec sa famille, en dépit du manque de place : d'abord chez son frère, puis en construisant un appentis en matériaux de récupération adossé à la caravane¹³ de celui-ci. Officiellement, il ne « fait pas partie du projet ». Mais il est désormais là, et y restera. Il améliorera même sans cesse son habitation et, au final, bénéficiera de la tolérance des travailleurs sociaux du terrain en sympathisant avec eux, faisant preuve d'indéniables compétences en termes relationnels. Il se forgera ainsi rapidement l'image d'un homme certes « hors liste », mais « calme, autonome et responsable ».

Printemps 2009 : la municipalité veut mettre de l'ordre sur le site, ceci coïncidant avec la livraison de nouvelles caravanes, l'asphaltage d'une partie du terrain et l'installation de lignes

13 La municipalité avait progressivement distribué des caravanes aux familles du terrain.

électriques sécurisées, le tout à partir d'un plan réalisé par une architecte de la ville. Officiellement, Sorin et sa famille n'existent pas sur le terrain. Il est prévu par la ville de « faire sortir les surnuméraires » (ceux qui ne sont pas sur la liste, soit une douzaine de personnes au total, sur plus de 130 occupants) à l'occasion de la livraison des nouvelles caravanes. L'élu en charge du dossier, le responsable de la « tranquillité publique » et le « chef de projet » se rendent sur le terrain avec des policiers municipaux, accompagnés de quelques employés de la ville, afin de retirer les caravanes trop vieilles ou squattées et de faire démolir les constructions non autorisées. Tous les occupants du *platz* savent de quoi il retourne. On assiste alors à une sorte de « mobilisation immobile » et silencieuse. Des attroupements se forment, qui réunissent habitants et travailleurs sociaux, les uns et les autres discutent calmement avec l'élu ou le chargé de projet : de ce qu'ils comptent faire aujourd'hui, mais aussi d'autres sujets, concernant la vie quotidienne sur le terrain ou la suite du projet. Le temps passe, personne ne prend la responsabilité de lancer explicitement l'opération d'expulsion. Les habitants, soutenus par les travailleurs sociaux, occupent physiquement le terrain – aux sens propre et figuré.

Au final, il n'y aura pas d'expulsion. Plusieurs raisons à cela : l'inertie générale dans un espace exigu et encombré, la passivité des travailleurs sociaux, le caractère public de la chose, les hésitations de l'élu. Un autre frein probable à l'expulsion a trait à l'effet de groupe des familles, qui ne s'opposent pas explicitement, mais se contentent de rester là, d'échanger quelques mots et de regarder tout en occupant l'espace, en masse – pour initier un vrai mouvement, il aurait fallu pousser physiquement des gens attroupés. Enfin, peut-être le caractère informel de l'expulsion a-t-il également joué un rôle dans cette inertie (pour recourir à la force publique, il aurait fallu une décision du juge et, pour cela, un jugement portant nominativement sur tels occupants...).

Au bout d'une grosse heure, les services municipaux s'en vont. Ils ont bien pu procéder à l'échange de certaines caravanes (les habitants se sont poussés d'eux-mêmes lorsqu'il le fallait, voire ont pu prêter main-forte), mais n'ont pu réaliser l'évacuation programmée des fameux « surnuméraires »... Sorin et sa famille resteront ainsi sur le terrain pendant plusieurs années, sans jamais être officiellement intégrés à la fameuse liste, en clandestins officiels.

Il ne se fait toutefois pas vraiment oublier, ne serait-ce que par son activité économique, qui se développe avec la stabilité résidentielle trouvée à Montreuil : Sorin achète, vend et, surtout, répare des voitures en occupant ainsi une bonne partie des trottoirs devant le site¹⁴. Ceci n'est pas sans provoquer des reproches récurrents de la part de la municipalité qui attache beaucoup d'importance à l'aspect extérieur du site, lequel doit apparaître « bien géré » et « propre ». Là encore, ce sera affaire de négociations permanentes et d'arrangements (en gagnant quelques semaines, en se déplaçant un peu plus loin...), pour pouvoir maintenir cette activité qui lui procure des revenus assez réguliers, d'autant qu'il a considérablement diversifié sa clientèle depuis qu'il est installé à Montreuil : clients d'origine maghrébine et subsaharienne notamment. Ici le caractère à la fois stable et informel du lieu de vie (on trouve des espaces libres dans et à proximité du site) favorise l'activité économique – comme la ferraille pour d'autres (stockage et tri).

Au cours de ces années, des mariages et des naissances ont eu lieu, quelques enterrements aussi. Comme les autres, Sorin et sa famille ont sans cesse circulé entre leur terrain de Montreuil, d'autres *platȳ* en Seine-Saint-Denis ou d'autres régions de France (pour visiter des semblables, faire des affaires, organiser un mariage...) et la Roumanie où ils

14 Voir sur ce point le travail du collectif Rosa Bonheur, appréhendant la mécanique de rue comme une « centralité populaire » (Collectif Rosa Bonheur, 2019)

essayent de passer les deux mois de vacances d'été. Sorin et, plus encore, ses enfants, ont largement perfectionné leur connaissance de la langue française, mais aussi, celle de la région parisienne et d'autres territoires en province.

En 2013, Aurel, Sorin et leur famille quittent le terrain du projet. Tandis que d'autres familles sont petit à petit relogées par la municipalité dans des appartements du parc social, ils n'attendent pas et trouvent par eux-mêmes, grâce à leur réseau personnel, à se loger dans le parc privé (deux appartements contigus), dans une ville de lointaine banlieue à une heure de route au nord-est de Paris. Entre-temps, ils ont bénéficié de l'accompagnement social réalisé sur le site, ce qui leur a finalement permis d'obtenir un titre de séjour et, dès lors, d'ouvrir des droits sociaux – après plus de dix ans passés en France sans accès au droit. L'obtention de ces papiers précède de peu leur départ du *platz* : il ne manquait finalement pas grand-chose (« *nişte ştampile* »/« quelques tampons »...) pour qu'ils parviennent à sortir de l'« habitat précaire »... Lui et son frère continuent de venir plusieurs fois par semaine sur Montreuil et Paris, dans le cadre de leur activité d'achat/vente de voitures et pour visiter des proches.

À aucun moment Sorin, Aurel, ou d'autres membres de leur famille ne se sont investis dans des démarches de plaidoyer ou de militance associative (qui existent pourtant localement, et que la ville voudrait soutenir pour promouvoir l'exemplarité de *son* projet); pas plus qu'ils n'ont tenu de discours revendicatif vis-à-vis des élus ou personnels municipaux concernant leur situation. Durant toutes ces années, les seules demandes, parfois insistantes, sont celles qu'ils ont pu faire ponctuellement et directement aux travailleurs sociaux du terrain avec qui ils s'entendent bien, concernant telle ou telle démarche administrative en cours. Mais ils n'ont pas fait part de leur projet de relogement à ces derniers avant que celui-ci ne soit abouti.

Le choix de partir à une heure de Paris s'explique en partie par le fait que les deux frères savaient que Sorin ne pourrait être relogé dans le cadre du projet (étant toujours un « surnuméraire »), mais il est aussi lié à la volonté de préserver leur autonomie, en exploitant (et en développant) leur propre réseau social sans attendre une hypothétique « prise en charge » de la part des pouvoirs publics. On peut dire trivialement qu'ils n'ont jamais mis tous leurs œufs dans le même panier.

Leur « participation au projet » a certes été pour eux une ressource, mais une ressource parmi d'autres : certaines de ces ressources existaient déjà en Roumanie et ont accompagné le choix du départ et du lieu d'arrivée en France, d'autres ressources ont été développées au cours des années de vie dans les *platzi* en région parisienne, au fil des expériences et des rencontres. Cela a aussi été souvent une contrainte (exigences vis-à-vis des activités économiques, regards sur leurs allers-retours avec la Roumanie, etc. donnant lieu à des négociations et arrangements permanents), mais une contrainte qu'ils ont pu domestiquer en établissant de bonnes relations avec les travailleurs sociaux.

Au fil de toutes ces années, Sorin a pu faire construire une nouvelle maison pour sa famille (chantier initié dès les premières années de la migration), à côté de celle de son père dans le village en Roumanie. Il s'y rend l'été, pour les grandes vacances.

L'émancipation : au-delà d'un statut, un processus continu

Sans donner lieu à une analyse comparative, la mise en regard de nos trois terrains d'étude permet d'identifier les « prises », les expériences individuelles et collectives, susceptibles de constituer des pratiques potentiellement émancipatrices (Chateauraynaud, 2015). Ces espaces sont

couramment analysés au prisme des discriminations et du traitement inégalitaire des populations (Celas, 1987). De fait, ils abritent les « invisibles » de la ville, « marqués par le mépris social, la non-reconnaissance, la chosification et donc par l'inhumanité et l'infamie » (Boucher, Marchal, 2019, p. 22). Si on ne peut qu'être d'accord avec le constat de la disqualification morale et sociale, nous postulons que l'effort intellectuel pour se dégager des « mythes » (Perlman, 1980, 2003) entourant ces espaces stigmatisés auquel appellent ces auteurs passe aussi par une description des pratiques de débrouilles et des imaginaires qui y prennent corps, ainsi que des *compétences précaires*¹⁵ déployées par les citoyens pour habiter. Autrement dit, notre posture commune, construite au fil de nos enquêtes respectives, consiste à considérer que des formes d'émancipation, souvent minorées ou supposées inexistantes dans de tels contextes de vulnérabilité résidentielle (Bouillon, Deboulet, Dietrich-Ragon, Fijalkow, 2019), sont en réalité perceptibles par le biais des pratiques ordinaires que permet de saisir l'enquête ethnographique.

Les squats à Marseille, les bidonvilles en Seine-Saint-Denis ou encore les *barrios* à Saint-Domingue constituent des types d'habitats informels très différents. Leurs formes matérielles diffèrent évidemment, et ils prennent place dans des contextes urbains et politiques spécifiques; là où les *barrios* concernent des dizaines de milliers de personnes en République dominicaine, squats et bidonvilles constituent

15 Cette notion, développée dans le cadre de nos travaux sur les squats (Bouillon, 2009), prend appui sur un ensemble de travaux décrivant les compétences des citoyens ordinaires (Rouilleau-Berger, 1999 ; Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000). Elle désigne des compétences communément partagées (dans le sens où aucun individu n'en est totalement privé), acquises, transmises et actualisées en situation, inégalement distribuées (en fonction de l'expérience biographique, de l'histoire collective et des capitaux) et inégalement convertibles sur d'autres scènes sociales (en fonction de leur nature et de leur agencement, du contexte social et des dynamiques de reconnaissance).

des formes résidentielles atypiques en France, bien que s'inscrivant dans une longue chaîne du mal-logement incluant les diverses formes de l'hébergement et du parc privé bon marché.

Tous ont cependant pour point commun de se distinguer d'une autre forme d'habitat qui se développe à l'échelle mondiale en lien avec l'accroissement des mobilités, celle du « camp proprement dit, espace de mise à l'écart réservé à une catégorie de population, dont le périmètre et l'affectation sont décidés par l'autorité publique (un État, une municipalité) qui détient le pouvoir sur le territoire concerné » (Agier, 2016, p. 22). Si la puissance publique va bien entendu contrôler, réprimer, expulser souvent les *barrios* comme les squats et les bidonvilles, il s'agit de formes résidentielles autoconstruites ou auto-instaurées¹⁶ qui relèvent d'une tentative d'intégration à la société urbaine environnante dans un contexte de pénurie et de désaffiliation. Ces trois formes urbaines sont de ce fait fondamentalement ambivalentes : elles sont au moins autant des lieux de relégation et de disqualification sociale, que des *refuges*, autrement dit des espaces-ressources pour mettre en œuvre un droit à la ville *en actes* (Aguilera, Bouillon, 2013 ; Sosa Valdez, 2020).

Les enquêtes que nous avons conduites au sein de ces espaces de vie montrent par ailleurs que s'approprier un espace relève toujours d'un travail du sens : intégrer un squat, un *barrio* ou un bidonville, c'est aussi s'affirmer comme sujet agissant. L'enjeu est donc à la fois matériel (avoir un abri, un logement), social (prendre place dans la ville) et symbolique (être reconnu dans sa pleine humanité). Ce que nous avons vu sur la plupart des terrains peut s'interpréter

16 Ils correspondraient plutôt à la figure du *campement* identifiée par Michel Agier, à savoir un « refuge trouvé et « auto établi » par les personnes en déplacement elles-mêmes parce qu'elles n'ont pas reçu l'hospitalité qu'elles auraient autrement (dans un autre temps ou dans un autre lieu) pu recevoir de la société, de la Ville ou de l'État » (*ibid.*).

comme une tentative effectuée par des citoyens vulnérabilisés de se soustraire d'une situation d'instabilité résidentielle. *Via* le squat, Mohamed évite une exposition de soi permanente dans l'espace public de la rue, mais aussi dans l'espace partagé du foyer d'hébergement, lieu de toutes les promiscuités. L'accès à la propriété d'un appartement garanti à Armando un certain degré de confort et de stabilité, d'accès aux services et infrastructures urbaines. Le parcours de Sorin montre, sur plusieurs années, une trajectoire résidentielle (mais aussi économique et familiale) qui, tout en saisissant les opportunités offertes par des politiques publiques locales, incarne une volonté et un projet en action (même s'il est sans cesse redéfini selon les contraintes et opportunités) ou, autrement dit, une autonomie préservée et développée en dépit des difficultés.

Sur le plan conceptuel, le travail de Michel de Certeau sur les « arts de faire » populaires nous est d'une grande utilité. Le projet de Certeau est de décrire l'ensemble des ruses microbiennes qui, au quotidien, sans éclat, mais avec pugnacité, permettent au « faible » de déjouer le « fort », ses contrôles, ses dominations, ses impositions, ses humiliations. Son travail ne concerne pas des milieux « marginalisés », mais des cultures populaires, pas des moments exceptionnels, mais la quotidienneté : déplacements routiniers dans la ville, lecture, préparation des repas. Vivre dans un squat, un bidonville et un *barrio* relève aussi de la tactique¹⁷. Ces espaces incarnent d'abord une *stratégie d'évitement* quand ils procurent

17 Ou de la stratégie, si on se réfère cette fois à d'autres auteurs : la stratégie serait ici est celle qui « restitue à l'acteur sa part d'initiative dans l'élaboration de sa propre existence » (Godard, 1990 : 9), tout en lui accordant « un réel pouvoir de décision ou, à défaut, une maîtrise partielle de son devenir » (Gotman, 1990 : 24). Brun (1990) admet que les stratégies des individus et des ménages, même les moins favorisés, leur permettent de disposer d'un « minimum de liberté d'action et de lucidité dans leurs pratiques résidentielles » (Brun, 1990 : 299).

protection, repli, refuge, cachette, recours, retraite. Lorsqu'il s'avère possible d'y demeurer quelque temps, la vie familiale peut commencer à s'y déployer, les ancrages sociospatiaux s'amorcer, les relations de voisinage et de quartier s'instaurer, et l'occupant commencer à *habiter*. Le domicile, la maison, la pièce aménagée pour y vivre est ce qui permet de « s'engager dans le monde » (Breviglieri, 2002 : 320), c'est l'espace qui potentialise l'intégration de l'homme en lui permettant de devenir un être social et en régulant en même temps son passé, son présent et son futur (Bachelard, 1958). Ensuite, ils constituent une *stratégie d'intégration*, notamment quand ces lieux s'inscrivent dans des dispositifs de relogement, ou encore, quand ils admettent la construction des réseaux autour des assistants sociaux (pour les cas du bidonville et du squat), les échanges avec des fonctionnaires et des professionnels les de la ville (pour le cas du *barrio*). En réalité, ces lieux ne constituent jamais un « isolat » sociospatial, mais au contraire un espace de relations et en relations où interviennent des acteurs extérieurs (aménageurs, ONG, acteurs publics, etc.) susceptibles d'alimenter ou, à l'inverse, de contrecarrer les dynamiques émancipatrices.

Appréhender l'émancipation au prisme des situations de relégation urbaine observées dans les le bidonville, le squat et le *barrio* permet donc de rendre compte des capacités habitantes pour s'approprier leurs conditions, les changer et les ajuster selon les moyens à disposition. Ainsi, si nous admettons que tout ce qui contribue à bouleverser les rapports de pouvoir relève du politique (Pinet, 2016), alors la poignée de main entre Armando et le fonctionnaire comme moyen de pression pour obtenir une attestation, la permanence de Sorin sur les terrains à déloger malgré son absence dans la liste du dispositif et le partage de services entre Mohamed et son voisin immédiat, sont des actes politiques. L'émancipation peut donc être aussi portée par des formes de « résistance non résistante » (Clavé-Mercier et Olivera, 2016), comprises

dans des pratiques citadines ordinaires et quotidiennes. Les connaissances juridiques sur le cadre légal national ont, par exemple, constitué une « carte à jouer » pour équilibrer les rapports de forces entre Armando et la CAASD. Les cas de Sorin et Mohamed peuvent quant à eux être analysés comme des formes de « résistance en habitant » (Giroud, 2005), définie comme un ensemble de pratiques résidentielles et quotidiennes inscrites dans l'espace et le temps de manière significative. Cette résistance désigne notamment les pratiques qui contribuent à s'assurer un accès aux ressources urbaines (équipements publics, réseaux sociaux et amicaux).

Ces récits révèlent *in fine* une *émancipation en continu* qui se construit à partir des décisions prises pour s'adapter aux situations spécifiques depuis une position sociale donnée (Vázquez Sandrin et Ortíz-Ávila, 2018). Ainsi, décrire les compétences et les ressources mobilisées par ces trois individus cherchant à préserver l'autonomie (même si elle est relative) associée à leur lieu de vie, nous conduit à considérer l'émancipation non plus comme une condition acquise, mais comme un processus continu.

Références citées

AGIER, Michel, 1999. *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Éditions des archives contemporaines.

AGIER, Michel, 2016. « Habiter le mouvement, l'exception nomade », in CLAIRE David (Ed.), *Habiter le campement. Nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*, Paris, Actes Sud/Cité de l'Architecture et du Patrimoine, p. 16-29.

AGUILERA, Thomas, 2017. *Gouverner les illégalismes urbains. Les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*, Paris, Dalloz.

AGUILERA, Thomas, BOUILLON Florence, 2013. « Le squat, un droit à la ville en actes », *Mouvements*, n° 74, p. 132-142.

HOWARD, Becker S., 1985. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié (1963).

BACHELARD Gaston, 1958. *La poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès (éds.), 2000. *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris, IRMC/Karthala/Urbama, 406 p.

BOUCHER, Manuel, MARCHAL, Hervé (dir.), 2019. *Banlieues, cités ghettos, bidonvilles, campements... Définitions, mythes et réalités*, Paris, L'Harmattan.

BOUILLON, Florence, 2009, *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, PUF.

BOUILLON, Florence, DEBOULET, Agnès, DIETRICH-RAGON, Pascale, FIJLAKOW, Yankel. (dir.), 2019. *Vulnérabilités résidentielles*, Paris, L'Aube.

BREVIGLIERI, Marc, 2002. « L'horizon de ne plus habiter et l'absence de maintien de soi en public », in CEFALI, Daniel et JOSEPH Issac. (dir.), *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour-d'Aigues, L'Aube/Colloque de Cerisy « Société et Territoire », p. 319-336.

BRUN, Jacques, 1990. « Mobilités résidentielles et stratégies de localisation », in *Stratégies résidentielles*. INED

CELA Jorge, 1987. « Espacios urbanos y conflictos sociales: el caso de la zona norte de Santo Domingo », *Ciencia y sociedad*, n° XII, 3, p. 374-359.

CHATEAURAYNAUD, Francis, 2015. *L'emprise comme expérience. Enquêtes pragmatiques et théories du pouvoir. SociologieS*.

CLAVÉ-MERCIER, Alexandra, OLIVERA, Martin, « Une résistance non résistante? Ethnographie du malentendu dans les projets d'insertion pour des migrants roms », *L'Homme*, n° 219-220/2016, p. 175-208.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, « La mécanique à ciel ouvert. Un travail de subsistance dans les quartiers populaires »,

Métropolitiques, 25 mars 2019. URL: <https://metropolitiques.eu/La-mecanique-a-ciel-ouvert.html>

COTTAM Hilary., 1999, *Zoçobra: the tensions of urban space*, (Thèse doctorale), Londres, The Open University.

DAVIS Mike., 2007, *Le pire des mondes possibles: de l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte.

DE CERTEAU, Michel, 1990. *L'Invention du quotidien* (1980), t. 1 : *Arts de faire*, Paris, Gallimard.

FAXAS Laura., 2007, *El mito roto: sistema político y movimiento popular en la República Dominicana, 1961-1990, Coyoacán, Siglo XXI*.

GIROUD, Matthieu, 2015. « Résister en habitant », *Hyperville I Ville & Collective*.

GORDARD, Francis, 1990. « Sur le concept de stratégie », in *Stratégies résidentielles*. INED.

GOTMAN, Anne, 1990. « Stratégie résidentielle, stratégie de la recherche », in *Stratégies résidentielles*. INED.

LEWIS, Oscar, 1967. « La cultura de la pobreza ». *Pensamiento crítico*, n°7, p. 52-66.

MORÉ, Gustavo Luis, DOMINGUEZ RODRIGUEZ, Mauricia, 2013. *El polígono central de Santo Domingo: 50 años de desarrollourbano*. Volume 47, Archivos de arquitectura antillana.

NUN, José, 1971. « Superpoblacionrelativa, ejercitoindustrial de reserva y masa marginal ». *Cepal*.

OLIVERA, Martin, 2011. *Roms en (bidon)villes*. Paris, Editions Rue d'Ulm.

OLIVERA, Martin, 2016. « Un projet “pour les Roms” ? Bricolages, malentendus et informalité productive dans des dispositifs d'insertion et de relogement », *Lien Social et Politiques*, n°76.

PEREZ MONTÁS, Eugenio, 1998. *La ciudad del Ozama : 500 años de historia urbana*. Saint-Domingue, BPRPublishers.

PETONNET, Colette et CHORON-BAIX, Catherine, 1979. *On est tous dans le brouillard. ethnologie des banlieues*. Paris, Galilée.

QUIJANO, Anibal, 1971. « La formación de un universo marginal en las ciudades de America Latina ». *Espaces et Sociétés*, p. 320–356.

ROULLEAU-BERGER Laurence, 1999. *Le travail en friche. Les mondes de la « petite » production urbaine*, La Tour d'Aigues, L'Aube, coll. Monde en cours.

PÉCHU, Cécile, 2006. « Entre résistance et contestation. La genèse du squat comme mode d'action », in *Travaux de science politique de l'université de Lausanne*, n° 24, p. 3-51.

PÉCHU, Cécile, 2010. *Les squats*, Paris Presses de Sciences Po.

PERLMAN Janice, 2003, « Marginality: from myth to reality in the favelas of Rio de Janeiro, 1969-2002 ». *Chronic Poverty and Development Policy*, Chronic Poverty Research Centre (CPRC), p 1- 42.

PERLMAN Janice., 1980, *Myth of Marginality: Urban Poverty and Politics in Rio de Janeiro*, Berkeley, Calif., University of California Press.

PINET, Nicolas, 2016. « Pratiques politiques subalternes dans un quartier populaire de Tokyo: des formes de résistance? », *Cultures & conflits*, n° 101, p. 35-56.

REBOTIER Julien, 2010. « Planificación, gobernanza y vivienda en la Caracas democrática: Contextualizar para comparar », *Cuadernos del CENDES*, n° 27(75), p.1-22.

SABATINI, Francisco, 1981. « La dimensión ambiental de la pobreza urbana en las teorías latinoamericanas de marginalidad ». *Revista EURE - Revista de Estudios Urbano Regionales* n° 8(23). p. 53-67.

SHLOMO, Angel, 2001. *Política De Vivienda En La Republica Dominicana : Diagnósis y guías de acción*. New York, Banco Interamericano de Desarrollo.

SOSA VALDEZ Darysleida, 2020. *Autoconstruits, précaires, écologiques ? Enquête sur la durabilité urbaine des barrios à Saint-Domingue*, (Thèse de doctorat), Nanterre, Université Paris Nanterre.

VÁZQUEZ SANDRIN German, ORTÍZ-ÁVILA Elsa, 2018. « La emancipación de los jóvenes indígenas urbanos en México », *Revista Latinoamericana de Población*, n° 22, p. 85-105.

Chapitre V
S'émanciper dans, par et contre
un dispositif d'émancipation ?
Débordements d'un dispositif de microcrédit
dans les quartiers populaires de Dakar

Romain Leclercq

Préoccupation centrale de la critique sociale, la question de l'émancipation a été reprise dans les politiques internationales depuis le début des années 1980 par des acteurs a priori très éloignés des sphères de la contestation. Des Organisations Non Gouvernementales, mais aussi des entreprises et des gouvernements (Boltanski, Chiapello, 1999), ont en effet intégré à partir de cette date des éléments de critique, marxiste, féministe et artiste entre autres, à leur vocabulaire et mode d'action, incarnant ce que Foucault, et une littérature pléthorique après lui, appelleront la « gouvernementalité néolibérale »¹. Ce faisant, ces différents acteurs ont aussi

1 Selon Foucault (1994), la principale différence entre ce régime de

repris une partie du vocabulaire attaché à l'émancipation des opprimés, dont la notion d'*empowerment* constitue sans doute l'une des plus citées (Calvès, 2009). Il n'est plus ainsi une organisation internationale qui ne mette cette notion au cœur de son discours (Cornwall, Brock, 2005), mais qu'en est-il des pratiques de ces organisations ?

De nombreuses recherches ont bien montré comment, sous couvert de faire de l'*empowerment*, certains dispositifs favorisaient plutôt une forme de responsabilisation individuelle des acteurs les plus dominés, en vue de les gouverner non par la force, mais par le marché (Stiegler, 2020). Dans ces cas, l'*empowerment* ne serait qu'un écran de fumée masquant des politiques aux objectifs très éloignées des idéaux d'émancipation individuelle et collective portées par les mouvements sociaux ayant popularisé ce terme. Les dispositifs de microcrédit peuvent constituer un exemple de ces formes de « social washing ». L'épargne communautaire, initialement utilisée par certains mouvements féministes en Asie du Sud comme un moyen d'*empowerment*, en permettant de s'octroyer des marges de manœuvre collectives au sein de systèmes capitalistes et patriarcaux, a ainsi été reprise sous la forme du microcrédit par différentes institutions financières à partir des années 1980. Tout en présentant le microcrédit comme un dispositif émancipatoire, certaines de ces institutions réalisent ainsi des bénéfices considérables

gouvernement et ceux qui l'ont précédés, consiste dans le passage d'une forme de contrôle direct des gouvernants sur les pratiques des gouvernés, à un pouvoir indirect d'orientation des conduites fondé sur la liberté formelle des gouvernés vis-à-vis des gouvernants. La notion a ensuite été reprise par un énorme corpus de littérature en sciences sociales à propos de sujets très différents, allant de l'éducation aux politiques sécuritaires. Pour se faire une idée de la manière dont ce concept est appliqué à l'analyse des pouvoirs étatiques à travers le monde, on peut se référer aux travaux de Ferguson et Gupta, 2002, et de Bayart, 2004. Pour une lecture critique de ces travaux à partir du cas des politiques de résilience à Dakar, on peut se référer à Leclercq, 2017.

au prix de l'endettement de leurs « bénéficiaires ». En outre, le microcrédit est largement encouragé par les États et les institutions internationales et mis en œuvre par les ONG, non comme un moyen d'enrichissement personnel, mais comme un outil de lutte contre la pauvreté. Pour certains auteurs, il s'agit là de « gouverner les pauvres pour qu'ils se gouvernent eux-mêmes » (Chelle, 2012, p. 142). Les dispositifs ainsi mis en œuvre sont cependant ambigus. Censés permettre à certains groupes parmi les plus dominés d'accéder à des marges de manœuvre et ainsi potentiellement à subvertir voire dépasser les rapports de domination qui les enserment, ils les intègrent de fait dans un nouveau système de contrainte, par la dette et la responsabilité individuelle, vis-à-vis de l'organisation pourvoyeuse du microcrédit. Pour autant, les auteurs s'étant intéressés aux pratiques concrètes de la microfinance montrent des effets sociaux contrastés, allant de l'accroissement de la vulnérabilité des « publics cibles » à des formes situées et plus ou moins collectives d'émancipation (Guérin, 2015; Mitlin *et al.*, 2018). Analyser les jeux complexes entre logiques d'émancipation et de domination, suppose ici de sortir d'une logique qui ne verrait dans les dispositifs de microcrédit que des « systèmes » de domination ou, à l'inverse, des outils d'*empowerment*. Cela demande de s'intéresser à des pratiques et à des moments d'emprise ou d'émancipation.

Au cours de mon travail de thèse portant sur les inondations dans la banlieue de Dakar, j'ai travaillé avec une ONG mettant en place un dispositif de microcrédit à destination de groupes d'épargne féminins, en vue de les aider à reconstruire leur maison affectée par ces inondations. Dans ce dispositif, la part belle était faite aux formes d'*empowerment* permises par l'organisation de ces groupes en une Union, capable de gérer elle-même ce dispositif de microcrédit. C'est à un moment d'émancipation de ce dispositif que s'intéresse cet article, en le resituant dans les relations complexes et se déployant sur le temps long, entre ces groupes d'épargne et l'ONG.

Les matériaux présentés dans ce chapitre sont issus d'un travail ethnographique durant lequel j'ai travaillé avec les membres de l'ONG dont il est ici question. Une première partie de l'ethnographie se déroule en effet en 2015, alors que je suis recruté comme stagiaire par cette ONG pour travailler à la mise en place du dispositif de microcrédit. Mon implication dans le dispositif décrit est donc très importante, au moins dans cette première partie de mon terrain, et explique le point de vue à partir duquel je développe mon argumentation, celui d'un membre d'ONG, qui plus est un homme, blanc, et étudiant au moment de l'enquête. Pour une discussion approfondie des implications de cette position dans le dispositif d'enquête et dans les résultats que j'y présente, je me permets de renvoyer à ma thèse (Leclercq, 2020). Pour ce chapitre, on peut noter que mes caractéristiques physiques et sociales renforcent clairement mon statut de « membre d'ONG » auprès des personnes et des groupes débiteurs, actuels ou potentiels, d'un microcrédit dans le cadre de l'action de l'ONG, soit les personnes et les groupes appelés « bénéficiaires » dans le langage du développement. Au fur et à mesure de mon enquête, et notamment après mon stage, je diversifierai mes positions ainsi que les groupes et personnes enquêtés, au-delà de l'action de l'ONG, ne parvenant cependant jamais vraiment à changer de statut auprès de ces « bénéficiaires ». Au sein de l'ONG, mon statut est plus ambigu. D'abord étudiant et donc apprenant auprès de mes encadrants de l'ONG, mais aussi collègue de travail et qui plus est sociologue, je réalise une évaluation ex post du premier projet porté par l'ONG. Ensuite collaborateur, et plus ou moins intégré aux relations de certains membres de l'ONG sénégalaise avec des membres de l'ONG européenne qui les finance, je garde de très bons contacts avec ses membres, mais m'intègre aussi en tant que chercheur et donc à la marge, aux formes de division internationale du travail qui

structurent l'activité des acteurs du développement (Siméant, 2010). Cette position particulière dans le dispositif, explique que j'ai recueilli des matériaux principalement au sein de l'ONG, et beaucoup moins au sein des groupes d'épargne dont il va être ici question, donnant ainsi à voir un point de vue particulier, situé du côté des acteurs a priori dominants, sur les logiques d'émancipation à l'œuvre chez les acteurs a priori dominés.

Émanciper par le microcrédit : une pensée de l'*empowerment* « à termes » face à l'ici et maintenant du projet de développement

Engagée depuis longtemps dans des projets de développement dans la commune de Dëkkbi, dans la banlieue de Dakar, l'ONG sénégalaise dont il est ici question monte en 2015 un dispositif de microcrédit, devant permettre à des femmes de la commune de reconstruire leurs maisons affectées par les inondations. La mise en place de ce dispositif ne va cependant pas de soi. Il suppose d'abord de trouver de l'argent pour alimenter le fonds devant servir à la réalisation des premiers prêts. Aidé par une ONG suisse avec laquelle ils collaborent régulièrement, Bara, directeur de l'ONG sénégalaise, âgé d'une cinquantaine d'années, urbaniste de profession et ancien conseiller régional, obtient ces fonds en montant un projet financé par des fondations européennes. Ce projet fait la part belle à « l'autonomisation » des femmes récipiendaires des microcrédits vis-à-vis des bailleurs de fonds, et au renversement des logiques traditionnelles structurant l'aide au développement. Le microcrédit y apparaît comme un outil d'*empowerment* des « pauvres ».

Extrait 1. « Les gens sont habitués à être pris en charge »

« Tu sais... les gens sont habitués depuis toujours à être pris en charge. Ce que les femmes connaissent, ce que les organisations communautaires dans ce pays connaissent, c'est un bailleur qui arrive avec des valises pleines, qui s'adresse à ce groupe : "ah oui oui oui vous vous êtes pauvres, nous nous sommes les bienfaiteurs de ce monde-là, alors au lieu de rester à l'ombre et de dormir comme ça, organisez-vous, faites une assemblée le dimanche, lundi vous venez, on vous donne l'argent, on vous dit ce qu'il faut faire, on vous dit comment le faire, on vous dit, on vous dit, on vous dit." C'est ça qui s'est toujours passé ici! On vous donne de l'argent. Déjà nous, nous sommes un type d'organisation nouveau, où on ne donne pas d'argent, on le prête, mais surtout on accompagne les groupements, on les organise, on les accompagne, on les aide à trouver de l'argent et on les aide à gérer cet argent-là. Mais nous ne venons pas verser de l'argent dans les caisses pour ensuite leur dire ce qu'il faut faire. Déjà nous ne sommes jamais entrés dans les groupes pour dire à quelque groupe que ce soit "faites ceci ou ne faites pas cela". [...] Nous on ne propose pas de choses, même si on agit sur l'habitat. On trouve un groupe qui fait de la teinture, on laisse le groupe avec sa teinture, mais on ne va pas leur dire "quittez la teinture pour l'agriculture", "ou quittez la teinture pour la mécanique!" Non! On te laisse continuer ton activité, l'activité que tu auras choisie, et c'est dans ça que nous essayons de t'aider. Parce que nous nous sommes dit que, que tu sois dans l'agriculture, la mécanique ou dans la planification familiale, l'idée est la même : le groupe doit se renforcer, renforcer les liens de solidarité entre ses membres, faire une activité qui génère des revenus et que ces revenus puissent servir à tout le monde, quel que soit le domaine dans lequel vous évoluez. »

Bara, directeur de l'ONG sénégalaise, entretien enregistré dans le salon de sa maison

Dans cet extrait d'entretien, Bara met l'accent sur la manière dont le microcrédit est censé permettre une émancipation des groupes d'épargne ainsi impliqués dans le projet, en leur permettant de mener à bien leur propre projet, sans avoir à subir les consignes de tel ou tel « bienfaiteur de ce monde ». L'ambiguïté du dispositif réside cependant dans le fait que l'ONG est financée pour intervenir sur « l'habitat », si bien que, pour satisfaire les bailleurs de fonds, les prêts accordés dans le cadre de ce dispositif doivent être dévolus prioritairement à la reconstruction de maisons.

La mise en place du dispositif suppose en outre de mobiliser des groupes de femmes capables de recevoir, et de rembourser les crédits accordés. Cela se fait d'abord par l'intermédiaire des contacts entre certains membres de l'ONG et des présidentes de groupes d'épargne. Ces groupes d'épargne correspondent dans le contexte sénégalais à des groupes de tontines (*natt* ou *tuuren* Wolof), soit des associations de femmes (*mbotaay*) se réunissant régulièrement pour mettre en commun des petites sommes d'argent en vue de financer des événements (cérémonies, mariages, enterrements, etc.), de s'assurer contre des incidents potentiels (jouant le rôle d'une mutuelle de santé par exemple) ou encore de financer des projets personnels (pèlerinage à la Mecque, commerce, etc.). Relativement anciens au Sénégal (Moya, 2017), ces groupes d'épargne sont mobilisés depuis les années 1980 par tout un ensemble d'acteurs politiques, associatifs, et d'organisations internationales (Bouilly, 2018, 2019) dans divers projets, de développement notamment. C'est ainsi que je rencontre Aminata au début de mon stage. Femme d'une quarantaine d'années au moment de l'enquête, elle dirige alors un réseau d'une douzaine de groupes d'épargne dans la commune de Dëkkbi, économisant pour financer les activités de leurs membres et certaines activités collectives dont la transformation de céréales en consommable. C'est en montant son réseau qu'elle a rencontré Demba, agronome de

profession, actuel trésorier de l'ONG sénégalaise, et président au moment de la rencontre d'un collectif d'associations de développement à Dëkkbi. Par son intermédiaire, Aminata accepte de se mobiliser, ainsi que ses groupes d'épargne et son réseau, dans la mise en œuvre du projet de reconstruction des maisons par le microcrédit proposé par l'ONG. Au fur et à mesure de l'avancée du projet, de nouveaux groupes d'épargne vont eux aussi s'agréger au dispositif sous la forme d'une Union de groupes d'épargne, dirigée par Aminata.

Enfin, la mise en œuvre du projet demande une organisation permettant l'attribution de crédits à la reconstruction, leur remboursement, tout en conservant l'objectif d'*empowerment* des bénéficiaires de crédit. C'est le rôle joué par l'Union de groupes d'épargne. Cette dernière constitue une sorte de structure faîtière, rassemblant des groupes d'épargne de plus en plus nombreux à travers la banlieue de Dakar, mais aussi d'autres villes du pays comme Thiès ou Mbour. Elle se porte garante de la solvabilité de ses membres, en plus d'être chargée de l'autonomisation des groupes selon le schéma décrit par Bara quelques lignes plus haut. En effet, dans l'esprit de ses promoteurs, l'Union dépasse le seul projet de reconstruction des maisons affectées par les inondations, mais doit se constituer à terme comme une entité autonome, capable de gérer par elle-même les crédits à ses membres et d'agir par ce biais sur leurs quartiers sans attendre les autorités publiques ou d'éventuels bailleurs. Cette structure est épaulée pour ce faire par l'ONG sénégalaise, dont les membres participent grandement à sa construction. Parmi eux, on peut citer en plus des acteurs déjà mentionnés, Julie, âgée d'une trentaine d'années, cheffe de projet puis collaboratrice française de l'ONG sénégalaise où elle a effectué son stage de fin d'études quelques années plus tôt. À ces salariés s'ajoutent des amis et collaborateurs de Bara principalement, ainsi que des stagiaires, Léa et moi-même, étudiants dans la même université. Le dispositif

de microcrédit est donc pensé ici comme un moyen pour des femmes membres de groupes d'épargne informelle de s'émanciper de toute tutelle en devenant capable de mobiliser de grandes sommes d'argent, par le biais de l'Union, leur permettant de mener leurs propres projets. Cette pensée de l'*empowerment* « à terme » se heurte cependant, dans les premiers mois d'existence de l'Union en tout cas, à l'ici et maintenant du « projet » de microcrédit, dont les participants ne vont pas tarder à discuter les cadres.

Discuter les cadres : le microcrédit pour l'habitat ou pour les « AGR » ?

La première année de constitution de l'Union et du dispositif de microcrédit est rythmée par les rencontres entre les membres de l'ONG, les premiers groupes de l'Union dirigée par Aminata, et les nouveaux groupes d'épargne aspirant à s'y intégrer. Ces réunions sont autant d'occasions de discuter les cadres du projet, d'en réaffirmer les objectifs ou de les questionner. La première réunion du bureau de l'Union nouvellement élu – et dont les groupes d'épargnes vont bénéficier de microcrédits dédiés à l'habitat – avec les membres de l'ONG – pourvoyeurs de ces microcrédits – met particulièrement en exergue ces questionnements. Elles montrent notamment la difficulté pour les membres de l'ONG à maintenir la cohérence du dispositif de microcrédit, pris entre deux conceptions différentes de l'*empowerment*, et de ce qu'il est possible de faire de cet argent.

Extrait 2. 06/05/15 - 1^{re} réunion du bureau de l'Union et de l'ONG²

À la fin de la présentation faite par *Bara, Julie*, présente des exemples internationaux du dispositif de microcrédit. Prenant appui sur les pratiques d'un réseau d'ONG implanté au Ghana, réseau dont l'ONG sénégalaise fait partie, elle insiste : « au départ c'était des groupes comme vous, mais qui se sont organisés au niveau international ». Une autre femme intervient pour dire que, elles aussi, elles sont déjà organisées.

Myriam prend alors la parole et explique le fonctionnement de son groupement. Elle s'interroge sur la possibilité pour l'Union d'aider son groupement à construire des maisons si les femmes se sont assez cotisées au préalable pour s'acheter un terrain. *Bara*, le directeur de l'ONG, lui répond que les groupements sont libres de négocier ce qu'ils veulent avec l'Union et l'ONG et qu'en dernier recours c'est le bureau de l'Union qui décide (ce que j'interprète alors comme une manière d'éluder la question). Il y a ensuite une longue discussion pendant laquelle Myriam revient sur sa propre expérience, sur la formation de son groupement, et sur les activités économiques qu'elles y mènent. Cela suscite des questions de la part des autres : « Est-ce que vous avez des licences ? Où est ce que vous vous fournissez en matériel ?³ ». D'autres partagent leurs projets et échangent des idées : il est question de petit commerce, de transformation du mil, d'élevage de poulets... Fadima se demande si ces projets sont exactement ceux que peut soutenir l'Union. Elle lance l'idée de faire des formations à partir des expériences qui ont réussi auprès des autres groupes. Malgré quelques efforts de *Julie* pour recentrer la réunion sur le fonctionnement de l'Union et sur l'habitat, enjeu central du projet, les membres du bureau

2 Dans cet extrait et ceux qui suivent, les noms des membres de l'ONG sont en italique, tandis que ceux des membres de l'Union sont en gras.

3 Le groupement de Myriam revend notamment au détail des ustensiles de cuisine.

discutent longtemps des « AGR »⁴. *Ana*, nouvellement engagée par l'ONG pour assurer la gestion des crédits, revient sur le fait qu'il faut en conserver une partie pour l'habitat, que c'est tout de même l'objectif principal du projet. Plus tard dans la réunion, Maïmouna, qui n'est pas de DëkkBi, demande de plus amples explications sur le projet de reconstruction des maisons, et si elles peuvent, elles aussi bénéficier de ce type de prêt pour faire d'autres choses. Alors stagiaire dans l'ONG, j'expérimente moi-même, sans tout à fait m'en rendre compte, la difficile articulation entre les deux conceptions de l'autonomie des groupes⁵. J'explique donc que l'ONG finance principalement des projets qui profitent aux quartiers. Le débat sur le financement des projets est assez long. Plus tard, *Bara* y reviendra et dira à demi-mot que l'ONG peut sans doute financer en partie des activités de type AGR, mais qu'il faut au préalable définir les besoins des groupes et les solutions envisagées pour y répondre.

Significatif du tâtonnement des membres du bureau de l'Union pour cerner les possibilités et les contraintes liées à cette nouvelle organisation, cet extrait donne aussi des indications sur les difficultés des membres de l'ONG à articuler le projet et l'objectif d'émancipation. Le discours de *Bara* sur l'autonomie des groupes vis-à-vis de l'ONG et sur leur liberté de « négociation » bute alors sur le fait que l'intégralité du fonds disponible est à ce moment détenue par l'ONG et attribuée à un projet précis, qui concerne l'habitat et non pas les « activités génératrices de revenus » comme semblent le vouloir certaines des membres de l'Union. Ce projet est en outre limité à une zone géographique, DëkkBi, si bien que les groupements se situant en dehors de la

4 Acronyme désignant les Activités Génératrices de Revenus, très courant dans les mondes du développement.

5 Sur le regard porté par un sociologue en position de « praticien » dans une ONG et sur le travail de distanciation vis-à-vis des données produites, voir Revet, 2008.

commune, relativement nombreux dans le bureau de l'Union, ne pourront pas bénéficier de ces fonds. L'autonomie décisionnelle des groupes d'épargne renvoie alors à un futur relativement lointain, où l'Union disposerait de son propre fond, ne dépendrait donc pas de celui de l'ONG, et pourrait en user comme elle le souhaite. Les tentatives de Julie ou d'Awa pour recadrer la discussion dans les limites du « projet » porté par l'ONG se confrontent à cet horizon géographique et temporel. Leur discours vantant la capacité de l'Union à formuler ses propres demandes et à disposer de son argent n'en offre pas moins de nombreuses prises aux participantes pour penser des usages alternatifs du crédit à ceux, restrictifs, du projet. De fait, les demandes pour bénéficier des fonds de l'ONG pour réaliser des crédits en dehors du cadre du projet de reconstruction des maisons de Dëkkbi vont se multiplier par la suite, notamment pour les groupes situés en dehors de cette commune.

Déborder le dispositif : un prêt caché et « sans contrôle de l'ONG »

Au fur et à mesure de l'avancée du projet et de la consolidation de l'Union, les demandes des groupements pour l'obtention de fonds dédiés à leurs propres activités vont se faire de plus en plus pressantes. Ces demandes conduisent à un moment de crise de la relation entre les membres de l'ONG, et avec le bureau de l'Union. Cette rupture opère alors que je suis absent de mon terrain d'enquête, et m'apparaît de manière d'autant plus frappante à mon retour à Dakar, fin mars 2016.

Extrait 3. 08/04/2016 – Un prêt caché attise les tensions au sein de l'ONG

Ce matin, *Julie* appelle Fatoumata, la secrétaire de l'Union, au téléphone. Cette dernière s'occupe de l'organisation de l'Assemblée générale de l'Union en l'absence d'Aminata (en voyage au Sierra Leone pour y rencontrer d'autres fédérations IDN). Il semble que Fatoumata ait eu des informations contradictoires de la part d'Aminata et d'*Ava* pour organiser cette AG. Fatoumata est énervée et cela crée un semblant de dispute au bureau entre *Ava* et *Julie*, cette dernière reprochant à *Ava* de donner d'autres consignes aux groupes sous les injonctions de *Bara* sans tenir compte du travail de *Julie* et d'Aminata en amont. Elles tombent d'accord sur le fait que *Bara* devrait être au courant de ces négociations préalables [...].

Plus tard, je fais le trajet depuis le siège de l'ONG vers mon appartement à Dakar et partage une voiture avec *Julie* et *Sylvain*, nouvellement arrivé de Suisse pour gérer la base de données. Ils reviennent sur l'affaire qui semble agiter toutes les discussions au sein de l'ONG, celle du « fond de l'Union ». Je comprends que *Bara* aurait récemment accordé 5 millions de francs CFA en prêt au bureau de l'Union pour soutenir des activités inconnues (probablement les fameuses Activités Génératrices de Revenus, souvent mentionnées dans les réunions). Ces prêts auraient été ensuite attribués aux groupes d'épargne par des comités de crédit montés par l'Union, sans contrôle de l'ONG. *Julie* semble très remontée contre cette décision, prise unilatéralement par *Bara*, qui aurait cherché par la suite à cacher cette dépense aux autres membres de l'ONG. Pour *Julie*, l'ONG a ainsi accordé des prêts en disant « que les femmes se débrouillent, elles peuvent gérer toutes seules ». Elle se réfère alors à la dispute de ce matin pour justifier le fait que « oui les groupes font, mais ils ont besoin qu'on les accompagne ». Elle fait valoir par ailleurs que nous n'avons aucune information sur la manière dont est géré ce prêt de 5 millions, que nous n'avons pas pu faire de prévisions par rapport à l'état du

fond sur lequel a été prélevé cet argent et qu'il est possible que cela gêne les crédits en cours à un moment. « On peut donner n'importe comment, mais si on fait ça on est comme HELP (nom d'une ONG "classique"), on donne l'argent et c'est tout ». Le deuxième aspect problématique pour *Julie* concerne le fait que personne au sein de l'ONG n'aurait été informé : « Ça, moi je trouve ça très grave ». *Sylvain* fait valoir le fait que « c'est pas mal si on les laisse galérer un peu avec la gestion de l'argent, on pourra rattraper par la suite ».

Cet extrait décrit les fortes tensions au sein de l'ONG consécutives à un événement survenu en début d'année 2016 : un prêt de 5 millions de francs CFA aurait été être accordé par le président de l'ONG au bureau de l'Union, à l'insu de certains des membres de l'ONG, sans contrôle et en dehors du cadre formel du projet. D'après ce que j'en reconstitue par la suite, l'incident se déroule comme suit : alors que l'ONG s'engage devant les groupements d'épargne à permettre une accession à des microcrédits par le biais de leur adhésion à l'Union, les prêts se restreignent, dans un premier temps au moins, au financement des maisons à reconstruire dans la seule commune de Dëkkbi. Comme nous l'avons vu plus haut, cette restriction est en partie contestée par les groupes non habitants de la commune, mais membres de l'Union. En vue de concilier ces demandes avec les objectifs du projet, notamment en ce qui concerne le contrôle des fonds, l'ONG demande à l'Union de constituer des « comités de crédit », soit des instances au sein de l'Union devant permettre, à terme, l'attribution et le contrôle de prêts en dehors de la commune de DëkkBi et des objectifs de reconstruction de l'habitat. Alors que ces discussions sont toujours en cours, et que les comités de crédit ne sont pas tout à fait constitués, les membres du bureau de l'Union sont invités à une nouvelle réunion avec l'ONG. Hasard de calendrier ou mésentente au sein de l'ONG, cette réunion est fixée en parallèle d'une

visite du projet de reconstruction des maisons de DëkkBi par ses bailleurs européens (les pourvoyeurs des fonds utilisés pour le microcrédit). Les femmes du bureau font le déplacement, mais, l'information n'ayant pas circulé, il n'y a pas de repas prévu pour ces dernières et Bara, le directeur de l'ONG, occupé avec les bailleurs, ne pourra pas discuter de l'avancée des comités de crédit. Ajoutée aux atermoiements des derniers mois, cette situation est vécue comme un affront de la part des membres de l'Union, si bien que, dès la réunion suivante, Bara et Demba débloquent un prêt de 5 millions de francs CFA pour les groupements en dehors de DëkkBi, sans en informer certains membres de l'ONG. C'est lorsqu'est découvert ce prêt unilatéral que les tensions au sein de l'ONG s'avivent. Un mois plus tard cependant, le premier remboursement du prêt, d'une hauteur d'environ un million de francs CFA, est effectué par les groupes en ayant bénéficié, venant ainsi apaiser les esprits au sein de l'ONG.

Cet épisode est révélateur de la tension entre l'objectif d'*empowerment* des groupes d'épargne portée par le projet, et le cadre contraignant du dispositif de microcrédit au sein de ce projet. D'une certaine manière, cette tension exprime ici la coexistence de deux formes d'engagements contradictoires de l'ONG. Le premier consiste dans l'engagement pris vis-à-vis des groupes d'utiliser le microcrédit en vue de les aider à s'autonomiser. Le second consiste dans l'engagement pris vis-à-vis des bailleurs d'utiliser leurs fonds pour un projet de reconstruction des maisons affectées par les inondations à Dëkkbi. Lorsque ces deux engagements se rencontrent, ici par la co-présence des acteurs incarnant ces engagements, la tension devient intenable et conduit Bara à accepter sans condition les demandes des groupes d'épargne en leur attribuant un prêt en dehors du projet soutenu par les bailleurs, tout en cachant cette attribution à ces derniers et, ce faisant, à certains membres de l'ONG. Ce « débordement » (Callon *et al.*, 2001) du dispositif constitue ainsi une rupture dans les

relations entre les différents participants de l'action collective, au sein de l'ONG comme au sein de l'Union. L'attribuer à un acteur en particulier ayant fait pression sur l'autre, ou ayant « cédé » à l'autre, serait passer à côté de ce qui produit ce basculement : la conciliation sur le temps long et à travers de multiples relations interpersonnelles d'engagements contradictoires (Becker, 2006), obligeant les différentes parties les unes vis-à-vis des autres (Urfalino, 2020), dans une action collective commune ou pensée comme telle (Thévenot, 2006). Passé le moment de rupture, le maintien de cette action collective nécessite des efforts de la part de chacun des participants pour normaliser le débordement du dispositif et le réinscrire dans une action partagée.

Normaliser : construire le prêt comme un « test » de la capacité de gestion des groupements

Suite à l'attribution du prêt « hors projet », l'Union se réunit pour sa deuxième Assemblée générale. Cette dernière constitue ainsi une première occasion de normaliser ce prêt, et de le réinscrire dans le cadre des relations communes et consensuelles de l'ONG avec l'Union.

Extrait 4. 16/04/16 - Une Assemblée générale sous le feu de la critique

Après la présentation du bilan de l'Union, le rappel des objectifs, etc., vient la phase de questions de l'assemblée. Une femme demande des renseignements sur les comités de crédit constitués et sur leur fonctionnement. Aminata, la présidente de l'Union, répond avec assurance que les cinq premiers millions étaient des « tests » de la capacité de gestion des groupes et de l'Union, et qu'ils se sont rendu compte à cette occasion que certains comités de crédit étaient peu structurés, qu'il fallait améliorer cette structuration, notamment à Dakar où le comité ne s'était pas

vraiment réuni. Elle insiste par ailleurs sur la nécessité d'épargner (« si tu veux un logement, il faut épargner »), que c'est la base et que seulement une fois cette épargne constituée, l'Union et l'ONG peuvent réfléchir à des solutions, mais « le bailleur peut venir à tout moment, à ce moment, il faut qu'il trouve de l'argent, une épargne n'est jamais trop petite ».

Plusieurs questions suivront sur la manière dont ont été choisis les groupes bénéficiaires de ces prêts, sachant notamment que certains groupes cotisaient depuis longtemps à l'Union et n'en avaient pas entendu parler. Aminata semble délayer ces questions par des assertions générales sur la capacité de l'Union à choisir les membres bénéficiaires et les progrès à faire dans le processus d'attribution.

Une présidente de groupement, membre du comité de crédit de Thiès prend à un moment la parole et insiste sur la lourde responsabilité que porte Aminata : « nous l'avons nommée à la tête de l'Union, nous lui faisons confiance ». Elle insiste ainsi sur le processus de crédit qui doit être transparent, mais aussi sur l'intégrité des femmes de Thiès et sur son absolue confiance dans le fait que l'argent sera remboursé. Elle témoigne aussi de la bonne arrivée de l'argent à Thiès et du fait que l'argent a bien été distribué devant elle et en profite pour faire savoir aux groupes qui n'ont pas été choisis qu'ils le seront la prochaine fois.

La rupture du processus normal d'attribution des prêts n'interroge pas que les relations entre l'ONG et l'Union, mais l'ensemble des engagements entre les membres de ces différentes organisations, pris dans le cadre de ces relations. Maintenir ces engagements suppose d'atténuer cette rupture, et donc de normaliser ce prêt. C'est ainsi que ce dernier est transformé dans le discours d'Aminata en « test » de la capacité de l'Union à gérer les crédits, et donc à avancer vers « l'autonomie », selon une interprétation travaillée au préalable avec certains des membres de l'ONG. Cette tentative de normalisation n'en est pas moins soumise à la

critique des autres participantes de l'AG, laquelle porte sur la non-transparence du processus d'attribution des crédits et sur l'absence de collégialité de la décision, et s'adresse directement aux membres du bureau de l'Union. L'intervention d'une présidente de groupement, non membre du bureau, désamorce en partie les soupçons d'appropriation des ressources du projet par certains groupes en affirmant l'intégrité des femmes dirigeantes de l'Union et en situant l'attribution de ces crédits dans l'action plus large de cette structure et de l'ONG. L'autonomie des groupes quant à la gestion de l'argent et les prêts attribués par l'ONG, est à nouveau articulée en conditionnant l'effectivité de cette autonomie à l'épargne des groupes et à l'amélioration de la structuration des comités de crédit. Ces justifications n'éteignent pas les critiques, mais permettent *a minima* de retrouver un cadre d'action collective au sein duquel poursuivre le projet et les relations entre groupements, Union et ONG. Cet incident introduit en outre une possibilité nouvelle dans l'action de ces structures : la réalisation de prêts en dehors du projet de reconstruction des maisons à DëkkBi.

Transformer le dispositif de microcrédit : vers des prêts hors projet

Les jours qui suivent l'AG vont permettre à certains des membres de l'ONG de discuter plus ou moins ouvertement en vue d'apaiser les tensions qu'a suscité le débordement du dispositif. Mais ces discussions ne suffisent pas à clore l'incident : la possibilité de réaliser des prêts hors projet est désormais ouverte et va entraîner une adaptation du dispositif de microcrédit.

Extrait 5. 13/05/16 – L'intégration des prêts hors projet à la base de données de l'ONG

La réunion de coordination hebdomadaire se conclut par un retour sur le prêt hors projet accordé à l'Union. *Julie* dit qu'elle a ouvert un dossier spécifique dans la base de gestion des crédits pour suivre les remboursements, mais de manière provisoire. Cela fait réagir *Bara* qui demande si tout le monde peut y accéder. Le prêt n'ayant pas été négocié avec les bailleurs, il faudrait peut-être faire en sorte qu'ils ne puissent pas en trouver la trace sur la base de données.

Sylhain nous montre ensuite son travail sur l'architecture de la base de données qui rassemble les informations sur les crédits octroyés. Il a fait en sorte de rendre possible la diversification des émetteurs de crédits et a mis en place des niveaux hiérarchiques de manière à ce qu'à terme, la présidente du comité de crédit de Dakar puisse avoir la main sur les crédits qu'elle fera aux groupements de sa région. Cela suscite un nouveau débat sur les capacités de gestion des groupes et sur leur autonomie. *Bara* souligne le fait que la question est aussi de savoir si les femmes de l'Union ont des ordinateurs et internet pour accéder à cette base de données et ainsi gérer les crédits. *Ama* fait remarquer que dans le comité de crédit, il y a Binta qui s'occupe déjà d'une mutuelle de DëkkBi. Elle pourrait peut-être apprendre à gérer cet outil. *Demba* pose la question de savoir s'il ne serait pas possible de faire des crédits à l'Union, uniquement sur la base des sommes remboursées (qu'il faudrait donc séparer du compte général). Le débat n'est pas tranché, mais la possibilité de réaliser des crédits hors projet est néanmoins inscrite dans la base de données.

Durant cette réunion de coordination, l'intégration d'un outil dédié pour gérer les crédits hors projet à la base de données de l'ONG suscite un débat sur le champ de compétence des comités de crédit de l'Union (hiérarchisation/délimitation des territoires sous la responsabilité des comités), sur l'outillage

technique de cette dernière (ordinateur, internet) et sur la formation nécessaire à ses membres pour la gestion de crédits de ce type. Elle questionne aussi les engagements pris avec les autres acteurs du projet (il ne faut pas que les bailleurs puissent avoir accès à cette partie de la base de données). Elle engage enfin un débat plus général sur la direction de l'action et sur les formes de contrôle et d'outils nécessaires à l'autonomisation de l'Union, qui va se poursuivre en aval de cet événement lors de la négociation de nouveaux projets avec d'autres bailleurs. Cinq ans plus tard, de nouvelles formes de prêts concernant cette fois des activités génératrices de revenus, entièrement à l'initiative de l'Union, gérés par cette dernière et attribués par les comités de crédit ont été mis en place, et de nouvelles revendications quant à la capacité de l'Union à gérer ses propres « lignes de projet » ont émergées. Les lignes du dispositif ont bougé sous l'action des deux organisations, transformant à la marge la structure sociale que constitue le projet de reconstruction des maisons à DëkkBi, mais aussi les relations plus larges entre groupes de l'Union et ONG. Dans les interstices du dispositif de microcrédit, et sous l'effet de sa mise en œuvre concrète se sont constitués de faibles écarts, aboutissant néanmoins à un moment de rupture partielle du dispositif. Rapidement réintégré à l'action collective, ce débordement n'en a pas moins permis d'ouvrir des possibilités nouvelles pour les participants inscrites dans la structure de gestion du dispositif (ici la base de données). S'il est difficile d'y situer des « pratiques » d'émancipation, ces évolutions n'en constituent pas moins des « moments » d'émancipation pratique vis-à-vis du dispositif pour certains membres de l'Union, permettant d'interroger et d'adapter en partie ce dernier à la réalité de leurs pratiques d'épargne.

Conclusion

Lors d'une visite en 2021 aux membres de l'ONG sénégalaise, durant laquelle cette dernière est « auditée », j'apprends que les membres de l'Union, qui travaillent toujours avec l'ONG dans le cadre de différents projets de développement appliqués à l'habitat, et par le biais du même dispositif de microcrédit, plaident désormais pour une implication forte dans la définition de ces projets. S'il est impossible de dire en quoi l'épisode raconté dans ce chapitre a contribué à cette évolution, deux remarques conclusives sont néanmoins possibles.

Il apparaît d'abord que, loin d'une critique externe du dispositif dans lequel sont engagés les membres de l'ONG comme de l'Union (Boltanski, 2009), la critique donnant lieu à un moment d'émancipation est ici conduite de l'intérieur du dispositif, par des acteurs néanmoins attachés au maintien de ce dernier (Rambaud, 2015, 2017). C'est ainsi dans le cadre du dispositif que ces acteurs sont à même de travailler sur les liens qui les attachent les uns aux autres, d'en rompre certains et d'en faire évoluer d'autres, de jouer sur les contradictions internes du dispositif pour mieux le déborder. Le discours sur « l'empowerment » ne constitue donc pas ici qu'une figure rhétorique, mais bien l'une des « prises » (Chateauraynaud, Debaz, 2017) permettant aux participants d'agir sur la forme et l'évolution de ce dernier. C'est bien parce que le microcrédit doit servir *in fine* l'autonomisation de l'Union, que ses membres sont capables de débattre de son orientation avec les membres de l'ONG qui l'octroie.

Cet exemple rejoint ainsi les conclusions de certains travaux sur les Suds, attachés à décrire l'articulation des possibles et des contraintes chez des acteurs, souvent des femmes, *a priori* dominés et engagés dans des contextes *a priori* contraignants, qu'il s'agisse de la religion ou de la famille (Adjamagbo, Calvès, 2012 ; Frede et Hill, 2014 ; Gomez-Perez, 2018). Loin

de ne constituer qu'un système de dominations univoques, ou qu'un dispositif malléable à volonté, ces « contextes » constituent des environnements desquels on peut s'éloigner, se rapprocher, sur et par lesquels on peut agir, à travers lesquels on se forge identités et capacités, mais desquels il est impossible, et loin d'être souhaitable pour tous les participants, de s'extraire totalement. Comprendre comment, par accumulations de liens, de ruptures, mais aussi de petits déplacements et de petites critiques, les acteurs se rendent capables de transformer ces environnements, contextes, dispositifs, discours, et de les mobiliser pour agir, devient dès lors un chemin possible pour une sociologie urbaine de l'émancipation.

Bibliographie

ADJAMAGBO, Agnès, CALVÈS, Anne-Emmanuelle, 2012. « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, Vol. 2, n° 61, p. 3-21

BOLTANSKI, Luc, CHIAPELLO Eve, 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard

BAYART Jean-François, 2004. *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard

BECKER, Howard, 2006. « Sur le concept d'engagement », *SociologieS* [En ligne], Découvertes/Redécouvertes, consulté le 18 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/642>

BOULLY, Emmanuelle, 2018. « Devenir femmes de développement au Sénégal : des carrières militantes, associatives et professionnelles genrées » in Gomez-Perez M. (dir.) *Femmes d'Afrique et émancipation. Entre normes sociales contraignantes et nouveaux possibles*, Paris, Karthala

BOULLY, Emmanuelle, 2019. *Du couscous et des meetings contre l'émigration clandestine. Mobiliser sans protester au Sénégal*, Paris, Dalloz

CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre, et BARTHE, Yannick, 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil

CALVÈS, Anne-Emmanuelle, 2009. « *Empowerment* : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Tiers Monde*, Vol. 4, n° 200, p. 735-749.

CARREL, Marion, 2017. « Injonction participative ou *empowerment*? Les enjeux de la participation en France ». *Les Politiques Sociales*, 2(2), p. 79-89

CHATEAURAYNAUD, Francis, DEBAZ, Josquin, 2017. *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*, Éditions Petra, Paris.

CHELLE, Elisa, 2012. *Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite*, Rennes, Presses universitaires de Rennes

CORNWALL, Andrea, BROCK, Karen, 2005. *Beyond Buzzwords: "Poverty Reduction", "Participation" and "Empowerment"*, Development Policy, Overarching Concerns, Programme Paper n° 10, Genève : United Nations Research Institute for Social Development [UNRISD]

FERGUSON, James, GUPTA, Akhil, 2002. « Spatializing States: Toward an Ethnography of Neoliberal Governmentality », *American Ethnologist*, Vol. 29, n° 4, p. 981-1002

FOUCAULT, Michel, « La "gouvernementalité" », in. *Dits et Écrits*, T. III, p. 635-657, 1994.

FREDE, Britta, HILL, Joseph, 2014. « En-gendering Islamic Authority in West Africa », *Islamic Africa*, 5(2), p. 131-165. doi : <https://doi.org/10.5192/215409930502131>

GOMEZ-PEREZ, Muriel, (dir.) 2018. *Femmes d'Afrique et émancipation. Entre normes sociales contraignantes et nouveaux possibles*, Paris, Karthala

GUÉRIN, Isabelle, 2015. *La microfinance et ses dérivés : émanciper, discipliner ou exploiter les pauvres ?* Paris/Marseille, Demopolis/IRD

LECLERCQ, Romain, 2017. « Le tournant néolibéral de la résilience? Pratiques et formes politiques de l'opérationnalisation de la résilience à Dakar », *Les risques urbains, acteurs, systèmes de prévention*, 17 (2), [En Ligne]. DOI : <10.21494/ISTE.OP.2018.0202>

LECLERCQ, Romain, 2020. *Dakar, proie des eaux. Sociologie de la ville catastrophée*, Thèse de doctorat en sociologie

MITLIN, Diana, COLENBRANDER, Sarah, SATTERTHWAITE, David, 2018. « Finance for community-led local, city and national development », *Environment and Urbanization*, 30(1), p. 3–14. <https://doi.org/10.1177/0956247818758251>

MOYA, Ismael, 2004. « Démesure, jeu et ironie. Argent et don au féminin à Dakar » in. Drach M. (dir.), *L'argent*, Paris, La Découverte, p. 167-180

MOYA, Ismael, 2017. *De l'argent aux valeurs. Femmes, économie et société à Dakar*, Société d'ethnologie, Nanterre

RAMBAUD, Elsa, 2015. *Médecins sans frontières. Sociologie d'une institution critique*, Paris, Dalloz.

RAMBAUD, Elsa, 2017. « La “petite” critique, la “grande” et “la” révolution. Pour une acception non normative de la critique », *Revue française de science politique*, Vol. 67, n° 3, p. 469-495.

RENET, Sandrine, 2008. « L'ethnologue et la catastrophe », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 69.

SIMÉANT, Joana, 2010. « La transnationalisation de l'action collective », in. Agrikoliansky E. et al., *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 121-144.

STIEGLER, Barbara, 2019. « Il faut s'adapter ». *Sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard

Chapitre VI

Prendre tous nos morceaux et leur proposer de faire quelque chose ensemble au même endroit

Lise Debout

Cet article a une place particulière dans le champ des émancipations urbaines qui occupent cet ouvrage. Tout d'abord, il raconte pourquoi la vie francilienne (au sens large) a précipité un désir d'émancipation, il s'agit donc d'une émancipation qui se vit en dehors des territoires urbains. Et puis, même si l'un des objectifs de nos recherches collectives fût de sortir d'une stricte approche structuraliste, il n'empêche que... j'étais dans une position sociale valorisée et que, de ce fait, c'est de l'émancipation d'une nantie dont il s'agit. L'article répond à l'invitation chaleureuse de mes collègues d'alors à terminer un travail conduit ensemble. Il a difficilement concédé à une forme de récit autobiographique. Il utilise le « je » lorsqu'il s'agit de trajectoire ou ressentis personnels, le « nous » lorsqu'il fait référence à nous tous engagés dans cette aventure.

Puisqu'il faut bien commencer, commençons par une histoire familiale marquée par l'agriculture industrielle et capitaliste. Les deux parents de mon père sont issus du milieu paysan en Sologne. Tous les deux sont « sortis » de leur condition paysanne comme ce fût le cas de beaucoup de cette génération née autour des années 1925-30. Ma grand-mère avec une forme de fierté et mon grand-père par nécessité ou abnégation à l'air du temps : elle travaillait dans les assurances et livrait la viande du boucher, il était chauffeur laitier et dans son temps « libre » ne cessait de « *paysanner* » dans la vigne, dans le potager, dans les bois dans des sabots en bois. Les parents de ma mère ont aussi des racines paysannes. Mon grand-père paternel a commencé à travailler dans les champs de Romorantin (Loir-et-Cher) à l'âge de 7 ans jusque sa vie d'adulte puis peu à peu, son émancipation agricole à lui a été le Parti communiste français où il a fait carrière jusque sa retraite. Ma grand-mère maternelle était issue du petit milieu ouvrier du vieux quartier de la cathédrale de Blois (Loir-et-Cher). Mes quatre grands-parents habitaient dans la rue des Terres Blanches dans le village de Chailles (Loir-et-Cher), c'est dans cette rue que mon père et ma mère se sont rencontrés enfants. Mon père, après avoir fait le mur du lycée pour ne pas passer le bac, s'est frotté à différents petits boulots. Malgré la frilosité de sa mère, il décida d'accéder à son rêve : celui de reprendre la tradition paysanne de ses parents. Il a alors monté un troupeau de chèvres laitières sur les terres maternelles avec ma mère. En autofinancement, ils ont tout installé en continuant de travailler : mon père comme mécanicien et ma mère comme serveuse. Ils ont vécu des chèvres, du Selles-sur-Cher et du Sainte-Maure pendant 6 ans. Ma sœur est née au milieu de tout ça en 1980. Ils vivaient à trois dans la salle à manger des parents de mon père. Quelques mois après ma naissance, en 1983, à la suite d'un différend familial, mon père et ma mère ont décidé de partir s'installer ailleurs. C'est ici que commença le

passage pour eux d'une forme de paysannerie, où la famille fait l'agriculture, à l'agriculture industrielle où la sphère familiale assume les conséquences de choix agro-industriels supérieurs. D'explorations en explorations, leur choix s'est arrêté sur une ferme en polycultures-élevage dans l'Indre, sur la commune de Lucay-le-Mâle. Le troupeau comptait 10 vaches, sur une ferme de 70 ha. Ils s'y sont donc installés en location à l'automne 1983, j'avais alors 4 mois et ma sœur 3 ans. Il gelait la nuit dans la maison sans que l'on ne puisse y faire grand-chose, nous dormions avec bonnets et gants. Ma sœur et moi, on s'en moquait. Une salle de bain avec eau chaude a été installée et le troupeau s'est agrandi. Cette installation s'est faite de façon fort différente de celle des chèvres : mes parents ont été accompagnés par la Chambre d'agriculture et le Crédit Agricole, et ils ont eu recours à l'emprunt plutôt qu'à l'autofinancement. En s'inscrivant dans la démarche institutionnelle de l'installation agricole, ils ont conçu un projet répondant aux critères leur permettant de toucher la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) de la Chambre d'agriculture et d'être financés par les banques. Ces critères ont défini pour eux les objectifs de 30 bêtes, 6000 kg de lait par an et un SMIC mensuel (soit environ 3000 francs par mois à l'époque). Les financeurs applaudissaient ce beau projet productiviste, mon père et ma mère cachaient leurs réserves puisqu'ils n'avaient pas le choix. Les emprunts accordés ont financé le changement d'échelle de la ferme : agrandissement de la stabulation, achat de matériel, installation de la salle de traite, investissement dans l'équipement pour l'ensilage. En 1984, la Politique Agricole Commune (PAC), afin de limiter la production de lait français excédante à l'échelle Européenne, a instauré la politique des quotas laitiers. La ferme que louaient mes parents s'est retrouvée contrainte de produire moins de lait que ce pour quoi elle avait été calibrée, sous peine de devoir payer pour déposer ses excédents. Les voisins éleveurs ont tout autant payé les conséquences de cette réforme que

mes parents. Plusieurs fois, avec l'appui de ma mère qui continuait de militer dans les Jeunesses communistes, ils se sont mobilisés, ont organisé des manifestations ou ont vendu le lait sous le manteau dans les ZUP de Châteauroux. Commença le début de longues années difficiles pour mes parents : recouvrir des traites calibrées pour un chiffre d'affaires qu'on leur interdisait désormais d'atteindre.

Mes parents ont travaillé 6 ans sur cette ferme, sans jamais se dégager de revenus. Bien sûr comme en élevage laitier, jamais une soirée, jamais un week-end, encore moins des vacances. Cette histoire agricole a conditionné toute leur vie et la nôtre. En 1989, la famille n'a plus eu les épaules de porter les conséquences des choix de l'agriculture productiviste et mes parents, peu de temps après avoir décidé de quitter la ferme, ont divorcé. La cession de la ferme les laissait avec 150 000 francs de dettes (soit environ 23 000 €). Ils ont donc vécu de boulot en boulot, de région en région, ont repris leurs études dans des périodes de chômage. Mon père qui payait les dettes relativement au jugement de divorce¹ vivait alternativement chez ses parents, dans des studios puis en camping-car. En 1997 alors qu'il devient de nouveau solvable et n'a toujours pas terminé de payer les dettes, l'administration lui demande de rembourser la DJA (dotation jeune agriculteur) puisqu'il était parti avant le minimum d'années d'exercice agricole convenu dans le versement de cette aide. Le montant s'élève à 84 000 francs. Il finira de payer toutes ces traites en 1999 avec l'aide de ses parents, 10 années après leur départ de ces six années d'agriculture conventionnelle. Ma mère, quant à elle, nous a élevées avec un SMIC pour trois, se consacrant toujours au parti communiste français. À maintenant 62 ans, elle continue de payer les conséquences de sa condition de femme en agriculture et la question de sa retraite n'est pas

1 En échange de quoi, ma mère nous élevait seule sans pension alimentaire

assurée. Car bien qu'ayant commencé de travailler à 17 ans, elle a pendant 12 ans travaillé sans statut en tant que femme d'exploitant agricole et ne bénéficie pas, à ce titre, de droits à la retraite pour cette période.

Malgré cette histoire et bien qu'ils aient eu la chance et le courage de toujours choisir leurs métiers, je les ai toujours chacun entendu dire que leur métier d'éleveurs avait été leur plus beau travail. Sans revenus, sans vacances pourtant. Peut-être que ce mystère réside dans ce que, à proprement parler et bien que travaillant énormément, ils n'avaient pas de travail.

Mes parents aux mille métiers ne m'ont jamais officiellement mise sur une voie plutôt qu'une autre et pendant que leur vie continuait, de mon côté, je parcourais différents territoires (La Creuse, l'Indre-et-Loire, l'Île-de-France) pour suivre différents cursus entre les arts appliqués, l'histoire de l'art et enfin l'urbanisme qui m'a conduite au gré de différents hasards et amours (Le Caire) à faire une thèse soutenue en novembre 2012 sur les régimes autoritaires et la gestion des ordures ménagères en Égypte. Puis à être recrutée maîtresse de conférence en 2014 au département de géographie et d'urbanisme à l'université de Nanterre. J'avais 31 ans. En 2017, après trois ans d'exercice, moins que l'on en doit pour la DJA, j'ai décidé de demander ma mise en disponibilité.

Les mille morceaux de la vie urbaine et industrielle

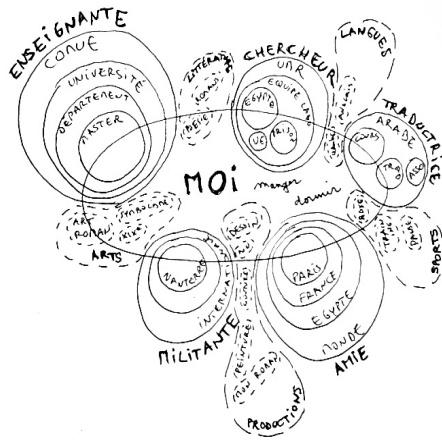
Ayant plutôt vécu et travaillé dans des territoires structurés autour d'enjeux différents (ruralité, villes moyennes ou villes de pays en développement), mon arrivée en Île-de-France a télescopé travail stable et habitat dans l'une des plus grandes métropoles du monde. Arrivée en août 2014, je me suis installée à Montreuil (93 - première couronne Est de Paris) pour travailler à l'Université de Nanterre (92 - première couronne ouest de Paris). Je prenais tous les matins le RER

A à 15 minutes à pied de chez moi, mon trajet porte à porte pouvait varier entre 1 h minimum à... beaucoup plus maximum. Je partais tôt et rentrais tard une fois les boutiques fermées, je me nourrissais le plus souvent de polenta ou de muesli au yaourt. Parfois aussi j'avais envie de voir des amis, et là tout se rallongeait et se compliquait.

Dans cette vie urbaine et salariée que j'expérimentais, je découvrais qu'il y avait un espace et un temps pour tout. Un espace et un temps pour le travail, un espace et un temps pour les amis, un espace et un temps pour habiter, un espace et un temps pour les loisirs. Et puisque ni l'espace, ni le temps ne rassemblaient ces morceaux épars, c'était à mon esprit, au prix d'un effort constant, de les coordonner. Si bien que j'avais le sentiment de passer ma vie à m'organiser et mes nuits à n'en pas dormir de peur que l'endormissement n'effondre tout ce qui ne tenait ensemble que de peu.

J'ai expérimenté ce qui pour moi relève d'un lien intrinsèque entre complexification métropolitaine sociale, professionnelle voire individuelle et usage accru du téléphone portable et des « nouvelles technologies » de façon générale (internet, emails, etc.). Tout en même temps que ces technologies ont, à leur tour, eu un effet complexifiant dans mon quotidien puisqu'en me permettant de regarder toujours vers l'avenir dans un florilège de prévisions (météo, transport, etc.), elles m'invitaient à considérer une gamme de critères encore plus grande dans l'organisation. Si elles me permettaient d'échafauder des plans, elles les faisaient s'effondrer en bien moins de temps qu'il n'en avait fallu pour considérer toutes les prévisions qu'elles m'offraient. Ainsi, régulièrement, en un seul coup de fil, l'emploi du temps que j'avais difficilement échafaudé en prenant en compte tous les événements susceptibles de pouvoir se produire s'évanouissait et j'étais bonne pour reprendre à zéro et à nouveau organiser autre chose qui peut-être s'effondrerait encore.

Trois petits mois de cette vie faisant, en novembre 2014, je dessinais le schéma ci-dessous, décidais d'abandonner mon téléphone portable² et de déménager à Nanterre.



Les cercles d'une MCF - En pointillé les activités seule à domicile, en plein les activités professionnelles et collectives à l'extérieur

Ce schéma synthétise ce que la société industrielle et urbaine a créé sur les modes de vie : une spécialisation et un sentiment de fragmentation en séparant chaque chose d'une autre en termes d'espace et de temps. Sur ce schéma, à chacun de ces grands cercles « thématiques » et de leurs sous-cercles correspondaient autant d'instances de temps (réunions) que d'espaces (université, laboratoire, maison, etc.) si bien qu'en regardant mes emplois du temps, j'avais de plus en plus de

2 Cette expérience qui a duré environ un an a été des plus instructives sur la place de ces appareils. Je tiens à préciser que je n'ai jamais été équipée que d'un téléphone basique et non d'un smart-phone.

mal à réussir à loucher pour aligner ma vie intégrale dans quelque chose de lisible.

En 2015, il y a eu les attentats à Charlie Hebdo et tout le dispositif sécuritaire qui allait de pair. Notre campus qui s'était voulu ouvert (notamment sur les cités alentour) s'est refermé : un garde à chaque entrée et des journées où l'on pouvait se faire fouiller 4 fois. En 2016, l'équipe d'enseignants a déménagé dans un nouveau « bâtiment intelligent » où se regroupait toute la recherche du campus. Il nous a désormais fallu un badge pour aller au travail et passer devant le gardien. Avec ce bâtiment venait tout un ensemble de règles des usages compilées dans la charte des usagers tandis qu'on déléguait à son intelligence notre appréhension du monde extérieur : est-ce qu'il fait chaud, y a-t-il trop de lumière ? En échange de quoi, il fallait que je me dandine pour que la lumière se rallume lorsque tout agités que naturellement nous sommes devant nos ordinateurs (ou assis sur le siège des toilettes), le détecteur de mouvement coupe la lumière. Pour lui nous avons quitté notre bâtiment où nos bureaux étaient au même étage que nos salles de cours et les couloirs dans lesquels traînaient toujours nos étudiants. Nous nous sommes enfermés dans cette tour d'ivoire où ils ne pouvaient nous rencontrer que sur rendez-vous creusant un peu plus la distance entre eux et nous. Eux qui justifient en grande partie notre raison d'être sur le site. La même année où nous nous sommes installés dans ce nouveau bâtiment, l'université nous envoyait la liste des cours qui allaient être supprimés dans l'UFR pour ne pas être assez rentables : les investissements sont une question de priorité.

À ces séparations d'ordre technique ou matériel, s'ajoutaient les fragmentations sociales et symboliques qui venaient un peu plus écarteler ce qui me constituait. Il y avait la séparation de la main et de la tête (Crawford, 2010 ; Morris, 2013 ; Senett, 2010) ou celle du corps et de l'esprit dans un sens plus large. Je souffrais de ce que mon corps soit réduit à

l'inutile en station le plus souvent assise et passive devant un ordinateur. Ou au contraire surexposé devant les étudiants ou collègues, mais ne servant à rien pour autant. Puisque je souffrais de ce manque d'activité, je faisais du sport par besoin de me dépenser et, tandis que ma tête sautillait en cadence et à l'alignement de celles de mes compagnons joggeurs sur les bords de Seine, je regrettais de ne pouvoir utiliser cette énergie physique à autre chose qu'à la griller dans l'air.

Il y avait aussi la fragmentation des intelligences et le fait d'être confrontée à un milieu qui valorise une forme d'intelligence plus que d'autres, celle notamment dont je suis peu pourvue. Car si je pense pouvoir avoir de l'esprit critique, je n'ai toujours pas l'esprit encyclopédique et je suis incapable de mémoriser des informations ou données quantitatives. J'oublie régulièrement, dans une forme de délestage hygiénique permanent que Nietzsche m'a convaincue d'aimer, mais qui pose particulièrement problème dans cet environnement. En revanche, j'avais le sentiment d'avoir une intelligence pratique, humaine et émotionnelle, qui si elle pouvait servir, était peu valorisée. Il fallait donc que je me dessine un profil d'enseignante-chercheuse sans ces qualités que moi, comme les membres de l'institution (étudiants comme enseignants), avions du mal à ne pas considérer comme fondamentales.

Ainsi, devant les étudiants plus que devant quiconque, j'étais très mal à l'aise de ce sentiment d'imposture, mais surtout, je détestais les différences que mettait entre nous l'université dans laquelle il y a un savant et des ignorants. J'étais enseignant-chercheur et j'avais de fait une autorité, devant les étudiants, mais aussi dans la société de façon générale. Je m'accommodais et trouvais quelques subterfuges auprès des étudiants en choisissant de leur transmettre des outils plutôt qu'une vérité que je ne possédais pas. Pour le reste du monde, je taisais mon métier et laissais aux gens le loisir de m'imaginer dans la peau qu'ils voulaient tant je

sentais la distance que mettait entre moi et les autres mon statut d'enseignant à l'université.

Outre ces considérations sur les fondamentaux de ce métier, il y a eu aussi, bien entendu, les changements à l'université, qui demanderaient un long témoignage que d'autres feraient mieux que moi. Mais là aussi de la multiplication et de la fragmentation comme on le perçoit dans les cercles correspondants du schéma. Tout était tronçonné, les projets de recherches en deux ans, les cours pas assez rentables, les tâches administratives toujours plus conséquentes, les pauses déjeuner sur le pouce, les interpellations dans les couloirs au gré de multiples urgences liées à l'accélération du temps, l'appartenance à de multiples instances, et toujours l'impression d'être partout à la fois et dans rien spécialement. À la fac nous étions contraints de « Faire vite, beaucoup, mal » comme le diraient les belges de la *Slow Science*. Et ça nous épuise.

Entre ces multiples morceaux, le sentiment de fatigue de l'écartèlement a eu raison de l'amour que j'avais pour la recherche et l'enseignement. J'ai décidé de prendre tous mes morceaux et de leur proposer de faire quelque chose tous ensemble en même temps et au même endroit.

Rassembler pour émanciper : la vie organique

Devant cet ensemble éparpillé, l'émancipation a consisté à rassembler pour rendre cohérent, à niveler pour dégager l'horizon afin que, dans cette forme d'alignement, puissent être compris d'un seul tenant tous les aspects de soi et du monde pour être le changement que je voulais voir³. Alors peut-être qu'à reprendre les morceaux, je suis allée chercher

3 “Sois le changement que tu veux voir en ce monde” Gandhi, qu'il paraît.

jusqu'aux racines et j'ai eu le désir de paysannerie⁴ et d'artisanat.

Ce désir de plus en plus vibrant à partir de 2015 a coïncidé avec celui d'un ami, Samuël, qui envisageait la reprise de la ferme de ses parents à Livery-en-Brie en Seine-et-Marne et dont j'ai rejoint l'aventure au printemps 2017. Nous sommes depuis lors engagés aux travaux de cette ferme de 150 ha en grandes cultures bio, avec Pauline, Stéphane, Michel et Bao qui nous ont rejoint en 2019 et 2020⁵, et quelques aides ponctuelles. Notre ferme produit des céréales et des légumineuses, du pain, des légumes, des plantes aromatiques et médicinales, de la laine issue d'un élevage ovin d'environ 45 têtes. Nous avons aussi une dizaine de poules et des fruitiers pour notre consommation personnelle.

Récit d'une journée ordinaire, le 20 mars 2019 tout juste avant le retour du printemps

Réveil sans réveil à 6 h 45 après une belle nuit claire de grande lune. Je sors voir si les brebis et les poules vont bien et je reviens faire dix minutes d'exercices matinaux. Je prépare un café au lait et sors de quoi déjeuner en écoutant une émission de philosophie sur laquelle je prends quelques notes. J'avale des tartines de pain maison avec un yaourt maison et les confitures maison. De nouveau un café pas maison, lancement d'un nouveau pain pour ce midi avec les farines du voisin et je sors nourrir les brebis, nettoyer leur mangeoire, changer le foin. Elles sautent derrière la brouette en me suivant. Je passe voir les poules, change l'eau au vinaigre contre les parasites, leur remets du grain de la

4 J'emploie ici paysannerie pour parler de l'activité agricole et son organisation sociale avant le passage à l'industrialisation de l'agriculture après la Seconde guerre Mondiale.

5 Depuis, à l'heure de 2023, le collègue Bao est parti vers d'autres horizons.

ferme et de la paille du voisin. Je remplis un arrosoir d'eau de pluie pour préparer l'arrosage matinal des plants potager qui poussent derrière la fenêtre de la trop petite cuisine. Je prépare mon terreau mêlé du compost tamisé des déchets verts et alimentaires et de terre du jardin, je mouille les plants avant repiquage et les laisse infuser tandis que je m'acquitte de quelques tâches administratives rébarbatives. Je reviens faire le repiquage des 42 pieds de tomate et des 10 pieds de poivron. Certains s'en remettent mieux que d'autres. Au milieu, j'ai étendu une lessive lancée ce matin. Il est 11 h 45, j'ai envie d'écrire un peu alors je prends quelques notes et je vais couvrir mes livres de jardinage que je salis trop souvent de mes mains que je tente pourtant de garder propres. La moitié de la journée s'est écoulée, il fait toujours grand soleil, j'ai travaillé en tee-shirt. J'ai déjeuné et pris un café dehors. Je suis ensuite allée dans la forêt vérifier que l'anémone que j'avais vue la veille en était bien et puis j'ai pelleté du grain au fond de la cellule pour terminer le chargement d'un camion. Après, je suis rentrée, j'ai pris un goûter, il est 17 h 23 et je travaille à cet article dans la caravane qui me sert de bureau et de chambre occasionnelle. Les brebis paissent dans le pré autour, les oiseaux sont heureux qu'il fasse beau. 19 h 50, Samuël et Bao préparent le dîner, les voisins passent boire un verre.

Il y a encore multiplicité dans ce mode de vie, mais elle est diversité et non plus séparation/fragmentation. C'est-à-dire qu'entre tout ce qui constitue notre quotidien existent des liens qui tiennent par eux-mêmes et non pas par l'exercice de l'intellect, de l'agenda ou du transport.

Relier contre la spécialisation, pour la disparition du travail

« L'élément décoratif de l'existence – le plaisir physique et mental, scientifique et artistique, social et individuel qu'elle procure – doit

être reconstruit sur la base d'un travail volontaire et libre, pour notre jouissance propre et celle de nos prochains. »

William Morris, 1884

Le travail, du latin *tripallium* du nom d'un outil de torture de l'Antiquité romaine, est une invention. Dans la civilisation chrétienne, il a été créé de toutes pièces par Dieu pour punir l'Homme de ses péchés : « le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie⁶ ». Les premières pierres de l'honneur de la souffrance au travail... Sa définition s'est affinée tout au long de l'avènement de la société industrielle qui peaufine ses contours actuels en lui soustrayant l'autonomie et en le séparant du reste de la vie dans des espaces temporels, géographiques et sociaux spécifiques.

Dans la société préindustrielle, tout se mêlait : vie sociale, travail et famille (Thompson, 2004). Puisque tout était entremêlé, le travail ne pouvait se mesurer au temps et était déterminé par la tâche à accomplir. Et l'artisan ou le paysan étaient libres de s'organiser comme ils le souhaitaient, de même que de déterminer eux-mêmes des objectifs et du sens de leur travail. Les tisserands, premiers concernés par les changements de l'industrialisation, ont aussi été les premiers à se révolter. Malgré ces luttes, à ces activités indépendantes susceptibles de mêler différents métiers en une journée, la société industrielle a substitué une spécialisation des tâches, une spécialisation du temps et des espaces en séparant les sphères de la vie privée et professionnelle et une spécialisation du savoir en appauvrissant les facultés mobilisées : c'est le travail.

Je vis à la ferme de Retal une forme de vie préindustrielle dans laquelle tout se mélange et où le travail se dilue. J'ai par exemple installé un atelier dans lequel, après avoir tondu nos

6 Génèse III, 17-23

moutons, je lave, carde et tisse leur laine. Par cette activité de valorisation de la laine, j'effectue et décide pour toutes les étapes de mon travail : je soigne les brebis (alimentation, gestion des pâtures, maladies, tonte, etc.) avec pour objectif la valorisation lainière, j'envoie laver et carder leur laine dans des petites structures avec lesquelles je discute de nos attentes en termes de qualité, rendement, etc. Enfin je la tisse en différents ouvrages de mon choix. Je suis majoritairement tisserande et éleveuse, mais je suis aussi « maraîchère », cueilleuse et agricultrice et, pour chacun de ces métiers, la dimension pensante (conception, organisation, anticipation, détermination des objectifs) autant que la réalisation (choix des outils, essais, etc.) nous appartient. Parce que nous maîtrisons et pouvons voir « d'un seul coup d'œil la totalité du contexte de production » (Anders, 2011, p. 93) auquel nous sommes intégrés et seulement pour cette raison, nous pouvons déterminer « des qualités morales ou immorales de [«mon»] produit » (Anders, 2011, p. 93). Cela ne signifie pas que nous travaillons sans contrainte, mais parce que nous pensons et effectuons toute la chaîne, nous avons un levier pour modifier chacun des maillons selon nos besoins, nos moyens ou nos idéaux dans le champ de contraintes que nous impose la matière, la météo, ou autre.

Il n'y a que ce travail « intégral » qui se passe d'une évaluation à l'aune du temps. C'est pour cette raison, par exemple, que les cadres ne sont pas payés à l'heure. Avec l'artisanat ou l'agriculture en indépendants, si l'on démarre une tâche (monter une chaîne, préparer la terre pour les semis), elle sera terminée lorsqu'elle sera terminée et les journées s'évaluent au regard de ce qui a été réalisé plutôt qu'au nombre d'heures passées à travailler. Non soucieux de faire rentrer telle tâche dans tel espace-temps, la tentation est moins grande de sacrifier les moyens à la fin. Même si tel mode ou choix de réalisation est plus lent, s'il est plus agréable ou plus efficace d'un point de vue qualitatif de procéder de cette

façon, on peut choisir d'y recourir. Ce rapport au travail porte l'attention sur ce qui se passe plutôt que vers le résultat qu'on en attend. Cet état de disponibilité, sans l'empressement dans le travail, augmente le plaisir que l'on y trouve.

Dans la mesure où les journées s'organisent au gré des besoins et des tâches à effectuer, chacune mêlée en un même lieu, il n'y a plus cette spécialisation du temps et de l'espace. Tandis que je suis en train de monter une chaîne sur mon métier à tisser, je peux m'interrompre pour changer les moutons de parc, je peux lancer une lessive, décider de fabriquer une éponge, etc. Il est donc difficile d'identifier quel moment correspond à du travail et quel autre ne l'est pas. Sans entrée ni sortie dans le travail, l'arrachement du lundi matin ou l'angoisse du dimanche soir disparaissent.

Vivre n'est pas une spécialité, de même que le travail d'agriculteur ou d'artisan. Ce qui nous occupe aujourd'hui exige plutôt de faire plusieurs métiers à la fois, dans une non-spécialisation qui varie à la journée, à la semaine ou à l'année. Je n'ai pas choisi un métier, puisque j'en exerce plusieurs. Je ne suis pas exécutante puisque je me situe à toutes les étapes de mes activités. Je ne vais pas au travail puisqu'il n'a plus de lieu et de temps spécifiques. Avec tout ça, et surtout si le travail est une souffrance, alors je ne suis pas certaine de travailler moi qui suis pourtant si occupée.

Réconcilier le corps et l'esprit et libérer les deux !

Si je n'ai pas l'impression de travailler, ce dont je suis certaine c'est d'être bien vivante : en chair, en os, en âme. Car il y a ces élans du corps, auxquels le travail saisonnier et physique fait écho tandis que mon travail d'intellectuelle urbaine les ensevelissait.

C'est l'hiver, nous sommes davantage fatigués et ça tombe bien puisque les journées raccourcissent et qu'il y a moins de travail aux champs ou à l'extérieur. Il fait nuit tard le matin et il

est impossible de travailler à l'extérieur, alors pourquoi sortir en plein milieu de la nuit, sous prétexte que la chronologie du travail l'impose? Ici je me réveille sans réveil. Je me réveille au bon moment aux alentours de 7 h au printemps, selon le soleil dehors. Puisque je choisis mon rythme de travail, mes moyens et mes temps de travail, je peux considérer que, puisqu'aujourd'hui j'ai mes règles et que j'ai mal au ventre, plutôt que de bêcher, je vais aller tisser ou trier les semences. Si j'ai l'énergie de fendre du bois : fendons du bois! Écouter son corps ou suivre les rythmes qu'il propose est le gage de ne pas se tromper d'ennemi. Depuis que j'écoute mes sentiments de fatigue, je ne considère plus comme un problème d'être fatiguée, je fais autre chose de ma fatigue. J'ai le loisir de m'y adapter. Il est contre nature d'être tous les jours disposés de la même façon à telle ou telle activité. Ce rapport cohérent entre les temps de la vie et ceux du corps est un facteur supplémentaire de la disparition du travail puisque le problème ne vient plus de soi, de notre fatigue inadaptée. C'est une violence en moins sur soi-même et c'est une façon agréable de se connaître plutôt que de mettre une pierre sur ses états parce que le travail l'impose. Depuis que j'ai changé mon mode de vie, et à 35 ans seulement, j'ai découvert mon cycle menstruel et je fonctionne avec. Dans la lutte des femmes pour l'égalité, il s'est agi bien souvent de rattraper le niveau des hommes, d'être aussi performantes qu'eux puisque l'environnement viril a produit ce genre de valeurs. Dans ce monde-là, la faiblesse du cycle menstruel, résultat d'une montée d'hormones brutale se traduisant pour la plupart des femmes par de la fatigue, des maux de ventre discrets à très violents, un mal de dos, des troubles gastriques et des sautes d'humeur, n'est pas légitime à exister, tout comme la fatigue mentale quand le travail spécialisé exige de s'y remettre. Dans ces mondes-là, il ne s'agit pas d'accueillir ces états pour leur faire une place, mais de lutter contre et

de les enterrer. On perçoit aisément pourquoi l'un est de fait plus doux que l'autre.

Depuis que j'ai changé de vie parce que j'ai le loisir d'être plus attentive à mes dispositions, parce que l'angoisse du travail a disparu et parce que mes journées mêlent travail intellectuel et physique, je n'ai plus d'insomnies. Alors que j'ai passé dix ans de ma vie d'intellectuelle à ne pas dormir, aujourd'hui je m'endors partout dans n'importe quelles conditions. Retrouver le sommeil, bien sûr, est incroyablement libérateur. Et travailler de l'esprit et du corps est paradoxalement beaucoup moins fatigant mais bénéfique au sommeil.

Cette utilité retrouvée du corps invite à considérer différemment notre enveloppe charnelle, peut-être pour la femme davantage que pour l'homme. D'image, le corps se fait outil et dans l'usage que l'on en fait, son apparence est reléguée quelque part entre le second plan et le dernier. Nous sommes plus enclins à le soigner et à l'estimer pour les services qu'il nous rend, son endurance, sa force, sa souplesse, ou le simple fait qu'il nous permette de faire. Il n'est plus un simple support, c'est de lui tout entier dont on a besoin et de ce fait mieux vaut laisser en paix son image, engagé qu'il est de la tête aux pieds.

De la tête aux pieds... Car si j'ai repris le corps, je n'ai pas laissé la tête et c'est ensemble qu'ils sont mobilisés dans le travail improprement appelé « manuel ». Dans l'artisanat, comme dans le travail à la ferme, alternent ou coïncident en permanence travail manuel et intellectuel. Ces activités entraînent des allers-retours entre les choses tangibles de la matière et les abstractions de l'esprit ou des émotions. L'appréciation de la nature d'un bois pour la construction d'un objet, ou celle de la préparation de la terre pour un semis font appel à des signaux perceptibles de façon sensorielle, mais difficilement identifiable de façon rationnelle : la couleur, la texture, le poids, l'humidité, le son, etc. Le travail d'un tissage, le bêchage, ou autres, mobilise les capacités kinesthésiques

telles que l'habileté, la rapidité, la souplesse, la force, etc. Elles peuvent aussi mobiliser des sensibilités esthétiques dans la construction d'un objet, la réalisation d'un tissage, mais aussi l'organisation d'un potager. Bien plus qu'un lien entre la main et de la tête (Sennett, 2010), cette mobilisation du corps en entier, avec tout ce qu'il est (son esprit, ses sens y compris), implique ou entraîne de « faire corps avec⁷ » la matière, l'environnement, un lieu, un animal.

Ce rapport au corporel gomme en partie la distance que la société occidentale a mise entre les émotions et le monde, dans la négation du vécu induite par la mathématisation de la pensée⁸ ou la mécanisation. Car la machine supprime le rapport émotionnel et corporel aux choses puisqu'elle produit exactement toujours les mêmes gestes, tandis que la main, elle, est imprévisible. Par exemple, je réalise toutes les tâches de mon artisanat de tissage avec des outils, mais sans mécanisation et je laisse, non seulement la main être sensible, mais la vue, l'ouïe, l'odorat. Certainement parce que les sens sont mobilisés, les humeurs s'impriment dans ce qui occupe, on tasse davantage ses ouvrages sur le métier à tisser lorsque l'on est contrarié ou que l'on a bien mangé. Je suis plus maladroite lorsque je suis préoccupée. En faisant corps avec la matière, celle-ci mobilise nos sens et prend la marque de nos dispositions émotionnelles, elle leur donne un support tangible et implique de les écouter et de les apprivoiser. La

7 “Le travail ordinaire, dès lors qu'il exige la mise en œuvre d'habiletés, de coups de main ou d'astuces, suppose à la fois l'usage d'une intelligence inventive et une implication de la subjectivité tout entière, allant jusqu'au “faire corps avec” la matière, l'outil ou l'objet technique” (Christophe Desjours, *Travail Vivant Tome 2 : Travail et émancipation*, Payot, 2009, p11, cité par (Marcolini & Biagani, 2010).

8 Ce constat ou cette approche rejoint en partie la pensée d'André Gorz pour qui la société machine exige de l'Homme qu'il réprime son rapport corporel, sensoriel et affectif à la nature et aux autres. Je ne saurais plus dire dans quel ouvrage il développe cette idée.

matière est le reflet de nos états et peut aussi porter les traces de nos compétences comme de notre rébellion.

Et puis, le travail manuel libère l'esprit. J'avais, dans ma vie d'enseignante, le sentiment paradoxal de ne pas avoir le temps de penser. Les temps d'enseignement sont des temps intellectuels intenses durant lesquels la pensée ne peut se permettre de quitter le fil que l'on a tendu. De même que l'empressement de la vie en général et de la vie urbaine en particulier, crée de multiples événements prévus ou inattendus qui nous amènent à réagir plutôt qu'à réfléchir. L'exceptionnel fait sortir de soi en accaparant l'attention tandis que la routine de certaines tâches manuelles la restitue. Plutôt que de devoir toujours parer à l'urgence de l'inattendu, c'est l'occasion de « se sentir faire partie de la nature, de discerner calmement, posément et dans la joie ce qui relève de sa propre existence au milieu de tous les petits événements qui nous relie à l'existence des autres pour former le grand tout » (Morris, 2013, p. 45) s'exclamait William Morris en déplorant la société industrielle qu'il voyait advenir. Il faut du temps pour s'interroger sur le sens de ce qui se passe autour de nous et de la façon dont on y participe et c'est un luxe que l'on s'offre en sortant du monde urbain et industriel.

Le travail manuel et agricole comme réconciliation et autonomisation

Ce qui m'a toujours paru être une différence fondamentale au bien-être humain entre travail manuel et intellectuel est que les tâches manuelles, peuvent être contemplées une fois terminées. Ce caractère tangible les rend, à beaucoup d'égards, plus facilement gratifiantes que les tâches intellectuelles. Si l'on veut construire une mangeoire pour des brebis il faut se documenter, établir le plan, rassembler les matériaux, assembler le tout en s'adaptant aux difficultés rencontrées (solidité du bois, manque de vis, etc.). Lorsque l'on commence,

on peut décider d'un moment où l'on s'arrête, après avoir assemblé les éléments du fond par exemple. Les outils sont déposés, c'est l'heure du déjeuner, on revient, on reprend les outils et on assemble les deux jambages supplémentaires. Une tâche manuelle s'interrompt à un point A et se reprend à un point A. Il est possible à la fin de la journée d'estimer ce que l'on a fait, il en existe une image concrète, on sait ce qu'il reste à faire. Différemment, le travail intellectuel ne s'interrompt pas et ne se reprend pas au même point. Si l'on est en train d'écrire un article ou de préparer un cours, il faudra toujours revenir un peu en arrière pour savoir où on en était, pour se remettre « dans le bain ». C'est ce moment ténu et souvent douloureux qui peut donner l'impression de faire du sur-place et constitue le berceau de la procrastination dont souffrent tous les enseignants-chercheurs que j'ai connus. Puisque ce travail, par définition, peut être infini il est difficile d'avoir une idée de ce qu'il reste à faire et d'y lire son avancement, ce qui nourrit le sentiment de devoir rattraper un travail insuffisant, d'avoir l'impression « de ne pas avancer ». Un travail intellectuel ne pourra jamais être suffisant puisqu'il n'est pas mesurable.

Tandis que lorsque l'on avance sur la construction de cette mangeoire, la matière prend forme et jalonne l'avancement. Lorsque les différents éléments sont assemblés, elle est terminée. Lorsqu'elle est terminée, sa fonctionnalité peut être estimée. Le travail a un objectif qui est très souvent précis, un usage pour le cas de la mangeoire. Le monde des idées, lui, est malléable à l'infini. Puisqu'il peut être sans arrêt repris, effacé, discuté, etc., comment estimer qu'un article est terminé (ou n'importe quel autre travail intellectuel que ce soit la musique, la création plastique, etc.)? De même, on ne peut pas tester la fonctionnalité de son article, ses objectifs sont si abstraits qu'il est difficile de savoir s'ils sont atteints. Ce qui complique l'appréciation des limites et des améliorations à apporter. De cet intangible discutable, il est difficile de tirer satisfaction et

particulièrement angoissant pour l'autoappréciation de son travail.

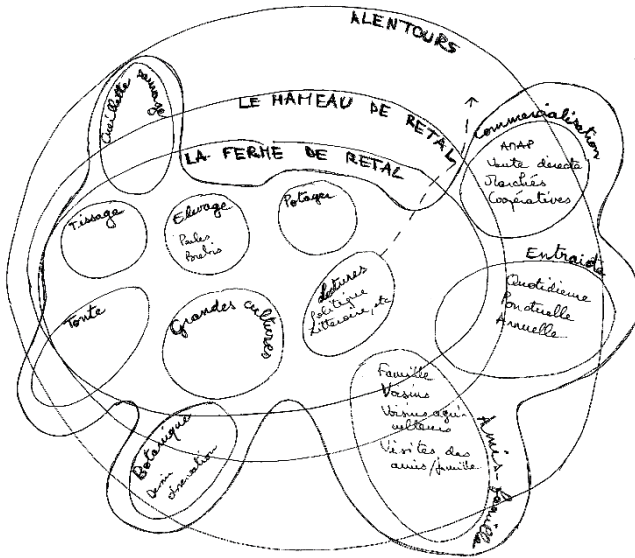


Schéma de ma vie aujourd'hui - Un œuf au plat

Si on faisait un schéma de ma vie d'aujourd'hui, il ressemblerait à ça. Il y a toujours beaucoup d'activités sur ce schéma, mais contrairement au précédent, ce n'est plus moi qui les relie. C'est leurs natures intrinsèques et le territoire qui le font. Je cueille, j'éleve, je tisse, je cultive, je rencontre, je lis à la ferme de Retal, dans le hameau ou aux alentours. Ce que j'apprends en botanique lors de mes cueillettes, me sert pour l'élevage afin de soigner les bêtes ou de diversifier les prairies. La fiente des poules sert au potager, les bêtes pâturent les couverts végétaux des grandes cultures et amendent le sol, je tisse avec la laine des moutons que j'éleve, etc. Aujourd'hui je continue de dessiner, mais c'est pour concevoir des pièces, pour faire des inventaires botaniques, etc. Les lectures aussi

alimentent nos réflexions sur la façon de vivre et travailler ensemble, notre vision du monde. Nous mobilisons aussi la littérature dans nos activités. Quand je déplace les brebis sur la plaine, je me sens accompagnée des poèmes de Pessoa, des écrits de Starhawk, des peuples décrits par Descola, de mes parents, de mes émotions. Dans mes différentes activités, mon corps et mon esprit fonctionnent ensemble. Mes relations sociales fonctionnent aussi majoritairement à l'échelle d'un territoire immédiat ou proche. Elles sont faites de relations marchandes, professionnelles, mais aussi de rapports négociés sur l'usage d'un lieu, d'un outil, etc. Elles fonctionnent par autre chose que simplement l'affinité. Heureusement, tout ne me sert pas et il existe encore des choses « inutiles » dans ce tableau utilitariste. Elles sont de jolis moments de repos.

Je maîtrise donc la plupart des éléments de mes activités, je ne suis pas spécialisée, le travail et ma vie ne font qu'un, mon corps et mon esprit ne font qu'un, tout cet ensemble est rassemblé en un seul lieu. Mon autonomie était auparavant cantonnée à une partie des tâches professionnelles qui m'incombaient. Aujourd'hui nous sommes autonomes dans notre travail, dans notre alimentation, dans l'organisation de notre temps, dans l'aménagement de notre territoire immédiat. Notre autonomie est individuelle sur certains aspects et collective, c'est-à-dire négociée et organisée avec d'autres, sur d'autres aspects. Ce rassemblement et cette autonomie, outre la confiance en soi et la sécurité qu'ils procurent, tendent je crois à fournir les outils nécessaires à critiquer, argumenter et se défendre. Ce sont tous ces éléments qui sont les fondamentaux d'un individu souverain, lui-même le fondamental de l'individu politique que la complexité de la vie moderne a étouffé et auquel la vie agricole offre des leviers particuliers.

Dans mon activité précédente, mon autonomie était cantonnée à un tout petit espace, celui d'une partie des tâches

professionnelles qui m'incombaient. Aujourd'hui, ce n'est plus moi qui relie l'inorganique, c'est l'activité et le territoire, tout ce qui l'habite et l'utilise qui rassemblent les choses et les font fonctionner.

L'éternelle émancipation

Fort de ce rassemblement des morceaux de soi et de cette souveraineté, il demeure quelques aliénations structurelles qui assombrissent par endroit un tableau qui serait trop rutilant. La lutte pour l'émancipation continue donc, mais nous sommes davantage armés pour y faire face.

Je suis toujours une femme

Bien qu'assemblée de mon corps et de mon esprit, ainsi que de toutes mes connaissances, je reste une femme dans un monde agricole très masculin et j'écris une histoire qui ressemble pour beaucoup à celle d'autres femmes dans ce milieu. Puisque je suis une femme, je m'installe sur l'exploitation familiale d'un homme comme la très grande majorité des femmes en agriculture⁹. Moi aussi je suis chez lui et la sécurité est donc du côté masculin, de même que les connaissances au sens large. Par ce choix géographique et professionnel, c'est un homme qui fait autorité sur plusieurs registres : connaissances du lieu, du réseau social et professionnel, du métier, du passé de cet endroit, etc. Préexiste donc une forme de légitimité masculine que, même si nous luttons pour la partager, je ne rattraperai jamais socialement. Samuël qui reprend la ferme de ses parents est issu d'une fratrie de six, est le seul à être en mesure de reprendre cette ferme en

9 Comme c'est le cas de 82% des femmes installées qui sont les conjointes du précédent chef d'exploitation et des 13% qui sont des parentes. Seules 5% des femmes donc ne s'installent pas dans l'ombre d'un homme (Laisney, 2012).

matière de connaissances. Aîné et seul garçon, il a travaillé très tôt sur la ferme, tandis que ses sœurs, qui le déplorent, ne la connaissent qu'à peine. Ni lui, ni ses parents, ni ses sœurs ne sont responsables de cette situation. Comme nous tous, ils sont peu de choses face aux écrasantes constructions sociales et dans bien des cas la reprise d'une ferme familiale par l'une des filles de l'exploitant est plus compliquée si celle-ci a des frères (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, 2017).

Je reste donc une femme parce que je suis arrivée et ai débuté dans l'ombre d'un homme, mais aussi parce que mes tâches finalement sont celles attribuées aux femmes. Je travaille sur cette ferme et je ne travaille pas, dans une série de travaux invisibles et gratuits (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, 2017). Au début de notre installation, si je conduisais tracteurs et réparais machines, je passais aussi beaucoup de temps au travail reproductif, notamment à la conduite du potager, conserves et soin aux poules. Tout ce temps de travail, qui représente la partie vivrière de nos activités, est un travail non rémunéré puisque non comptabilisé sur la ferme. Puisqu'il n'est pas rémunéré, il ne se voit pas et est jugé moins légitime de l'extérieur, bien que ce soit un travail qui profite à tout le monde.

C'est un piège tout particulier que cette situation de femme d'agriculteur ou de femme en agriculture et c'est ce piège qui se referme sur moi dans cette quête d'idéal où seraient mêlés sphère domestique et travail. Car, à trop être mêlées, elles deviennent difficilement identifiables. Si les femmes font des journées complètes, comment isoler les heures de soins aux enfants, de cuisine, de transformation des produits de la ferme si l'espace et le temps ne séparent plus ces tâches? Que doit-on compter comme heures travaillées? Comment estimer que, dans cette tâche, la femme entre dans un travail et, dans cette autre, elle en sort? Puisque « ce prolongement

de la sphère domestique va de soi » (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, 2017), les femmes agricultrices n'ont pendant longtemps eu aucune existence juridique et elles assument encore beaucoup plus que les autres Françaises les corvées ménagères (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, 2018)¹⁰. Mais aujourd'hui encore, très peu de femmes sont cheffes d'exploitations. Elles restent majoritairement salariées¹¹, sont recrutées en CDD ou à temps partiel¹² et sont rémunérées 6 % de moins que les hommes à tâches égales. En outre, la division des tâches reste très marquée par des critères de genre puisque 80 % des femmes salariées effectuent les tâches administratives (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, 2018) ou toute autre activité offrant davantage de flexibilité (comptabilité, soins aux animaux, commercialisation, etc.) pour s'adapter aux contraintes de la vie domestique et familiale (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, 2017).

Cette histoire du statut des femmes en agriculture fait que leurs retraites, encore plus que celles d'agriculteurs, sont parmi les plus basses de toutes les catégories socioprofessionnelles (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, 2017). Une loi dont ma mère a bénéficié a consenti à leur reconnaître les années de travail agricole sans statut comme des années travaillées. À défaut

10 66% des femmes agricultrices bio affirment les prendre en charge en totalité ou presque contre seulement 26% des françaises. Selon l'étude sur les femmes en agriculture biologique. Cette étude insiste sur la particularité de ces distinctions de genre, alors même que les femmes en agriculture bio sont particulièrement diplômées et appartiennent à une classe sociale plus éveillée à ces questions d'égalité.

11 85% des femmes en agriculture sont salariées tandis qu'elles représentent 36% de la main d'œuvre salariée (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, 2017).

12 83,5% d'entre elles sont en CDD. Elles travaillent officiellement 17% de moins que les hommes).

d'être cotisées, ces années leur permettent de partir à la retraite plus tôt.

Outre la question du statut officiel, je reste, nous restons des femmes parce que ce sont des métiers d'hommes¹³, dominés par les hommes qui mobilisent des qualités qui leur sont socialement attribuées : force, savoir mécanique, endurance au froid et au travail, etc. Ce sont ces représentations qui font que l'accueil des femmes en agriculture reste problématique¹⁴ ou que, dans certains règlements internes des formations agricoles sur les stages en entreprise, le maniement de certains outils ou l'accès à certains lieux (comme les stabulations ouvertes) leur sont interdits (Laisney, 2012). Malgré un penchant limité pour ces activités, mais puisque le travail à la ferme de Retal demande à se familiariser avec la mécanisation, je suis contrainte de conduire les tracteurs et leurs différents attelages, de faire de la mécanique (ce qui me plaît davantage), en somme, de faire les gros bras. Mais c'est à une nouvelle forme de négation qu'est confronté mon travail féminin. Quand bien même nous sommes deux à travailler sur l'activité polyculture-élevage¹⁵ (un homme et une femme), l'écrasante majorité de nos interlocuteurs ne s'adresse de visu qu'à mon collaborateur pour parler des travaux, lorsqu'ils ont des questions. Le masculin associé à la propriété et à l'hérité font que quoi que je fasse, sur quelque machine

13 Particulièrement dans les cultures céréalières et industrielles où les femmes ne représentent que 16% de la main d'œuvre alors qu'elles sont 46% en élevage (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, 2017).

14 Etude réalisée en 2010 auprès d'agriculteurs hommes, citée dans (Laisney, 2012) indique que le premier argument masculin pour justifier de leur doute quant à la capacité des femmes à prendre en charge des activités agricole est leur "faiblesse physique".

15 Je dois préciser que Samuël travaille à temps plein sur cette activité de production de céréales, tandis que j'y travaille à temps partiel. Et que les connaissances qu'il a en la matière font que c'est lui qui occupe le poste de «chef de cultures».

que je grimpe et quelles que soient les heures que j'y effectue, il s'agit toujours de « sa » ferme, la ferme de l'homme¹⁶. Tandis que moi, je fais la dinette lorsque je répare la coupe de la moissonneuse-batteuse avec meuleuse, burin et autres outils bien masculins et que les passants me saluent en me demandant si je « joue au mécanicien »; lorsqu'ils s'esclaffent de me voir seule travailler au hangar en me demandant où sont les hommes, ou lorsqu'un homme me retire les outils des mains pour me montrer comment faire. Parce que oui, à leurs yeux, avant d'être en train de réparer un tracteur, je suis une femme qui répare un tracteur. C'est donc assez crispée que je me lance sur les routes encombrées du périurbain avec ces gros engins car si j'en fais une, jamais personne ne se dira que je débute (ce qui est plus près de la vérité), mais tous se diront que c'est parce que je suis une gonzesse. Parce que quand on est une femme, de façon générale, mais en agriculture en particulier, il faut faire ses preuves à tous les instants, dans un qui-vive permanent¹⁷.

On dirait que j'ai choisi un secteur emblématique de la lutte des femmes pour m'émanciper... quel paradoxe. Mais il y a certains leviers, consolons-nous¹⁸. En 2018 par exemple, un groupe de discussion et d'actions des femmes paysannes d'Île-de-France, les Josiannes, a été créé suite à

16 Ces remarques rejoignent le témoignage de différentes femmes installées en agriculture. A écouter sur la bande "Il est où le patron. Genre et agriculture en Ile-de-France" <https://soundcloud.com/user-969816760/genre-et-agriculture-paysanne-en-ile-de-france-2>

17 Le rapport du Sénat, ainsi que celui de la FNAB (voir bibliographie) pointent cette tendance au devoir de faire ses preuves comme étant l'un des facteurs les plus fatiguants dans l'intégration des femmes au milieu agricole.

18 Ces dernières années, cette question du rapport homme-femme en agriculture est particulièrement d'actualité. Leur situation a cela de si spécifique que Christine Delphy, que l'on ne présente plus pour ses travaux sur le féminisme, invitée sur France Culture le 7 mars 2019, développe son argumentaire sur cet enjeu.

une étude menée à l'initiative du réseau des AMAP. Nous nous y retrouvons pour discuter dans la non-mixité de nos expériences, pour « partager de la bienveillance » et intervenir dans les formations agricoles sur ces questions de genre¹⁹.

Et puis paradoxalement, le travail agricole peut nous aider. Il est certain qu'il est plus facile d'apprendre à connaître la poésie victorienne seule dans son fauteuil qu'apprendre à souder seule à l'atelier et que bien souvent, les savoirs nécessaires à l'agriculture mécanisée sont détenus par des hommes, ce sont donc des hommes qui enseignent. Néanmoins, le travail manuel ou physique a aussi la vertu de pouvoir compenser la violence symbolique de ces rapports de genre en matérialisant la preuve de la compétence (bien qu'elle puisse aussi être niée comme indiqué à l'instant) : une femme conduit un tracteur, déchaume un champ, construit une bergerie. Faire preuve de ses compétences dans les travaux intellectuels est plus complexe du fait, encore une fois, de leur manque de tangibilité. Surtout lorsque la connaissance passe par le discours et qu'il est principalement accaparé par les hommes. La matérialité peut donc, même si elle reste difficile à conquérir, être un support d'émancipation dans la course à l'égalité homme-femme comme dans la lutte des plus démunis (Bayat, 2010; Chatterjee, 2004; Scott, 2009).

Et puis, il faut s'armer en se disant que toute une partie du savoir masculin ou de ce que l'on se représente comme étant masculin peut légitimement ne pas nous plaire. C'est en (ré)intégrant le milieu agricole, dans cet univers même qui aurait contribué à fixer les rapports homme-femme que je découvre le sens de tout ce que traditionnellement on attache à la féminité. Je ne rougis pas de ne pas aimer les tracteurs, les machines à moteur qui font du bruit ou tout autre appareil qui pollue et me dépossède de mes aptitudes physiques,

19 Interventions qui ne sont pas toujours bien accueillies par la gente masculine.

intellectuelles et émotionnelles. Je ne sais pas si tout ça est le féminin ; en tous les cas j'apprends à le considérer pour l'idéal qu'il peut représenter en lui-même en considérant qu'il n'y a pas d'idéal à atteindre dans celui construit par l'imaginaire collectif de la virilité. Si on met de côté la mécanisation et les mathématiques, il reste un rapport au monde et au vivant, et plein de façons différentes d'interagir tous ensemble et de faire société dans une quête de réduction, voire de disparition de l'opposition de la nature et de la culture (Descola, 2005) qui peuvent prendre des tournures dont se revendique l'écoféminisme (Hache, 2016). Dans ce rapprochement, c'est un autre chantier d'émancipation qui s'ouvre dont les outils d'accès à soi-même et au politique sont infinis.

Dans l'ombre de Paris, vers un territoire politique ?

Dans la réappropriation collective du territoire, nous butons encore sur le sentiment de propriété, particulièrement vif dans ces milieux périurbains qui portent la marque, bien plus que d'autres contextes urbains, de la séparation de la sphère du travail et de la vie privée. Parmi nos voisins, beaucoup travaillent à l'extérieur et passent beaucoup de temps dans les transports et la logistique entre vie professionnelle et vie personnelle. Ils rentrent tard, le samedi ils doivent faire les courses, ils n'ont que peu de temps pour se connaître les uns les autres. Ce rapport à l'espace et à ses habitants développe un sentiment de méfiance, voire de défiance à l'égard des autres, dont on retrouve les marques dans le paysage. Les haies sont remplacées par des murs bien plus opaques (c'est plus sûr) ; les arbres multiséculaires sont abattus parce qu'ils seraient dangereux ; le hameau de 100 personnes est surveillé par quatre caméras de vidéosurveillance (généreusement offertes par la communauté de communes, pourquoi s'en priver ?) ; les coqs sont tués parce qu'ils font du bruit ; les voisins intentent

un procès pour des orties non fauchées, les chiens aboient derrière les grilles et... il est temps d'en passer.



Affichettes sur deux portails d'une commune de Seine-et-Marne.
Photo : S. Poisson, printemps 2018

Mais dans cette ambiance chaleureuse, les agriculteurs tiennent une place de choix. Bien souvent enfants du pays, ils sont connus de différentes générations. Très souvent

dehors ou sur les routes dans des engins remarquables, ils sont visibles dans l'espace. De même, pourvus en matériel ou terres, ils sont souvent ceux vers qui l'on se tourne si on a besoin de sortir sa voiture du fossé, de déneiger une route, d'emprunter tel ou tel outil, d'avoir un peu de compost ou de déposer son fumier. Dans cet anonymat ambiant, ils font figure d'exception autant parce qu'ils sont connus, que parce qu'ils connaissent les gens. Ils contribuent donc localement à faire société. La vente directe à la ferme a aussi cela de magique par rapport à la vente en gros aux coopératives. Elle est certes plus gourmande en temps, mais elle permet aux gens des alentours séparés par leur mode de vie de se rassembler dans la proximité du territoire pour venir acheter des produits agricoles. Elle permet d'ancrer l'agriculture dans un territoire là où les ventes en gros aux coopératives enjambent l'espace immédiat.

De même que les agriculteurs connaissent les agriculteurs et tous ont besoin les uns des autres, soit de façon formelle à travers les différentes formes sociétaires proposées par la loi (Coopération d'utilisation du matériel agricole, service de remplacement, mutualisation du travail salarié, etc.), soit de façon informelle et volontaire dans le prêt de matériel, le dépannage, la conduite de cultures en commun, la location de matériel spécifique. Différents profils se rencontrent; parmi nos collègues nous n'avons pas tous les mêmes visions de la société ni même de l'agriculture (ce qui peut vite revenir au même), mais nous avons besoin les uns des autres. Dans ce besoin, il est difficile de faire un tri social. Ces relations marchandes ou de coopération entre habitants et agriculteurs ou entre agriculteurs produisent quelque chose que les relations affinitaires ne font pas. Dans ce besoin les uns des autres, se rassemblent des gens d'horizons très variés et ces échanges matériels ou concrets sont l'occasion de se confronter à l'altérité, à une diversité d'opinions ou de points de vue. C'est une vertu du monde rural en opposition à la vie

sociale urbaine qui s'offre le luxe de choisir et sélectionner ses relations sociales. Quand le lien entre les individus est le territoire, ces individus sont amenés à dialoguer, à trouver des arrangements, à discuter de points de discordance dans un apprentissage continu des besoins de chacun. En discutant avec les personnes qui achètent nos produits, en rencontrant les voisins, nous parlons des terres de Seine-et-Marne, nous expliquons ce pourquoi tel ru est creusé si profond, pourquoi le bio n'est pas la panacée, pourquoi tel dispositif urbain est contraignant. Nous apprenons les raisons pour lesquelles et contre quoi nos voisins arment leurs maisons et se méfient. Nous espérons qu'en nous connaissant les uns les autres et en connaissant nos activités et besoins, la méfiance se dissipera et que nous ne serons plus les uns à côté des autres ou contre les autres. Déjà nous sentons que la proximité territoriale, les échanges de services ou de produits, ainsi que la pratique commune de l'espace interdisent la dislocation. Lorsqu'un territoire existe, c'est-à-dire lorsqu'il n'est pas que le support du logement et qu'il répond à des besoins variés, lorsqu'il est négocié et discuté, il devient le liant du fonctionnement social et donc un espace politique.

La réappropriation comme voie de sortie d'un monde façonné par l'industrie

Dans la commercialisation de nos produits, nous sommes confrontés au monde que l'industrie a dessiné. Cette question se pose notamment dans le domaine de l'artisanat où le changement de rapport au travail pose des difficultés de commercialisation et de tarification qui exigent de réfléchir, discuter et argumenter.

En 1884, William Morris, dessinateur de papiers peints et visionnaire, mettait en garde contre l'industrialisation du monde, en prophétisant qu'elle allait entraîner la diminution de la qualité des produits manufacturés autant que leur

augmentation en nombre. Selon lui, la population allait être entourée d'objets totalement inutiles et instantanément remplaçables²⁰. L'industrialisation a bien rempli ses fonctions et par une augmentation de la production, une baisse des coûts et de la qualité, elle a transformé notre rapport aux objets et à l'estimation de leur valeur. Grâce à elle, on peut vendre 22,3 kg de vêtements par seconde en France (Vente de vêtements et textiles d'habillement en France au kilo, 2019) et acheter une écharpe à 10 € chez H&M. En acheter plusieurs par an même et remplir les poubelles à vêtements de vêtements parfois jamais portés. En France, 12 kg de vêtements sont jetés par an par personne (Dépenses en vêtements par les ménages français, 2019). Et ça ne s'arrête pas, la consommation mondiale de vêtements a doublé ces 15 dernières années tandis qu'on les garde deux fois moins longtemps alarmait Greenpeace lors du BlackFriday de 2016 (Black Friday. Greenpeace alerte sur la surconsommation de vêtements, 2016).

Sur mon métier à tisser, au rythme que je souhaite, je fabrique des tissus et des objets qui apparemment, ont la même fonction que ceux de H&M. Lorsque je souhaite vendre ces produits, vient la question du prix. Souvent c'est la question du temps de production qui est posée, illustrant combien l'étalon temps est devenu primordial dans la valeur d'un objet ou d'un travail. Quoi qu'il en soit, je suis bien en peine de leur dire combien de temps cela me prend, il faudrait faire tout le trajet : élever les moutons, tondre la laine, la trier, la laver, etc. et les digressions que j'ai faites entre-temps pour passer d'une sphère à l'autre... C'est inestimable et quand bien même, y compris si je me concentre uniquement sur le temps passé à la réalisation, ces objets sont financièrement inaccessibles à la plupart des

20 William Morris est l'auteur notamment de la nouvelle «News from nowhere» qui imagine une société dans laquelle les individus vivraient en harmonie dans une société qui n'aurait pas laissé sa place à l'industrie et dont l'artisanat et l'agriculture assureraient l'autonomie autant que le plaisir et la préservation des espaces naturels.

individus. L'artisanat oblige à reconsidérer tout notre rapport à la valeur des choses et à se chercher d'autres arguments tels que la qualité de vie de la personne qui a fait cet objet, le soin aux animaux qui ont produit cette matière, ce que va rémunérer l'argent que l'on donne ou encore le caractère nécessairement inédit d'un objet fait main. Lorsque l'on achète un objet, on achète son monde avec. Plus ou moins joli. Le monde du produit artisanal et paysan a un prix que l'industrie et nous, ses consommateurs, ne connaissons plus.

Dans mon atelier j'ai produit presque intégralement un sac à dos. J'en ai conçu le modèle, fabriqué le tissu extérieur, fait le patronage, le découpage et l'assemblage. Une partie du tissu est du tissu récupéré. Tout a été fait à la main, seules la doublure intérieure et les pressions ont été achetées. Ce sac a nécessité une semaine de travail à temps plein sans considérer le temps de tissage du tissu. Pour ce sac, plusieurs personnes, dont certaines outillées sur les questions d'artisanat, ont proposé entre 50 et 80 euros, soit moins que le prix des fameux sacs à succès Herschel de ces dernières années. Des sacs fabriqués en Chine à échelle industrielle. Deux mondes et deux objets différents. Alors j'ai décidé de procéder par commande pour ne pas faire un stock et ainsi éviter de répondre aux pulsions consommatrices. Mon idée est plutôt de proposer au consommateur de s'engager dans un processus de création dans lequel on rencontre l'artisan, on discute avec lui de son métier et quand on connaît son monde, on y adhère ou non. Et on attend son pull, son écharpe ou autre que l'on paiera beaucoup plus cher que dans l'industrie, mais que l'on gardera très longtemps, qui est garanti à vie et qui remplacera les 4 autres que l'on aurait pu acheter en plus. Il faut accepter que ce qui fera la valeur de cet objet n'est pas qu'il est à la mode, mais comment il a été fait et donc considérer qu'il y a de fortes chances que l'on s'en lasse moins. Afin que ces produits soient quand même accessibles et parce que je n'arrive à me plier à ce mode d'évaluation, j'ai

décidé de ne pas me rémunérer à l'heure, mais de néanmoins expliquer ce que représente ce travail et de laisser les gens se faire une opinion.

L'agriculture non plus n'est pas à l'abri de l'influence de l'industrie et des institutions. L'histoire de l'agriculture après la Seconde Guerre mondiale est l'histoire d'une industrie subventionnée dépendante du pétrole (Bitoun & Dupont, 2016) appuyée par la Politique Agricole Commune (PAC), créée en 1957. Depuis lors, la structure agraire française a été profondément modifiée. Ces transformations se sont traduites principalement par une augmentation de la taille des exploitations, une perte d'emplois, une spécialisation des exploitations et une grande transformation des paysages. Soit exactement les mêmes conséquences que l'industrialisation a eues sur le travail artisanal²¹. Aujourd'hui, 44 % du revenu agricole est assuré par les aides européennes (Pour une autre PAC, 2019), tandis que la baisse des prix de vente ne permet plus aux agriculteurs de couvrir les coûts de production, rendus plus importants par la mécanisation, le capital et les charges²² qu'elle représente. Dans l'agroalimentaire en France, mais en Europe plus largement, ce sont les maillons aval de la chaîne (distribution et transformation) qui récupèrent la valeur de la production alimentaire alors qu'un tiers des agriculteurs français en 2016 touchait moins de 350 euros par mois²³, que 16 % des exploitations étaient en déficit (Houdayer, 2017)

21 En 1955, en France, 80% des fermes comptaient moins de 20ha et seulement 0,8% faisaient plus de 100ha (Desriers, 2007). Entre 1970 et 2010, la taille moyenne des exploitations a doublé. Aujourd'hui les exploitations agricoles de plus de 100ha représentent 58% de la surface agricole utile (SAU) (Desriers, 2007).

22 La consommation énergétique des fermes a presque doublé ces 40 dernières années et représente 16% de leurs charges variables.

23 Ce chiffre produit par la MSA (Maison sociale des agriculteurs) est difficile à interpréter notamment du fait que certaines rémunérations en nature passent sur les comptes des exploitations.

et qu'entre 2010 et 2011, 296 agriculteurs ont mis fin à leurs jours (Khireddine-Medouni, Breuillard, et Bossard). Pendant ce temps, la réforme de la PAC en 2003 favorisait encore davantage les grosses exploitations.

La ferme de Retal n'échappe pas à cette histoire. Lorsque nous nous sommes installés en 2017, la ferme ne produisait que des céréales, alors que jusque vers les années 1970, elle était une ferme en polyculture-élevage (moutons, chevaux, vaches). En 2017, elle rémunérait un temps plein et demi, ainsi que quelques emplois saisonniers pour 150 hectares alors qu'en 1950 l'activité agricole française faisait vivre environ 10 personnes par hectare (Desriers, 2007). Elle en aurait donc fait vivre 1500. Sa consommation moyenne en carburant est de 70 litres/ha. Tandis que presque un quart de ses revenus sont issus des subventions européennes et que 72 % de ses revenus sont consacrés aux charges de fonctionnement, 17 % seulement sont consacrés à la rémunération du travail²⁴. Dans la reprise de cette ferme, nous expérimentons différents moyens d'échapper à ces conséquences sociales et environnementales.

L'agriculture biologique en céréales reste très consommatrice de pétrole puisqu'en grande partie ce qu'elle ne fait pas avec des produits phytosanitaires (désherbage, amendements) est fait mécaniquement. Ce qui signifie autant de passages de tracteurs. Nous rejoignons les agriculteurs investis dans l'agriculture dite de conservation (qui ne se limite pas, loin s'en faut, aux exploitations bio) qui travaille à la conservation des sols pour maintenir leur vie biologique. Nous travaillons à nous passer du travail du sol afin de semer « en direct » c'est-à-dire sous couvert pour de ne jamais laisser les sols à nu et de ne plus inverser leur structure par le labour. Par la diversification de la ferme (élevage et maraîchage),

²⁴ Chiffres issus de la comptabilité de la ferme sur les années 2016 à 2019. Pour info le chiffre d'affaires moyen est de 235 000€ dont 40 000€ seulement sont affectés à la rémunération.

nous envisageons de boucler les logiques de prélèvements/restitutions au sol en augmentant la quantité d'intrants produits sur place nécessaires aux cultures. Nous replantons des arbres, des haies, aménageons des mares et sauvégarçons les bordures des cours d'eau.

Jusqu'alors, les céréales produites par cette ferme sont essentiellement vendues en coopératives. Ces acheteurs qui achètent en gros et, par l'intermédiaire d'un collègue d'agriculteurs élus, sont censés offrir le prix juste aux producteurs. Mais face aux quantités brutes produites, les agriculteurs ont rarement le choix que d'écouler en coopératives et sont souvent à la merci des prix fixés par ces dernières. Afin d'augmenter les revenus de la ferme et pour être moins dépendants des aides²⁵, nous travaillons à la réappropriation de toute la chaîne agroalimentaire en favorisant la production de produits vendables en direct (légumes secs, pain, légumes, laine, etc.) et leur transformation. Afin de mieux rémunérer le travail, nous lançons des activités dont les charges de fonctionnement sont moindres que celles des grandes cultures (à titre d'exemple, 50 % du chiffre d'affaires de l'activité laine est destiné à la rémunération du travail contre 17 % en grandes cultures). Ces orientations sont plus exigeantes en main-d'œuvre, mais génèrent plus de revenus destinés à... rémunérer cette main-d'œuvre supplémentaire. La ferme accueille aujourd'hui 5 actifs agricoles dont la construction des revenus est en cours, mais qui, même chichement, vivent de leur activité. À plus long terme, elle pourrait en faire vivre davantage et mieux.

Parce que l'on n'a pas envie de se suicider et parce que certaines productions sont peu rémunératrices, mais pleines de sens d'un point de vue écologique et humain, nous

25 Sans l'activité de grandes cultures, nous pourrions parvenir à nous passer des aides mais... les grandes cultures, très dispendieuses en matériel et énergie, sont le secteur le plus subventionné avec l'élevage bovin viande.

diversifions la ferme, mutualisons ses activités, ses lieux et ses revenus. Aujourd'hui les revenus des activités pain, plantes aromatiques, céréales et élevage laine sont mutualisés. Ce fonctionnement diversifié à l'échelle de la ferme permet un soutien économique mutuel des différentes activités (si une année est mauvaise pour la laine, le pain par exemple compense) et un soutien humain pour des remplacements et pouvoir prendre des congés. Trois ateliers ne sont pour l'instant pas intégrés dans cette économie mutualisée, mais à terme, nous souhaiterions nous organiser sous forme de SCOP (Société coopérative participative) agricole afin que cet outil de travail n'appartienne à personne d'autre qu'à ceux qui y travailleront et qu'il survive à nos individualités. La diversification et la structure coopérative sont pour nous une façon d'assurer la pérennité de la ferme. En étant moins spécialisés, nous sommes moins fragiles. De même qu'en appartenant à ses travailleurs, la ferme est moins sujette aux aléas de la propriété individuelle et de sa transmission.

Nous sommes en 2023, six ans après le début de cette aventure. Sommes-nous émancipés? À quoi ressemblons-nous? Il est difficile de conclure car tout commence tout le temps et nous ne sommes arrivés nulle part. Avec tous les aléas et découragements que représentent ces luttes vastes et nombreuses communes à tant de nous, nous nous sommes rapprochés néanmoins du faisceau de pensées théoriques politiques que l'on souhaitait mettre à l'épreuve. Nous vérifions avec plaisir combien l'artisanat et l'agriculture sont le ferment d'une société de coopération et d'échanges donnant naissance à différentes formes de collectifs qui composent ensemble une démarche politique émancipatoire qui dépasse le seul enthousiasme de l'artisan épanoui (Sennett, 2010; Crawford, 2010). Bien sûr, il y a le collectif de travail à l'échelle duquel nous construisons des solidarités et dans lequel une identité commune de « travailleurs » se dessine. Mais il y a aussi le collectif que rassemble le territoire

sur lequel se déploient les différentes ramifications de la ferme : les voisins habitants qui parcourent notre plaine, les mangeurs qui nous achètent nos produits, les personnes qui viennent nous voir, les autres fermes et les autres collectifs militants auxquels nous appartenons et qui mêlent tous ces différents cercles. Ce « collectif territorial » ne forme pas la « masse » traditionnelle du prolétariat conçue comme nécessaire à l'expression d'un poids politique et pourtant, à certains égards, il exprime un sentiment de solidarité et agit comme tel (Anders, 2011). Cette capacité à « faire société » dans ces formes d'inscriptions territoriales réside dans un besoin mutuel et un sentiment d'être collectivement aux prises avec ce qui construit le quotidien, la subsistance et la résistance. Quoiqu'imparfait et toujours en construction, cette organisation confère une puissance et une autonomie individuelle et collective qui donnent à imaginer des futurs et qui sont peut-être malgré tout l'endroit le plus proche de l'émancipation.

Ce texte s'est beaucoup cherché, il ânonne entre un monde et un autre, mais il est très heureux de prendre place dans cet ouvrage collectif qui marque l'aboutissement de l'une de mes plus belles aventures collectives de recherche. Une vraie recherche qui se fait ensemble qui ne mime pas le collectif alors qu'elle ne fait que juxtaposer. Elle était, elle aussi, une jolie forme de rassemblement au milieu de l'éclatement.

Bibliographie

ANDERS, Günther, 2011. *L'obsolescence de l'Homme* (Vol. Tome 2), Paris, Éditions Fario.

BAYAT, Asef, 2010, *Life as Politics. How Ordinary People Change the Middle East*, Amsterdam, ISIM/Amsterdam University Press.

BIAGINI, Cédric, 2010, « Le capitalisme tue le travail », *Offensive*, n° 25, pp. 32-41.

BIAGINI, Cédric, 2010, *Les luddites en France*, Montreuil, Éditions de l'Échappée.

2016, « Black Friday. Greenpeace alerte sur la surconsommation de vêtements », Ouest France, novembre.

BITOUN, Pierre et DUPONT, Yves, 2016, *Le sacrifice des paysans*, Montreuil, Éditions de l'Échappée.

BÖLL STIFTUNG, Heinrich, 2019, « Pour une autre PAC », *Atlas de la PAC*.

CHATERJEE, Partha, 2004, *The Politics of the Governed : Reflection on Popular Politics in Most of the World*, New-York, Columbia University Press.

CRAWFORD, Mattheew, 2010, *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*. Paris, La Découverte.

DE CLEYRE, Voltarine, 2010, *De l'action directe*, Paris, Le passager clandestin.

DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES, 2017, *Rapport d'information sur les femmes et l'agriculture pour l'égalité dans les territoires*, Sénat.

DESCOLA, Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard.

DESRIER, Maurice, 2007, *Des petites exploitations agricoles aux droits à paiement unique*, Agreste – Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, 2018, *quelle est la place des femmes dans l'agriculture biologique ?*, FNAB.

Hache, Émilie, 2016, *Reclaim, Recueil de textes écoféministes*, Paris, Cambourakis.

HOUDAYER, Géraldine, 2017, « Un tiers des agriculteurs français ont un revenu inférieur à 350 euros par mois », consulté le 2 mai 2019, sur France Bleu : <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/un-tiers-des-agriculteurs-francais-ont-un-revenu-inferieur-a-350-euros-par-mois-1507639289>

INSEE, 1994, *L'activité humaine et les pressions sur l'environnement*.

JOURDAIN, Anne, 2011, *Ce que sait la main*, Sociologies.

KHIREDDINE-MEDOUNI, Breuillard, et BOSSARD, Éléonore, 2012, *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants*, Santé Publique France.

LAISNEY, Céline, 2012, « Les femmes dans le monde agricole », *Analyse*, n° 38.

MARCOLINI, Patrick et BIAGANI, Cédric, 2010, « Travailler dans quel sens ? », *Offensive*, n° 25, pp. 22-31.

MORRIS, William, 2013, « Travail utile et vraie besogne », JAPPE, Anselm *La civilisation et le travail*, Paris, Le passager clandestin, p. 103.

PLANETOSCOPE, 2019, « Vente de vêtements et textiles d'habillement en France au kilo », mai, <https://www.planetoscope.com/Commerce/1545-ventes-de-vetements-et-textiles-d-habillement-en-france-en-kilos.html>

PLANETOSCOPE, 2019, « Dépenses en vêtements par les ménages français », 2 mai, <https://www.planetoscope.com/Commerce/1157-depenses-en-vetements-par-les-menages-francais-en-euros-.html>

SCOTT, James, 2009, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.

SENETT, Richard, 2010, *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel.

THOMPSON, Édouard, 2004, *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, la Fabrique.

Conclusion

Claire Carriou
Pauline Guinard
Martin Olivera

Au moment où l'on observe un détournement général interclasse des voies politiques traditionnelles, cet ouvrage s'est attaché à documenter un certain nombre de pratiques qui engagent des processus d'émancipation urbaine. Ces pratiques se développent à l'ombre des sphères politiques visibles, tout en allant au-delà de la seule dimension du bricolage et des tactiques longuement décrites par Michel De Certeau : elles produisent d'autres manières d'organiser la cité et recréent, pour les individus comme les collectifs qui en sont à l'origine, des marges de manœuvre qui leur permettent de retrouver prise sur leur (lieu de) vie et se ménager une place dans la ville. La démarche de recherche engagée dans cet ouvrage nous a invités à considérer les multiples formes que peuvent prendre ces pratiques. Les études de cas présentées ici ont dévoilé un double invisible : d'un côté l'invisible des

rapports de domination tels qu'ils s'actualisent aujourd'hui dans la ville, à travers les logiques de marché, les normes des institutions ou encore même les injonctions implicites de professionnels dans des processus participatifs, de l'autre l'invisible des pratiques qui ont une dimension émancipatrice mais qui ne sont pas revendiquées comme telles. Plusieurs enseignements peuvent être tirés des analyses cumulées de ces situations.

L'émancipation n'est jamais acquise ; elle est un processus réversible, non linéaire et qui se déploie à différentes échelles dans le temps

L'ensemble des textes réunis ici insiste en effet sur la nature processuelle des pratiques d'émancipation étudiées. Parce qu'elles sont une réponse à un contexte qui est lui-même susceptible d'évoluer, les pratiques d'émancipation sont *situées* dans le temps et dans l'espace. Plusieurs auteurs insistent ainsi sur ces « moments d'émancipation » (Bouillon, Sosa Valdez et Olivera, Chapitre IV ; Leclercq, chapitre V) qui conduisent, à un instant et dans un lieu donnés, des individus à faire groupe pour défendre leurs intérêts. Ces moments peuvent avoir des incidences à plus ou moins long terme sur les dispositifs étudiés (Leclercq, chapitre V), les parcours des individus ou les conditions de vie concrètes de ces groupes (Boissonade et Carriou, chapitre II). Il n'en reste pas moins que le déploiement de ces processus dans le temps long pose la question de la possible répétition de ces moments d'émancipation, ainsi que de l'éventuel épuisement des personnes impliquées dans ces processus. *In fine*, l'enjeu n'est donc pas de savoir si tel ou tel groupe ou individu est émancipé mais d'analyser les conditions dans lesquelles se (re)produisent ces « moments d'émancipation » et leurs conséquences.

Tout comme l'émancipation ne se saisit que dans des processus toujours en cours, la manière dont on peut rendre compte de ces processus ne peut elle-même être que processuelle et jamais achevée : il n'y a pas de « bout du chemin », pas de dernier pas qui nous ferait pénétrer dans une connaissance enfin claire et définitive de ce que serait l'émancipation *per se*. Il n'y a, en tout cas du point de vue d'une démarche qui tient à l'ancrage empirique, que des *situations* d'emprise et des *situations* d'émancipation. Et, donc, des *situations* d'analyse qui ont conscience de leur contexte d'élocution, de leurs points aveugles, mais aussi de leurs atouts.

L'émancipation ne concerne pas seulement les subalternes

Comme l'ont notamment mis en évidence Jérôme Boissonade et Claire Carriou (chapitre II) d'une part, Lise Debout (chapitre VI) d'autre part, les processus d'émancipation peuvent concerner des groupes et des individus qui, à première vue, pourraient être considérés comme étant dans une position dominante (respectivement des copropriétaires et une universitaire). Mais confrontés à des situations qu'ils vivaient comme oppressantes et/ou injustes, ces derniers ont pu se mobiliser pour faire valoir leurs droits ou pour trouver un mode de vie qui soit plus en accord avec leurs aspirations. Ainsi, ils ont cherché à s'émanciper – soit en le faisant évoluer, soit en s'en extrayant – du cadre (institutionnel, politique, économique, etc.) dans lequel ils évoluaient. Les processus d'émancipation ne sont pas prédéterminés par les individus ou les groupes qui les initient ; ils se comprennent par rapport aux situations auxquelles ils répondent.

Documenter l'émancipation : une posture instable à toujours resituer

Rendre compte des capacités d'agir (de l'agentivité) non seulement des subalternes mais plus généralement de n'importe quels individus face aux institutions et leurs représentants est un programme désormais assez classique au sein des sciences sociales qui revendiquent une approche pragmatique et interactionniste. Mener à bien ce projet sans renoncer à une perspective critique qui permette dans le même temps de documenter les formes et ressorts des processus de domination (ou d'emprise) dans un monde social où le pouvoir est inégalement distribué, c'est toutefois s'engager sur un chemin étroit, comme l'avaient déjà pointé Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, entre populisme et légitimisme¹. C'est ce chemin, aussi chaotique ou inconfortable qu'il puisse parfois être, que nous avons exploré dans cet ouvrage². Le fait même qu'il soit mal balisé, et épistémologiquement peu sécurisant, constitue un intérêt, aussi bien scientifique que politique : cela nous rappelle d'une part qu'il nous faut toujours justifier la pertinence de la perspective adoptée pour mieux comprendre et rendre compte de telle réalité sociale et, d'autre part, nous invite à ne jamais perdre de vue les faits observés et les relations tissées avec nos interlocuteurs sur le terrain. Autrement dit, dans un cas comme dans l'autre, marcher sur ce fil ténu implique de toujours devoir *(re)situer* en permanence nos analyses pour garder le contrôle sur une trajectoire délicate. Comme l'écrivait Jean-Claude Passeron : « une rupture épistémologique, ce n'est pas un gain qu'on

1 Grignon Claude et Jean-Claude Passeron (1989), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil.

2 Voir par exemple James C. Scott (1985) et Philippe Corcuff (2018), « Des mésaventures académiques du couple critique/émancipation en France, Et du possible renouveau d'une théorie critique en sciences sociales », *Revue du MAUSS permanente*, 5 mai 2018 [en ligne].

enrange, mais une clarification qui ne se maintient que si on la recommence sans cesse dans la patience du travail empirique et de la formulation »³.

Émanciper et s'émancier : deux dynamiques poreuses

Suivant l'interprétation marxiste classique de l'émancipation, il y aurait une antinomie politique et philosophique profonde entre les deux processus suivants, émanciper d'un côté, s'émancier de l'autre (Hatzfeld, chapitre I). La première notion, émanciper, renvoie au sens juridique originel de l'émancipation comme acte d'affranchissement, par un puissant, de sa tutelle sur un sujet (enfant, esclave, etc.). Même quand il est transféré à d'autres registres que juridique, cette perspective désigne un processus hétéronome de l'émancipation, suivant lequel le sujet émancipé reste dépendant du bon vouloir du puissant pour se libérer. La seconde notion affirme, quant à elle, que l'émancipation doit émerger de manière autonome, autrement dit que « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » pour reprendre les termes célèbres de l'Association internationale des travailleurs. Elle est associée alors à un processus politique de mobilisation collective. Selon cette perspective duale, il s'agirait de s'émancier plutôt que d'attendre d'être émancipé pour se libérer pleinement des aliénations.

Au regard de cette lecture, les études de cas réunies ici dévoilent des voies intermédiaires, des « zones grises » dans lesquelles ces processus se mêlent voire même se confortent plus qu'ils ne s'opposent strictement. C'est le cas dans les expériences relatées par Romain Leclercq (chapitre V), Jérôme Boissonade et Claire Carriou (chapitre II), où

3 Grignon Claude et Jean-Claude Passeron (1989), *Le Savant et le populaire...*, p. 87.

des processus autonomes en viennent à émerger dans le creuset même de dispositifs participatifs institutionnels, au point de dépasser voire subvertir le cadre de participation élaboré par les pouvoirs publics et de le réinterpréter à leur manière et au service de leurs attentes. Les expériences d'habitat participatif présentées par Sabrina Bresson et Hélène Hatzfeld (chapitre III) révèlent des dynamiques inverses, dans lesquelles les pouvoirs publics en viennent à ajuster leurs cadres d'intervention à des pratiques autonomes d'organisation de leur habitat. Les textes montrent enfin qu'hétéronomie et autonomie ne sont pas des états, imposés ou acquis qu'on pourrait prendre comme point de départ et/ou d'arrivée, mais des expériences situées que font tous les sujets. La dichotomie entre émanciper et s'émanciper n'est plus si nette.

S'émanciper tout en s'accommodant des pouvoirs publics

Dans plusieurs des cas présentés dans l'ouvrage, on s'émancipe avant tout des pouvoirs établis, essentiellement représentés par les institutions et l'État à Louviers (Bresson et Hatzfeld, chapitre III), les pouvoirs publics municipaux dans le cas des deux copropriétés à Nanterre et à Paris (Boissonade et Carriou, chapitre II), ou de façon indirecte par les professionnels qu'ils ont mandatés dans le cas de l'habitat participatif (Bresson et Hatzfeld, chapitre III) ou d'un dispositif participatif dans le cadre d'une ONG (Leclercq, chapitre V). Comme si les pouvoirs publics, en tant que prescripteurs de normes et injonctions, incarnaient de façon quasi naturelle les forces puissantes dont il s'agit de se libérer et contre lesquelles il convient d'agir. Nos enquêtes ne remettent pas fondamentalement en cause cette lecture héritée de l'émancipation comme processus autonome engagé à l'encontre des dominants. Elles nous invitent néanmoins à

décaler la réflexion et à penser plutôt en termes de modalités d'accommodement ou d'opposition avec les injonctions portées par ces derniers.

L'enjeu est alors de comprendre comment les pratiques d'émancipation dépassent ou s'arrangent des injonctions et des normes : en faisant avec, en faisant contre, dans l'ignorance de ces normes, en ménageant des pratiques ambiguës. Ces enquêtes révèlent que les relations aux institutions sont bien plus ambivalentes qu'il n'y paraît au premier abord. Dans plusieurs de ces cas, ces expériences d'émancipation s'attachent à dépasser les cadres et normes imposées par les institutions, sans entrer en conflit voire en recherchant leur appui ; dans d'autres, elles s'en arrangent en opérant par petites touches et déplacement des contraintes, ou encore en jouant sur les contradictions internes du dispositif pour mieux le déborder (Leclercq, chapitre V). Les relations n'ont rien de binaire (pour/contre), mais engagent un réseau complexe et mouvant de relations entre pouvoirs et habitants, depuis le conflit, la négociation, le compromis, la collaboration et parfois la connivence. L'intervention d'acteurs tiers (assistant à la maîtrise d'ouvrage, accompagnateurs ou facilitateurs de projets, consultants, etc.) ne fait souvent qu'enrichir encore la palette des interactions ambivalentes, du fait de leur position, souvent complexe, à tenir entre pouvoirs publics et habitants.

Des pratiques discrètes d'émancipation

Ces pratiques qui se développent à côté des espaces traditionnels d'expression du politique revêtent des formes plus discrètes que celles des mouvements sociaux, que ces derniers contestent ou interpellent. Elles empruntent davantage, comme l'indiquent ces études de cas, aux registres multiples du détournement, contournement, retournement des outils et cadres imposés, par celles et ceux à qui ils sont destinés. Ces formes n'en restent pas moins suffisamment

puissantes pour se défaire de situations d'emprise variées, si l'on suit la définition qui en est donnée par Francis Chateauraynaud, d'une prise de contrôle des expériences du monde social par certains acteurs, individus ou groupes⁴. Dans les copropriétés de Nanterre et de Paris, les habitants ont mis en œuvre des pratiques visant à décaler les attentes implicites des institutions afin de se réapproprier le projet dans l'interstice créé et permis par les promesses des élus aux futurs habitants (Boissonade et Carriou, chapitre II). À Louviers, les habitants réinterprètent à leur manière des espaces participatifs qui deviennent ce faisant des espaces de potentialités et d'expérimentations sociale et politique (Bresson et Hatzfeld, chapitre III). À Dakar, les acteurs se rendent capables de transformer des environnements, contextes, dispositifs, discours, par accumulation de liens, ruptures, mais aussi petits déplacements et critiques (Leclercq, chapitre V). Comprendre cet art du discret déplacement devient un chemin possible pour une approche urbaine de l'émancipation.

L'émancipation n'est pas qu'un processus politique abstrait ; il comporte une dimension matérielle

Appréhender les processus d'émancipation par les pratiques qu'ils génèrent et qui les portent, selon l'angle adopté dans cet ouvrage, permet de mettre en évidence la composante tangible de ces processus. L'émancipation, loin d'être un processus uniquement politique et abstrait, passe par des actions, par du faire ensemble et du faire avec, qui s'inscrit dans le quotidien des individus et des groupes. Cela est particulièrement prégnant dans les cas où l'habiter est

4 Chateauraynaud Francis (2015), « L'emprise comme expérience », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4931>.

en jeu (Boissonade, Carriou, chapitre II; Bresson, Hatzfeld, chapitre III; Bouillon, Sosa Valdez et Olivera, Chapitre IV). Loin d'être spectaculaires, ces pratiques n'en constituent pas moins pour celles et ceux qui en sont à l'initiative des prises sur le réel, qui contribuent à leur visibilité voire à leur légitimation. Comme le montre Lise Debout (chapitre VI), ce qui lui permet d'acquérir une certaine légitimité dans le monde agricole qu'elle a rejoint, ce n'est pas seulement le travail qu'elle y accomplit mais aussi le fait que celui-ci soit visible par d'autres. En ce sens, la « matérialité peut [...] être un support d'émancipation » (Debout, chapitre VI, p. 170). Mais c'est aussi, poursuit-elle, la capacité d'un collectif territorial à « faire société » autour de ce qui construit le quotidien, la subsistance et la résistance, qui confère une puissance et une autonomie individuelle et collective et permet d'imaginer des futurs.

Les expériences d'émancipation nourrissent celles des autres

Sommes-nous face à des processus définitivement individuels et atomisés ou peut-on saisir des dimensions collectives qui contribueraient à des dynamiques de transformation sociale? Les situations décrites par Romain Leclercq (chapitre V) et Florence Bouillon, Darys Sosa Valdez et Martin Olivera (chapitre IV) permettent d'entrevoir la manière dont « bénéficiaires » et « intervenants », *a priori* positionnés en face-à-face dans le cadre de projets, peuvent en venir à tisser des formes de connivences afin de se ménager ensemble des marges de manœuvre face aux injonctions institutionnelles (hiérarchie, commanditaires, financeurs...). Une fois encore, les collectifs ici émergents sont des collectifs *situés*, pas nécessairement pérennes au-delà de l'expérience commune (Boissonade et Carriou, chapitre II). Est-ce à dire qu'une fois l'expérience refermée, rien n'a changé dans « le

monde », sinon quelques-uns de ses habitants ? S'il n'y a pas de transformation publique, radicale et visible du point de vue des catégories institutionnelles, d'après lesquelles toutes choses semblent demeurer à leur place⁵, il n'empêche que ces expériences ont indéniablement transformé les sujets qui y ont pris part. Ils y ont acquis des compétences, des ressources, des relations, des points de vue, des souvenirs, etc., soit autant de moyens de continuer à pouvoir agir sur et dans le monde autrement, dans d'autres lieux ou à d'autres moments. Cette perspective décale l'idée selon laquelle, pour être authentique, l'émancipation devrait dépasser les intérêts spécifiques d'un groupe social⁶. Si on regarde en effet le monde social non pas comme une collection d'objets et de catégories mais comme un entrelacs infini de relations entre sujets, alors la transformation de certains de ces sujets dans ces processus d'émancipation s'apparente bel et bien à une « transformation sociale ». Quoi qu'en disent (ou n'en disent pas) les perspectives dominantes aveugles à ces dynamiques.

5 Tout au plus les institutions ébranlées par un déroulement inattendu du « projet » peuvent-elles conclure à son « échec » relatif (voir ici Boissonnade et Carriou, chapitre II).

6 Des travaux récents portant sur des luttes d'émancipation renvoyées souvent au registre des identités, féministes, décoloniales etc., appellent aussi à dépasser la dichotomie particulier / universel dans l'analyse de l'émancipation. Voir Ogien Albert (2023), *Émancipations. Luttes minoritaires, luttes universelles ?* Paris, Textuel, collection « Petite encyclopédie critique ».

Les auteurs

Sabrina Besson est sociologue, maîtresse de conférences à l'ENSA Paris-Val de Seine et codirectrice du Centre de Recherche sur l'Habitat (UMR LAVUE). Ses travaux analysent les pratiques sociales d'habitation, au regard des transformations urbaines et des évolutions de la conception du logement. Après une thèse sur les expérimentations architecturales dans le logement social, elle s'intéresse aux alternatives dans l'habitat. Elle a récemment dirigé l'ouvrage *Les déconvenues de la participation citoyenne*, PUF 2022.

Jérôme Boissonade est maître de conférences HDR en sociologie à l'Université du Littoral (ULCO), architecte DPLG et Codirecteur de l'UMR LAVUE (équipe ALTER). Il travaille actuellement sur les relations entre asymétrie et déprise Responsable du réseau « Approches critiques du développement durable » (ACDD), il est membre du comité de rédaction des *Annales de la Recherche Urbaine* et expert auprès de l'ANR, l'HCERES, l'ADEME et l'ANRT.

Florence Bouillon est anthropologue de formation, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Paris 8 et directrice de l'équipe ALTER-LAVUE. Elle travaille de longue date dans une perspective ethnographique sur les formes interstitielles d'habitat et les tactiques déployées par les citoyens précaires pour habiter. Elle a récemment ouvert de nouveaux chantiers de recherche portant sur les transformations du rapport à la norme scolaire, saisies à partir d'expérimentations situées aux marges de l'éducation nationale (écoles hors contrat, terrains d'aventure, *forest schools*). Elle a publié de nombreux articles et ouvrages sur les squats, et co-dirige actuellement plusieurs dossiers de revue sur les alternatives éducatives.

Claire Carriou est historienne et urbaniste, spécialiste des questions d'habitat. Elle est professeure à l'École d'urbanisme de Paris (Université Paris Est Créteil – UPEC) et chercheuse au Lab'urba. Ses travaux concernent les processus de construction de l'action publique en matière de logement, dans une perspective de longue durée, ainsi que les dispositifs institutionnels et professionnels d'expérimentation dans l'habitat. Ses travaux portent aussi sur les alternatives initiées ou soutenues par les habitants et habitantes pour faciliter leur accès ou leur maintien dans leur logement.

Lise Debout est docteure en géographie et maître de conférences en disponibilité à l'université de Nanterre. Elle était spécialiste de l'Égypte et de l'administration territoriale en régimes autoritaires. En septembre 2017, elle a quitté l'université pour travailler à la reprise et transformation d'une ferme en polyculture-élevage en Seine-et-Marne.

Pauline Guinard est géographe, maître de conférences en géographie à l'École normale supérieure de Paris et membre du laboratoire LAVUE-Mosaïques. Spécialiste des espaces

urbains, elle mène des recherches dans trois directions principales : les liens entre arts et villes, notamment celles dites des Suds ; les pratiques de terrain, en particulier dans des contextes contraints ; la dimension émotionnelle des relations des individus et des groupes aux espaces.

Hélène Hatzfeld est politiste, chercheuse au LAVUE, équipe CRH. Elle travaille sur l'histoire de la démocratie participative et de l'autogestion, en lien avec des pratiques actuelles. Elle a participé à la recherche participative du collectif POP PART et à l'ouvrage qui en est issu *Jeunes de quartier. Le pouvoir des mots* (C&F, 2021) Autres publications récentes : *Les légitimités ordinaires. Au nom de quoi devrions-nous nous taire ?* L'Harmattan, 2011. En 2018 : *La politique à la ville. Invention citoyennes à Louviers (1965-1983)* (Presses universitaires de Rennes. Collection Histoire).

Romain Leclercq est sociologue, postdoctorant au Centre des Politiques de la Terre (UPC – IPGP – Sciences Po). Il travaille sur les catastrophes urbaines et sur les politiques d'adaptation de la ville aux crises environnementales, au Sud et au Nord, dans une perspective ethnographique et comparative.

Martin Olivera est anthropologue, Maître de conférences à l'Université Paris 8. Il mène depuis une vingtaine d'années des recherches de terrain en Roumanie auprès des Roms Gabori, et en France sur des migrants roms en situation précaire et les interventions publiques ou associatives qui les prennent pour cible. Il s'intéresse particulièrement à l'inventivité sociale et culturelle des collectifs illégitimes et à la manière dont ceux-ci produisent leur autonomie dans des contextes incertains, en lien étroit avec leur environnement. Ses travaux invitent à revisiter la notion d'intégration sociale et à rendre compte de

la place des malentendus et autres formes d'équivocité dans la construction du lien social.

Darysleida Sosa Valdez est postdoctorante à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et membre du Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA). Docteure en urbanisme, elle s'intéresse à la marginalité, la précarité et l'informalité urbaine en relation avec la construction de la ville durable latino-américaine, et explore les enjeux de l'urbanisme contemporain à l'intersection des intérêts locaux et mondiaux.

Table des matières

Introduction	7
Chapitre I	
Émancipation : du juridique au politique	
<i>Hélène Hatzfeld</i>	15
Chapitre II	
Habiter en copropriété peut-il être émancipateur?	
Regards croisés sur deux opérations d'accession sociale à la propriété à Paris et à Nanterre	
<i>Jérôme Boissonade et Claire Carriou</i>	27
Chapitre III	
De la ville autogestionnaire à l'habitat participatif : émanciper ou s'émanciper?	
<i>Sabrina Bresson et Hélène Hatzfeld</i>	55

Chapitre IV

Squat, bidonville, *barrio* : de la relégation
aux émancipations

Florence Bouillon, Martin Olivera et Darysleida Sosa Valdez 89

Chapitre V

S'émanciper dans, par et contre un dispositif
d'émancipation? Débordements d'un dispositif
de microcrédit dans les quartiers populaires de Dakar

Romain Leclercq..... 119

Chapitre VI

Prendre tous nos morceaux et leur proposer de faire
quelque chose ensemble au même endroit

Lise Debout..... 143

Conclusion 185

Les auteurs 195



Imprimé en France pour les Éditions Le Manuscrit

Dépôt légal : juillet 2023

